

N° 89-642-X au catalogue — N° 005
ISSN 1923-3094
ISBN 978-1-100-97897-0

Document analytique

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Nouveau-Brunswick

par Jean-François Lepage, Camille Bouchard-Coulombe et Brigitte Chavez



Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7^e étage, 170 promenade Pré Tunney

Ottawa, Ontario K1A 0T6



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-642-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Nouveau-Brunswick

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Août 2011

N° 89-642-X n° 005 au catalogue

ISSN 1923-3094

ISBN 978-1-100-97897-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English upon request (catalogue no. 89-642-X no 005).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^S valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et développement des compétences Canada et du ministère de la Justice Canada. Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement Julie Bertrand de la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour son soutien technique et son professionnalisme et sa participation active à ce projet. De même, des remerciements sont également adressés à Suzanne Belair, René Houle, Michèle Lanoue, Claire Larocque, Evan Nip, Lucie Parisien, Daniel Pereira et Denis Theriault de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet. Finalement, les auteurs tiennent à remercier Jean-Pierre Corbeil, pour ses suggestions et ses commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document.

Table des matières

Introduction	7
Section 1 Définitions de la population de langue française du Nouveau-Brunswick	8
Sources de données	10
Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée	11
2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle.....	11
2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée	13
2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée.....	14
2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique	16
Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française	19
3.1 Fécondité.....	19
3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie.....	20
3.3 La structure par âge	25
3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle	28
3.5 Usage du français dans la sphère publique.....	33
3.6 Connaissance du français.....	35
3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)	40
3.7.1 Lieu de naissance	40
3.7.2 Immigration internationale.....	42
3.7.3 Migration interprovinciale	43
Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire	47
4.1 La santé.....	47
4.2 La justice	49
4.3 L'éducation	53
4.3.1 Chez les enfants	53
4.3.2 Chez les adultes	57
4.4 Médias, arts et culture	62
4.5 Vie communautaire	65
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu.....	67
4.6.1 Répartition au sein des secteurs d'emploi selon la région de résidence.....	68
4.6.2 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie	69
4.6.3 Écarts différentiels de revenu	71
Section 5 Vitalité subjective	74
Conclusion	78
Cartes géographiques	81

Annexe A	92
Annexe B	100
Annexe C	104
Annexe D	105
Références	106

Introduction

Réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et du ministère de la Justice Canada, ce portrait de la population de langue française au Nouveau-Brunswick est le cinquième d'une série de portraits démographiques des minorités de langue officielle au Canada rédigés par la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle au Nouveau-Brunswick en s'appuyant sur des données du recensement de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démographique de la population de langue française au Nouveau-Brunswick. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démographique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue française au Nouveau-Brunswick qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui rendent compte de l'évolution de la population de langue française ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire néo-brunswickois. Cette information est accompagnée d'une série de cartes géographiques présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française au Nouveau-Brunswick.

La troisième partie porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française dans cette province ou qui en résultent, soit la fécondité, la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation selon le groupe de langue maternelle.

La quatrième partie de ce portrait porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*¹, soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière partie de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones, leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

1. Pour faire référence à cette stratégie du gouvernement fédéral en matière de langue officielle, l'expression « Feuille de route » sera utilisée tout au long de ce rapport.

Section 1 Définitions de la population de langue française du Nouveau-Brunswick

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle du Nouveau-Brunswick présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel comprend pas moins de six questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire au Nouveau-Brunswick? Comment définit-on un francophone? En fait, il n'existe pas de définition canonique. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue française. Ainsi, on peut se demander si la définition de la population francophone au Nouveau-Brunswick² correspond aux quelque 235 000 personnes ayant le français comme langue maternelle ou comme première langue officielle parlée³, ou encore aux 244 000 personnes⁴ parlant le français soit le plus souvent (216 000) soit régulièrement (28 000) à la maison. Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 314 000 locuteurs du français, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas le français, mais dont au moins l'un des parents est un locuteur maternel⁵. Ce ne sont là que quelques exemples de variables pouvant être utilisées pour définir les groupes linguistiques⁵.

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte une distinction importante. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. anglais, français, autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle française du Nouveau-Brunswick s'établirait à 235 300 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les francophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle française au Nouveau-Brunswick atteindrait 238 000.

Dans le présent portrait statistique sur les francophones du Nouveau-Brunswick, l'on fera surtout usage de deux critères, soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration au Canada depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme « allophones ».

2. Notons que depuis 1969, suite à l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, le Nouveau-Brunswick est devenu la seule province canadienne officiellement bilingue.

3. Le nombre de francophones au Nouveau-Brunswick est à peu près le même selon qu'on utilise le critère de la langue maternelle ou celui de la première langue officielle parlée, soit 235 000 personnes, mais il peut ne pas s'agir exactement de la même population. Ainsi, les caractéristiques de cette dernière peuvent varier sensiblement en fonction du critère retenu.

4. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

5. Pour ne mentionner que cet exemple, notons qu'en juin 2009, le gouvernement ontarien adoptait une nouvelle définition inclusive de la population francophone (DIF) (auparavant définie selon le critère de la langue maternelle). Cette définition est assez similaire à celle fondée sur la première langue officielle parlée à la différence qu'elle inclut également les personnes de langue maternelle française qui comprennent le français, mais ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue.

Dans la mesure où un allophone ne peut devenir francophone par la langue maternelle, mais qu'il peut le devenir en adoptant le français le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989). Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région ».

La notion de première langue officielle a été choisie par le gouvernement fédéral, en décembre 1991, dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées par Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La partie résiduelle est composée d'une part des personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ou langue d'usage principale à la maison, et qui ne peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles (1,6 %), d'autre part des personnes qui connaissent à la fois le français et l'anglais mais pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer une seule des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle française, la population francophone selon le critère de PLOP exclut la plupart des personnes dont le français est la langue maternelle, mais qui ne pouvaient soutenir une conversation en français au moment du recensement. En outre, elle comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent le français le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en français mais non en anglais. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brosera un portrait statistique des francophones du Nouveau-Brunswick en utilisant principalement le critère de PLOP, mais également, lorsque pertinent, l'information portant sur la langue maternelle⁶. Tout comme le propose le Secrétariat du Conseil du trésor, la population francophone du Nouveau-Brunswick désignera ici les personnes n'ayant que le français comme première langue officielle parlée (PLOP) et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire les personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer seulement le français ou seulement l'anglais en se fondant sur les réponses aux trois variables précitées.

6. Dans ce rapport, on utilisera sans distinction les termes « francophones » et « de langue française ». Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des francophones selon le critère de la langue maternelle, le présent document utilise celui de première langue officielle parlée pour désigner la population francophone ou de langue française. En ce sens, la population cible de ce document diffère légèrement de celle du rapport sur les premiers résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006, diffusé en décembre 2007 (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007). En outre, à des fins de simplification, le terme « francophone » inclut bien entendu la dénomination « acadien ». Notons cependant que, dans le recensement canadien, seule la question sur l'origine ethnique permet d'identifier l'origine acadienne. À cet égard, le présent portrait met l'accent sur le critère linguistique plutôt qu'identitaire ou ethnique.

Sources de données

Ce portrait de la population de langue française au Nouveau-Brunswick présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)⁷ menée en 2006 par Statistique Canada.

Recensement : Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) : Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

7. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante :
http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbg=f&adm=8&dis=2

Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

La population de langue maternelle française du Nouveau-Brunswick comprenait 235 270 personnes en 2006 comparativement à 185 110 personnes en 1951, soit une augmentation de 27 % (voir le tableau 2.1). En comparaison, la population de langue maternelle anglaise s'est accrue de 43 % pour atteindre 465 705 personnes en 2006, alors que celle de tierce langue maternelle, qui compose moins de 3 % de la population de la province, a plus que triplé (soit une augmentation de 260 %), totalisant 18 670 personnes en 2006 comparativement à 5 175 en 1951.

Tableau 2.1
Population selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Autres langues	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1951	515 695	185 110	35,9	325 410	63,1	5 175	1,0
1961	597 935	210 530	35,2	378 635	63,3	8 770	1,5
1971	634 560	214 720	33,8	411 275	64,8	8 565	1,3
1981	689 370	231 970	33,6	448 885	65,1	8 515	1,2
1991	716 500	243 690	34,0	462 875	64,6	9 935	1,4
1996	729 630	242 405	33,2	476 395	65,3	10 830	1,5
2001	719 710	239 360	33,3	468 080	65,0	12 275	1,7
2006	719 650	235 270	32,7	465 705	64,7	18 670	2,6

Nota :

À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

Le tableau 2.2 permet de rendre compte du taux annuel moyen d'accroissement de la population de chacun des groupes de langue maternelle depuis 1951. On y constate que durant la période d'après-guerre (1951 à 1961) l'effectif de la population de tierce langue maternelle s'est accru en moyenne de près de 7 % annuellement en raison de la forte poussée de l'immigration internationale, comparativement à un taux annuel moyen de croissance de moins de 2 % pour ce qui est de l'effectif du reste de la population. On y observe également que l'accroissement annuel moyen de l'effectif de la population de langue maternelle française est demeuré très faible depuis le début des années 1960, et négatif depuis les années 1990. Le taux annuel moyen d'accroissement de la population anglophone est lui aussi très faible sur cette même période, étant dans certains cas inférieur à celui de la population francophone. En revanche celui de l'effectif de la population de tierce langue maternelle est sensiblement plus élevé depuis les années 1980 et 1990. L'accroissement annuel moyen de l'effectif de la population de tierce langue maternelle connaît une forte hausse au tournant du millénaire : il se situe à plus de 10 % entre 2001 et 2006.

Tableau 2.2
Taux annuel moyen d'accroissement de la population selon la langue maternelle,
Nouveau-Brunswick, 1951 à 2006

Période	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
	pourcentage		
1951 à 1961	1,37	1,64	6,95
1961 à 1971	0,20	0,86	-0,24
1971 à 1981	0,80	0,91	-0,06
1981 à 1991	0,51	0,31	1,67
1991 à 1996	-0,11	0,58	1,79
1996 à 2001	-0,25	-0,35	2,68
2001 à 2006	-0,34	-0,10	10,42

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

La population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec réside principalement dans deux provinces qui y sont limitrophes. Le Nouveau-Brunswick est la deuxième province qui compte le plus grand nombre de personnes de langue maternelle française à l'extérieur du Québec, derrière l'Ontario. À elles seules, ces deux provinces comptent en effet 76 % de l'ensemble des francophones résidant à l'extérieur du Québec. Toutefois, la proportion que représentent les francophones du Nouveau-Brunswick parmi l'ensemble de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec a légèrement décliné au fil du temps, passant de 25,6 % en 1951 à 24,1 % en 2006 (voir le tableau 2.3).

Tableau 2.3
Effectif et proportion de Néo-Brunswickois au sein de l'ensemble des francophones à
l'extérieur du Québec, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle française		Proportion de francophones du Nouveau-Brunswick
	Nouveau-Brunswick	Canada moins le Québec	
	nombre		pourcentage
1951	185 110	721 820	25,6
1961	210 530	853 460	24,7
1971	214 720	926 295	23,2
1981	231 970	923 605	25,1
1991	243 690	976 415	25,0
1996	242 405	970 205	25,0
2001	239 355	980 270	24,4
2006	235 275	975 390	24,1

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

En ce qui concerne la proportion de francophones au sein de la province, elle est passée de 35,9 % en 1951 à 32,7 % en 2006 (voir le tableau 2.1). Malgré cette légère baisse, le Nouveau-Brunswick reste de loin la province, à l'exception du Québec, où la proportion de francophones est la plus importante.

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée constitue une définition plus inclusive de la population francophone parce qu'il permet d'inclure les personnes de tierce langue maternelle dans la population francophone ou anglophone. La plupart des personnes de tierce langue maternelle se retrouvent habituellement dans le groupe de première langue officielle parlée majoritaire. Néanmoins, la population de première langue officielle parlée française est habituellement plus nombreuse que la population de langue maternelle française dans une province comme l'Ontario, par exemple, où la proportion de personnes de tierce langue maternelle est élevée.

La situation est différente au Nouveau-Brunswick. En effet, l'utilisation du critère de la première langue officielle parlée se traduit par un effectif de francophones à peu près équivalent à celui selon la langue maternelle dans cette province où les personnes de tierce langue maternelle ne constituent que 2,6 % de la population. La population de première langue officielle parlée française du Nouveau-Brunswick est de 235 130, comparativement à 235 270 personnes de langue maternelle française, pour une proportion de 32,7 % de la population totale de la province dans chacun des cas.

Tableau 2.4
Population selon la première langue officielle parlée, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2006

Année	Première langue officielle parlée											
	Total		Français		Anglais		Français et anglais		Ni français ni anglais		Minorité francophone ¹	
	nombre		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1971	634 555		215 015	33,9	418 710	66,0	230	0,0	600	0,1	215 130	33,9
1981	689 375		229 605	33,3	455 700	66,1	3 650	0,5	415	0,1	231 430	33,6
1991	716 495		241 765	33,7	472 550	66,0	1 730	0,2	455	0,1	242 630	33,9
1996	729 630		240 060	32,9	487 200	66,8	1 965	0,3	405	0,1	241 040	33,0
2001	719 710		237 615	33,0	480 085	66,7	1 665	0,2	345	0,0	238 450	33,1
2006	719 650		234 155	32,5	482 870	67,1	1 950	0,3	680	0,1	235 130	32,7

1. Total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais.

Nota :

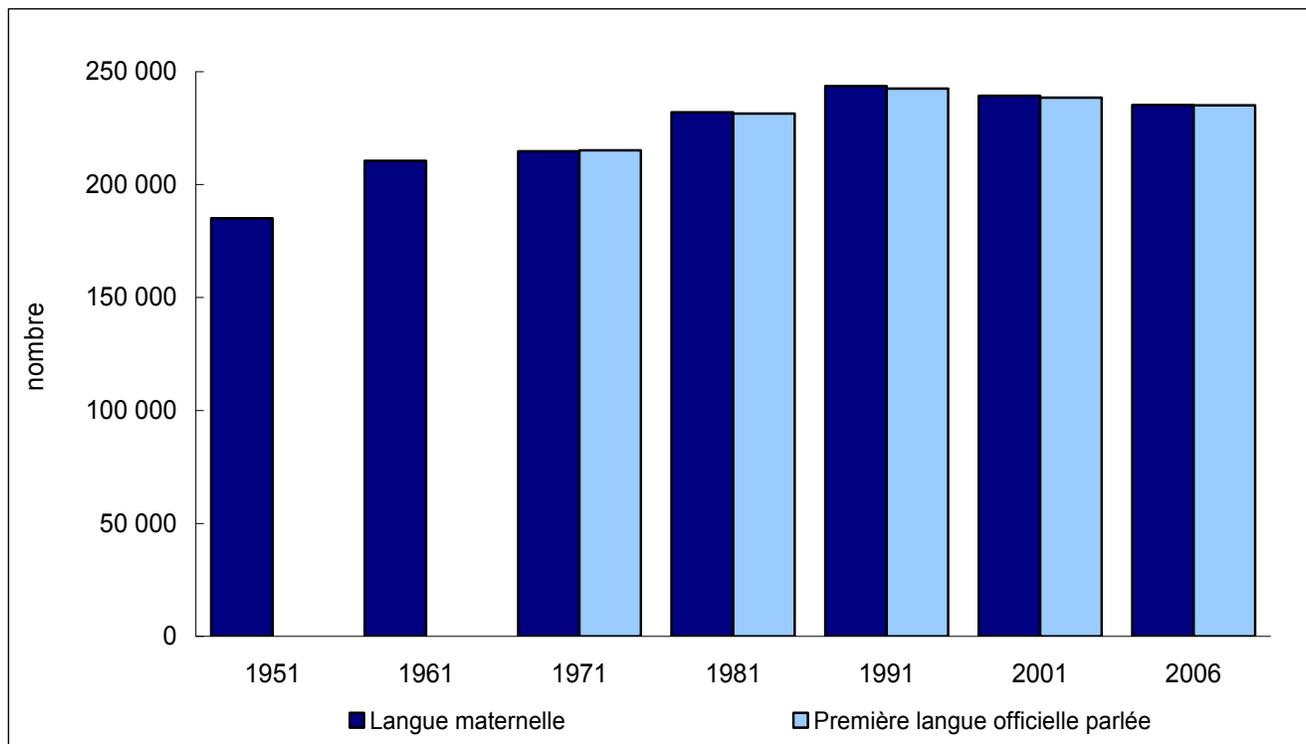
Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Le graphique 2.1 démontre qu'au Nouveau-Brunswick, la population de langue maternelle française a été généralement égale ou légèrement supérieure à celle de la population de première langue officielle parlée entre 1971 et 2006. Lorsque la population de langue maternelle française est égale à la population de première langue officielle parlée française, cela signifie que l'intégration linguistique des personnes de tierce langue maternelle ne se fait pas au profit de la langue minoritaire. Lorsque la population de langue maternelle française est supérieure à celle de première langue officielle parlée, cela signifie qu'en plus de ne pas intégrer les personnes de tierce langue maternelle, certaines personnes de langue maternelle française connaissent l'anglais, mais ne connaissent plus le français suffisamment pour soutenir une conversation. Pour cette raison, ils sont inclus dans le groupe de première langue officielle parlée anglais.

Graphique 2.1

Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Nouveau-Brunswick, 1951 à 2006



Nota :

Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable première langue officielle parlée qu'à partir de 1971. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

Nous avons vu que le Nouveau-Brunswick est la province, à l'exception du Québec, qui compte la plus grande proportion de francophones au sein de sa population, soit 33 %. Au total, environ 90 % de la population du Nouveau-Brunswick dont le français est la première langue officielle parlée réside dans 6 des 15 divisions de recensement (DR) de la province, soit Gloucester (28 %), Westmorland (24 %), Madawaska (13 %), Kent (10 %), Restigouche (9 %) et Northumberland (5 %) (voir les tableaux A-1 à A-3 en annexe).

Plus de la moitié des francophones du Nouveau-Brunswick résident dans le nord de la province, région⁸ où les francophones représentent 77 % de la population (voir le tableau 2.5). En ajoutant les francophones du Sud-Est, ce sont près de 9 francophones sur 10 qui vivent dans une division de recensement où ils représentent 40 % ou plus de la population. La division de recensement de Madawaska (94 %) compte la plus forte proportion de francophones, suivie des divisions de Gloucesster (85 %), Kent (73 %) et Restigouche (65 %). Dans le reste de la province, mise à part la division de recensement de Northumberland, où 26 % de la population est francophone, la proportion de personnes de langue française y est très faible⁹.

C'est dans la division de Westmorland, au Sud-Est de la province, que l'on retrouve les subdivisions de recensement de Moncton et Dieppe. À elles seules, ces deux subdivisions regroupent 10 % et 6 % des francophones du Nouveau-Brunswick. Quant à la subdivision d'Edmunston, qui se trouve dans la division de Madawaska, elle comprend près de 7 % des francophones du Nouveau-Brunswick.

Nous verrons plus loin que la proportion que représentent les francophones au sein de ces régions influe directement sur leurs comportements langagiers.

Tableau 2.5
Effectif et répartition des francophones au sein de la province et proportion de francophones dans la région de résidence, Nouveau-Brunswick, 2006

Région	Répartition des francophones au sein de la province		Proportion de francophones dans la région
	Francophones nombre	pourcentage	
Nord	127 130	54,1	77,4
Sud-Est	78 515	33,4	48,7
Reste du N.-B.	29 485	12,5	7,5
Total	235 130	100,0	32,7

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

8. Pour les fins de l'analyse, le Nouveau-Brunswick est divisé en trois régions: Nord, Sud-Est et reste de la province (voir la carte 1.1 à la section des cartes géographiques). Dans ce document, pour désigner cette dernière région on utilise indifféremment les expressions « reste de la province » et « reste du Nouveau-Brunswick ».

9. Le choix d'inclure la division de recensement (DR) de Northumberland au reste du Nouveau-Brunswick tient surtout au fait que nous avons reproduit ici la définition des régions utilisée lors de la diffusion des premiers résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO), définition recommandée à l'origine par les membres du comité consultatif de cette enquête. Il aurait été possible de rattacher cette DR soit à la région du Sud-Est, soit à celle du Nord de la province. En 2006, la population du Nord, selon la définition adoptée dans le présent rapport, était composée à 77,4 % de personnes de langue française, celle du Sud-Est à 48,7 % et celle du reste de la province à 7,5 % de personnes de langue française. Si l'on exclut la DR de Northumberland du reste de la province, cette dernière proportion passe à 4,9 %. Cependant, la population de langue française de cette DR se situait à 26,3 % en 2006, une proportion assez supérieure à ce qu'on observe dans les autres DR de cette région, lesquelles comptent toutes une proportion de la population de langue française inférieure à 10 %. En outre, une partie des subdivisions de recensement à haute densité francophone de cette DR sont limitrophes de la région du Sud-Est (Hardwicke, Rogersville) de la province, alors que deux autres subdivisions (Neguac et Alnwick) sont à moindre distance limitrophes de la région du Nord. Par ailleurs, la DR de Northumberland fait également partie de la même région économique que les DR de Restigouche et de Gloucester située dans le Nord de la province.

2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique

Dans le cadre du présent portrait statistique sur les francophones du Nouveau-Brunswick, nous ne nous contenterons pas seulement de présenter de l'information selon l'une ou l'autre des grandes régions de résidence. Parce que les francophones ne sont pas répartis également entre les diverses unités géographiques et parce que la proportion qu'ils y représentent varie d'une division de recensement (DR) ou d'une subdivision de recensement (SDR) à l'autre au sein des régions, la présentation de statistiques qui tiennent compte de leur part relative au sein de leur municipalité de résidence se révèle être fort utile aux fins de la présente étude. En d'autres termes, la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité peut influencer davantage sur leurs perceptions et leurs pratiques linguistiques que leur proportion au sein d'une plus grande région.

L'examen de la distribution des francophones selon le poids relatif que leur groupe représente au sein des municipalités où ils résident (voir le tableau 2.6) révèle une distribution qui fournit un nouvel éclairage sur le rapport minoritaire/majoritaire. La très grande majorité des francophones du Nouveau-Brunswick résident au sein de municipalités où ils représentent au moins 70 % de la population. De fait, 7 % des francophones du Nouveau-Brunswick vivent dans une municipalité où ils représentent moins de 10 % de la population, et 3 % d'entre eux résident dans une municipalité où leur poids relatif se situe entre 10 % et 29 %. Dans l'ensemble de la province, 80 % des francophones vivent dans des municipalités où ils sont majoritaires.

Tableau 2.6
Effectif et proportion de francophones selon leur poids relatif au sein de leur municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick, 2006

Poids relatif dans la municipalité	Francophone	
	nombre	pourcentage
0 à 9 %	17 050	7,2
10 à 29 %	6 730	2,9
30 à 49 %	22 200	9,4
50 à 69 %	24 815	10,6
70 % et plus	164 360	69,9
Total	235 155	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Le nombre total de personnes dont la première langue officielle parlée est le français est légèrement différent du nombre obtenu dans d'autres tableaux présentés dans ce portrait. Cet écart résulte de l'arrondissement aléatoire et du mode de répartition aléatoire de la catégorie « français-anglais ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

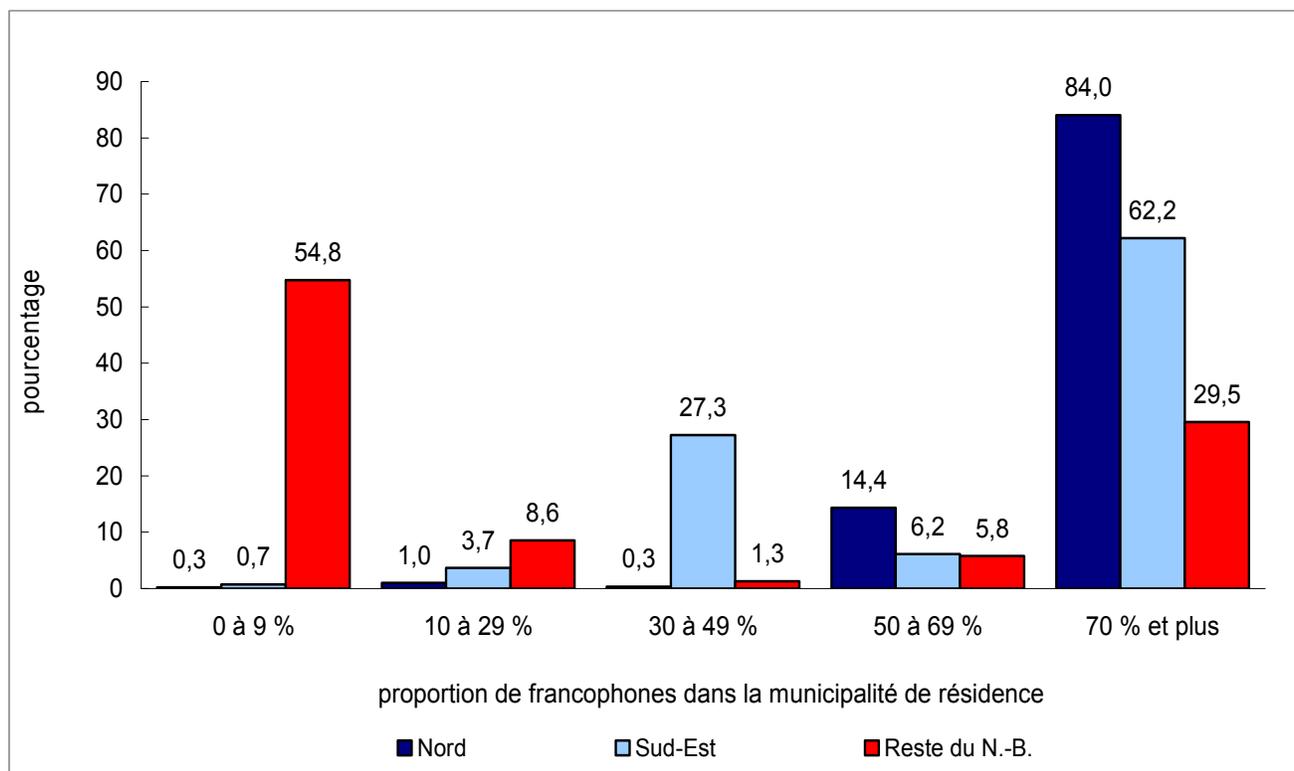
Ce poids relatif des francophones dans leur municipalité de résidence est très variable dans les régions du Sud-Est, du Nord et du reste du Nouveau-Brunswick (voir le graphique 2.2). Dans le Nord, là où vivent 54 % des francophones de la province, 84 % des francophones résident dans des municipalités où ils représentent 70 % ou plus de la population.

Dans la région du Sud-Est, là où vivent le tiers des francophones de la province, près de sept francophones sur dix résident dans une municipalité où le poids du groupe francophone est égal ou supérieur à 50 % alors que plus d'un francophone sur quatre vit au sein d'une municipalité où ce groupe linguistique représente entre 30 % et 49 % de la population. Enfin, plus de 10 % des francophones résident dans le reste de la province, où leur poids relatif est le plus faible : la majorité (55 %) d'entre eux résident dans une municipalité où ils représentent moins de 10 % de la population alors que près de 30 % habitent une municipalité où leur poids relatif se situe à 70 % ou plus.

Les tableaux A-1 à A-3 qui figurent à l'annexe A ainsi que les cartes géographiques qui les précèdent présentent le poids relatif de la population francophone au sein de chacune des régions, des divisions de recensement et de certaines subdivisions qui en font partie en 2006.

Graphique 2.2

Proportion de francophones au sein des régions du Nouveau-Brunswick selon leur poids relatif dans leur municipalité de résidence, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information portant sur la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité de résidence est très utile dans l'analyse des perceptions et des comportements langagiers des francophones. Cependant, les tailles des municipalités sont variées et, dans le cas des agglomérations urbaines, par exemple, cette information ne permet pas de savoir si les francophones sont répartis un peu partout à travers l'ensemble du territoire de la municipalité ou s'ils sont concentrés dans certains secteurs spécifiques.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les francophones résident dans des régions spécifiques, à l'intérieur desquelles leur proportion au sein des municipalités est variable. Il est aussi utile de distinguer les municipalités au sein desquelles les francophones sont concentrés sur une partie du territoire de celles où ils ne forment aucune concentration particulière. Pour ce faire, nous présentons ici la répartition des francophones sur le territoire à l'aide d'un indice de concentration¹⁰. Le tableau 2.7 permet de constater l'utilité d'un tel concept.

Une telle information revêt une grande utilité dans la mesure où la concentration d'un groupe linguistique sur un territoire donné, tout comme le poids relatif de ce groupe, aura une influence sur les pratiques linguistiques potentielles de ses membres.

10. Se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion.

Tableau 2.7

Répartition des francophones selon la région de résidence et l'indice de concentration au sein de leur municipalité, Nouveau-Brunswick, 2006

Région	Concentration au sein de la municipalité			Total
	Faible	Moyenne pourcentage	Forte	
Nord	0,2	1,1	98,7	100,0
Sud-Est	0,7	0,8	98,5	100,0
Reste du N.-B.	34,2	29,2	36,6	100,0
Nouveau-Brunswick	4,6	4,5	90,9	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère au total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et la moitié de la PLOP français et anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information qu'on peut tirer d'un tel indice de concentration est utile lorsqu'on la compare à celle présentée au graphique 2.2. Ainsi, par exemple, ce graphique révèle que dans la région du Sud-Est de la province, près de 27 % des francophones vivent dans des municipalités où ils représentent entre 30 % et 49 % de la population. Cependant, à l'aide de l'indice de concentration, on observe que dans cette région, pratiquement tous les francophones, soit 99 %, sont fortement concentrés sur le territoire de la municipalité où ils résident. La concentration des francophones est aussi forte (99 %) dans la région du Nord, où plus de huit francophones sur dix vivent dans des municipalités où ils constituent plus de 70 % de la population. De même, alors que les francophones du reste du Nouveau-Brunswick ne forment que 7 % de la population de cette région, 66 % d'entre eux sont moyennement ou fortement concentrés sur la partie du territoire où ils résident.

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants¹¹. Ces facteurs seront présentés dans cette section, de même que celui de la continuité linguistique intragénérationnelle, ou son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier facteur, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme, peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française au Nouveau-Brunswick. Toutefois, dans certains cas, ceux de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

3.1 Fécondité

Durant la première moitié du XXe siècle, les différences de fécondité entre les groupes linguistiques ont permis d'expliquer en partie la croissance ou le maintien de la population de certains groupes par rapport à d'autres. Au Nouveau-Brunswick, la surfécondité de la population de langue maternelle française s'est maintenue jusqu'en 1966 comparativement au groupe de tierce langue maternelle et jusqu'en 1981 par rapport au groupe de langue maternelle anglaise.

Durant le lustre 1956 à 1961, par exemple, le niveau de fécondité des femmes de langue maternelle française était de 5,91 enfants par femmes (5 910 enfants pour 1 000 femmes) contre 4,27 et 5,44 respectivement pour celles de langue maternelle anglaise et tierce. À partir de 1981, l'indice synthétique de fécondité des francophones était inférieur à ceux des deux autres groupes et il a atteint son plus bas niveau, soit 1,34 enfant par femme, durant les lustres 1996 à 2001 et 2001 à 2006.

Les démographes établissent que, dans les conditions actuelles de faible mortalité, le seuil de remplacement des générations correspond à un indice de 2,1, c'est-à-dire de 2 100 enfants pour 1 000 femmes. On note qu'à partir du lustre 1976 à 1981, le niveau de fécondité des femmes francophones et anglophones était inférieur à ce seuil de remplacement de leur population alors que chez les femmes de tierce langue maternelle, leur niveau de fécondité est passé sous la barre des 2,1 au cours de la période 1986 à 1991. On remarquera également que le niveau de fécondité des femmes de tierce langue maternelle a diminué moins rapidement que celui des femmes des autres groupes linguistiques. Entre 2001 et 2006, il était toujours légèrement supérieur à celui des femmes de langue maternelle anglaise. Cependant, comme nous le verrons plus loin, l'incidence d'un indice de fécondité plus élevé chez un groupe linguistique ne se traduit pas nécessairement par un accroissement de la population de ce groupe par rapport aux autres. Dans le cas des mères de langue maternelle française, tout comme dans celui des mères de tierce langue maternelle, la transmission d'une autre langue maternelle aux enfants, généralement la langue majoritaire du milieu de vie, est un phénomène non négligeable.

11. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

Tableau 3.1
Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick,
1956 à 2006

Période quinquennale	Enfants par femme			
	Toutes langues	Français	Anglais	Autres langues
				nombre
1956 à 1961	4,82	5,91	4,27	5,44
1961 à 1966	4,35	5,07	3,97	4,81
1966 à 1971	2,98	3,26	2,81	3,87
1971 à 1976	2,38	2,41	2,36	2,62
1976 à 1981	1,82	1,91	1,81	2,37
1981 à 1986	1,66	1,61	1,68	2,20
1986 à 1991	1,60	1,45	1,68	1,81
1991 à 1996	1,57	1,38	1,67	1,86
1996 à 2001	1,50	1,34	1,58	1,82
2001 à 2006	1,48	1,34	1,54	1,57

Nota : La méthode de calcul de l'indice de fécondité est tirée de Lachapelle (1988).

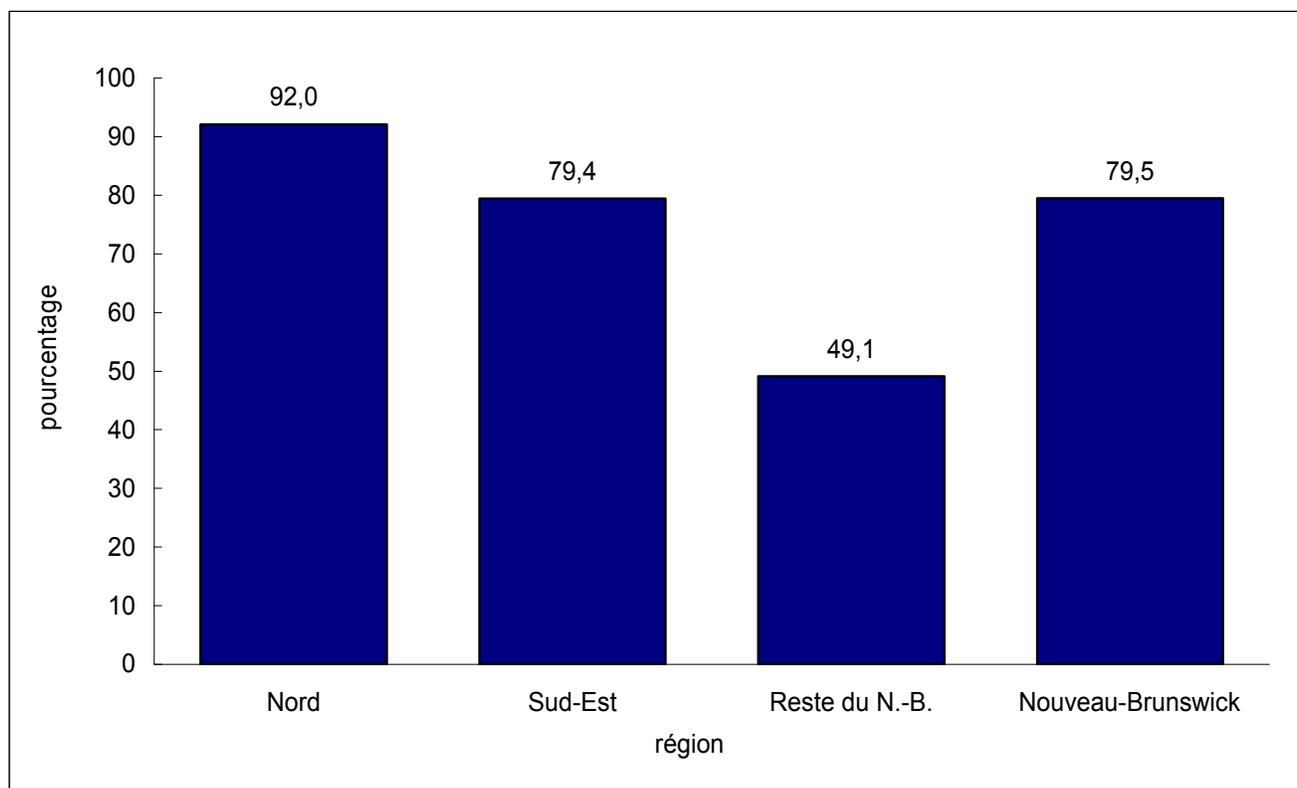
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1956 à 2006.

3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

Bien que l'indice synthétique de fécondité fournisse un renseignement utile sur le nombre de naissances au sein des différents groupes de langue maternelle, celui-ci ne fournit aucune information sur la langue maternelle transmise aux enfants. On sait en effet que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné. Comme nous le verrons plus loin, ce facteur influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. Le graphique 3.1 permet en effet de constater que la proportion des couples constitués d'au moins un partenaire de langue maternelle française qui transmettent le français comme langue maternelle à leurs enfants varie considérablement d'une région à l'autre du Nouveau-Brunswick. Dans le Nord de la province, ce sont plus de 9 enfants sur 10 qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle comparativement à un sur deux pour la région du reste du Nouveau-Brunswick. Dans la région Sud-Est, cette proportion est semblable à celle observée dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, soit 8 enfants sur 10 qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle.

Graphique 3.1

Proportion d'enfants de moins de 18 ans de langue maternelle française vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la région, Nouveau-Brunswick, 2006

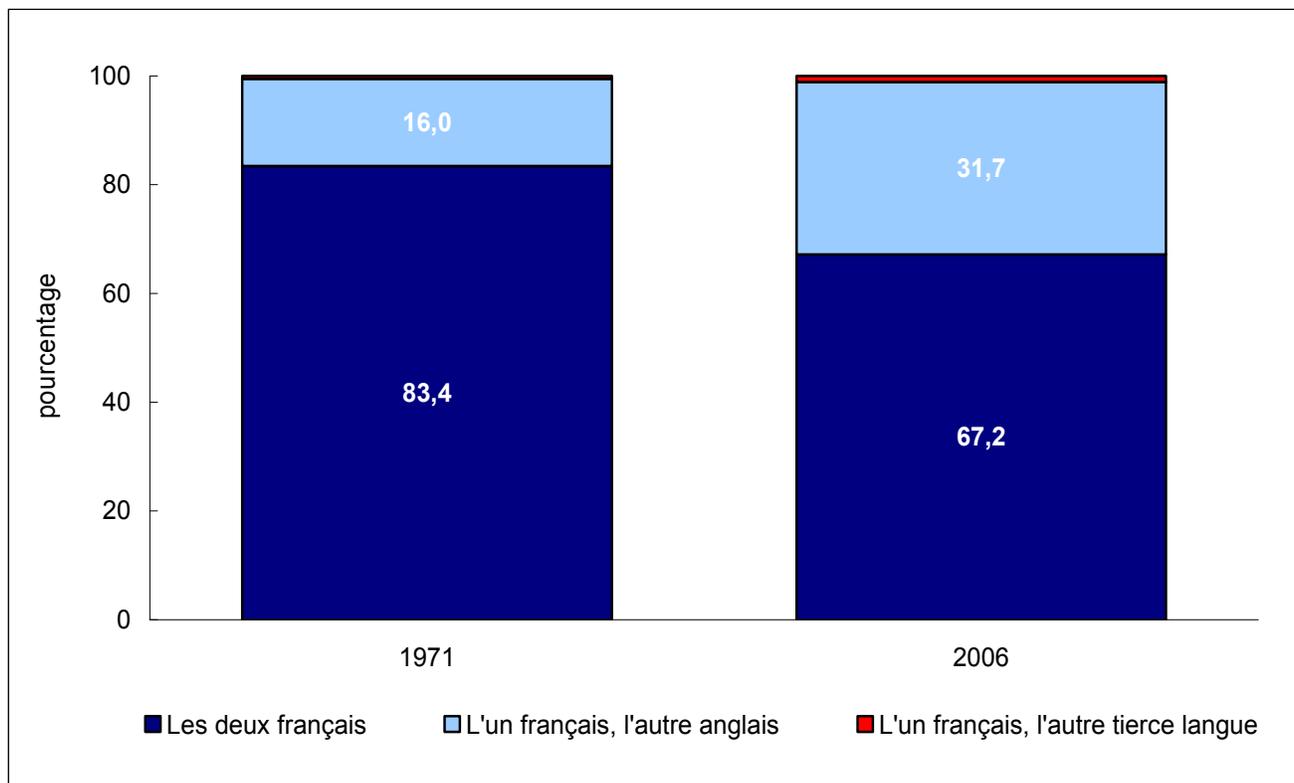


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La proportion que forment les francophones au sein d'une région donnée, voire leur niveau de concentration géographique, entraîne des propensions différentielles à former des couples linguistiquement mixtes ou exogames. Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a doublé au Nouveau-Brunswick, passant de 16 % à 32 % (voir le graphique 3.2). À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 83 % en 1971 à 67 % en 2006. La formation de familles exogames français-tierce langue est restée stable durant cette période, avec une proportion d'environ 1 %.

Graphique 3.2

Proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la langue maternelle des parents, Nouveau-Brunswick, 1971 et 2006



Nota :

Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

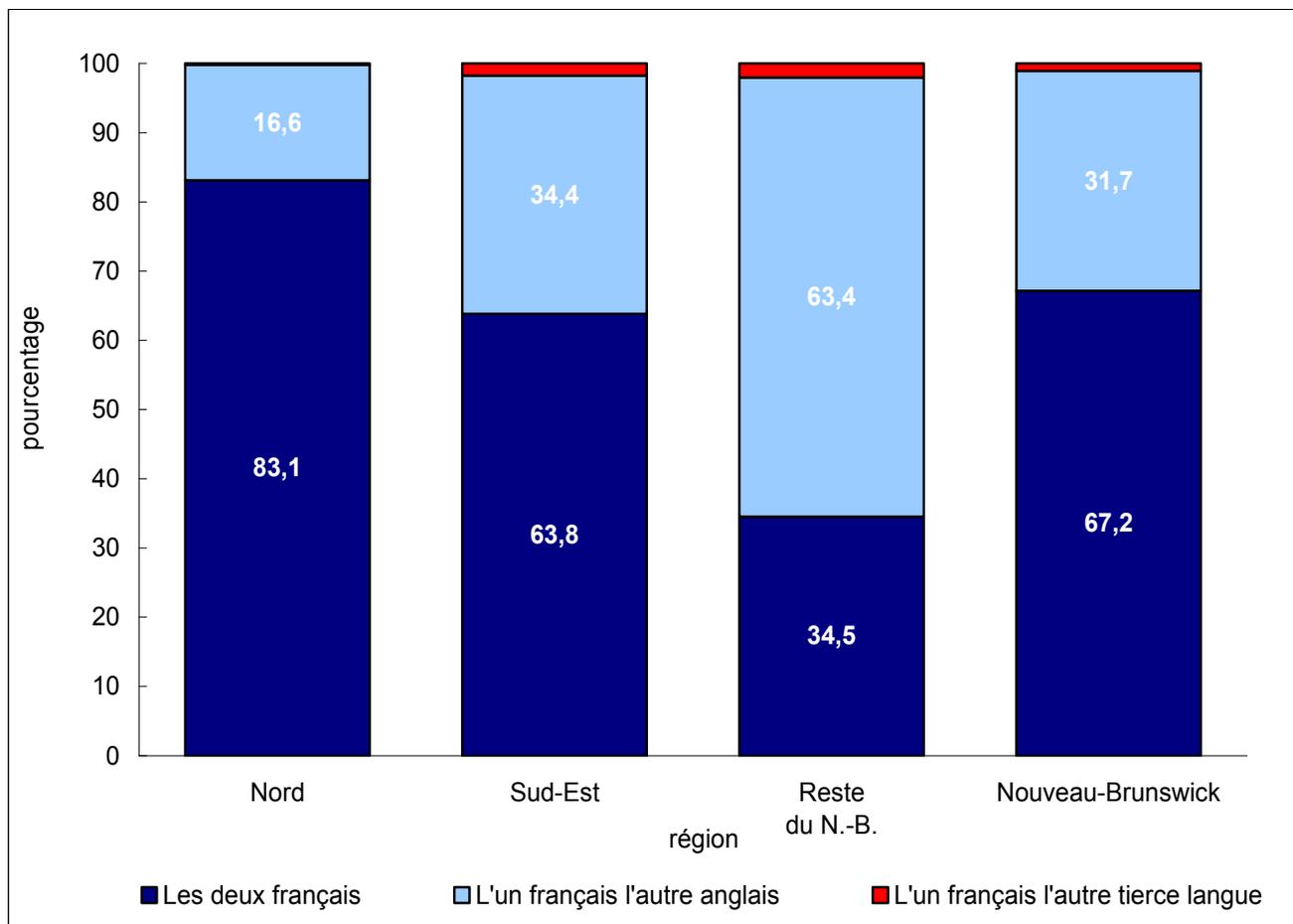
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Parmi les enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille composée d'au moins un conjoint de langue maternelle française, la proportion d'entre eux vivant au sein d'une famille exogame français-anglais varie également de façon importante selon que ces familles habitent l'une ou l'autre des régions de la province (voir le graphique 3.3). C'est dans le Nord que la propension des enfants à vivre au sein d'une famille dont les deux parents sont de langue maternelle française est la plus forte (83 %) alors que dans le Sud-Est et dans le reste de la province, ces proportions sont de 64 % et 35 % respectivement. Dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, près d'un enfant sur trois dont au moins un des parents est de langue maternelle française vit au sein d'une famille exogame. Celle-ci est, sauf exceptions, composée d'un conjoint de langue maternelle anglaise : moins de 2 % des enfants vivent, en effet, dans une famille composée d'un conjoint de langue maternelle française et d'un conjoint de tierce langue maternelle.

Entre 1971 et 2006, la proportion de couples exogames français-anglais et de couples exogames français-tierce langue a augmenté au Nouveau-Brunswick au sein de l'ensemble des couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française, passant de 18 % à 28 % et de 0,6 % à 1,1 % respectivement au cours de cette même période. À l'opposé, la part des couples endogames dont les deux conjoints ont le français comme langue maternelle a diminué, passant de 82 % en 1971 à 71 % en 2006.

Graphique 3.3

Proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la langue maternelle des parents, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006



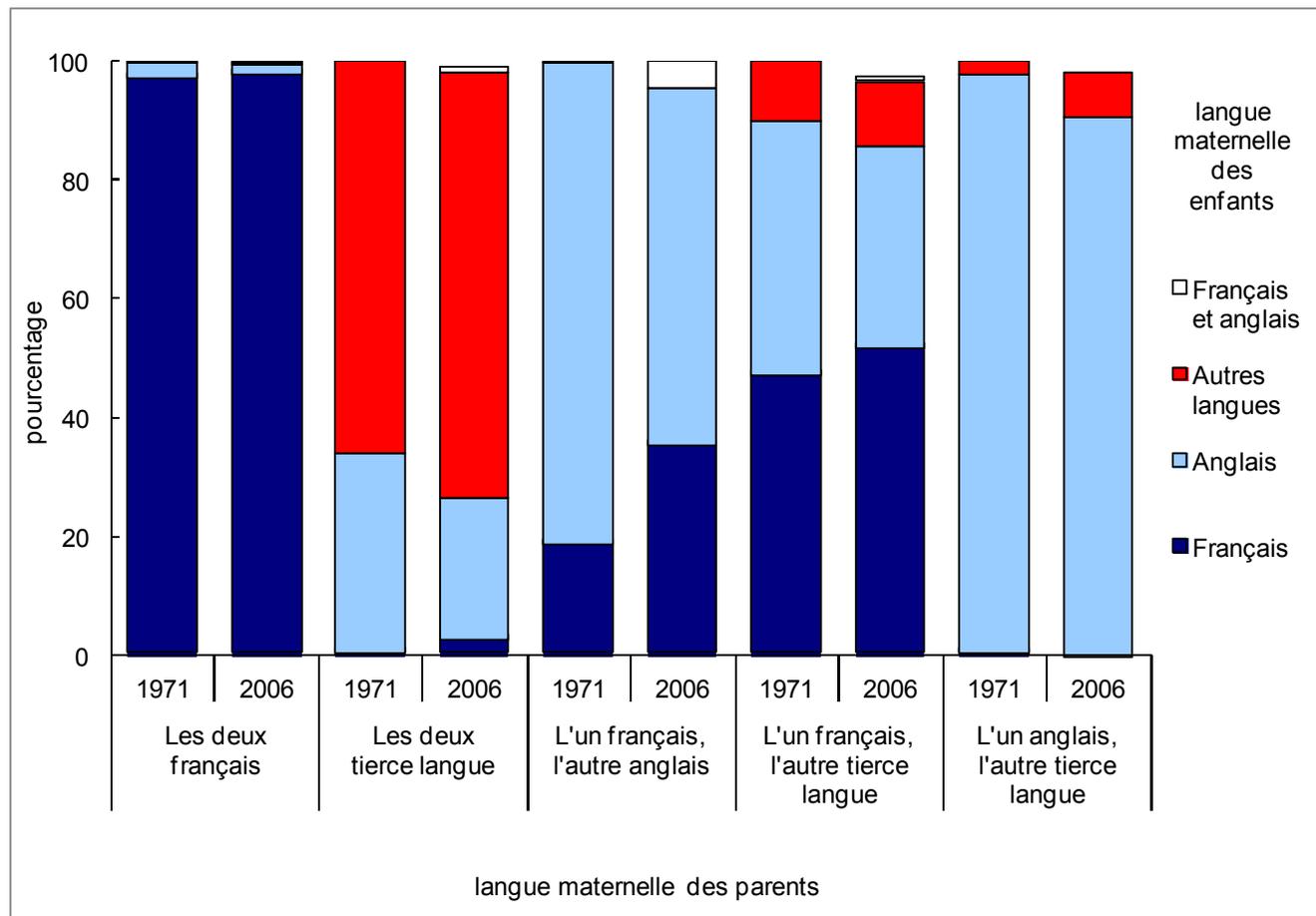
Nota : Les réponses multiples ont été également redistribuées entre les groupes linguistiques.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison de la forte augmentation de la proportion des couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, l'on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français dans une proportion de 19 % en 1971, cette proportion atteignait 35 % en 2006 (voir le graphique 3.4). On constate également une augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, soit de 47 % à 52 % au cours de la même période.

Le graphique 3.4 met en évidence un autre élément notable : chez les couples endogames francophones, la transmission du français aux enfants de moins de 18 ans est très forte, se situant à 97 % en 1971 et 98 % en 2006.

Graphique 3.4
Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans selon la langue maternelle des parents, Nouveau-Brunswick, 1971 et 2006



Nota :

Pour 2006, seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants seuls la catégorie français et anglais a été considérée parmi les réponses multiples. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Les femmes ont généralement tendance à transmettre leur langue maternelle dans une plus forte proportion que les hommes. En 2006, 50 % des enfants dont la mère est de langue maternelle française et le père de langue maternelle anglaise déclaraient avoir le français comme langue maternelle comparativement à 28 % des enfants dont le père est de langue maternelle française et la mère de langue anglaise. Cet écart est beaucoup plus important en 2006 qu'il ne l'était en 1971; les taux de transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-anglais étaient alors de 20 % pour ceux ayant une mère de langue française et de 18 % pour ceux ayant un père de langue française.

Le tableau 3.2 rend compte du fait qu'entre 1971 et 2006, au sein des couples exogames avec un conjoint de langue maternelle française, la proportion de conjoints de langue maternelle autre que française qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais s'est accrue. Ainsi, l'augmentation de la transmission du français aux enfants vivant dans des familles exogames français-anglais semble aller de pair avec une augmentation du bilinguisme français-anglais des conjoints non francophones. Cette augmentation touche particulièrement les conjointes de langue maternelle anglaise ainsi que celles de tierce langue : les premières affichaient un taux de bilinguisme français-anglais de 41 % en 2006 comparativement à 30 % en 1971 alors que les secondes affichaient, lors de ces mêmes recensements, des taux de 58 % et de 35 % respectivement. Le niveau de connaissance du français par les conjoints de langue maternelle anglaise vivant au sein de couples exogames français-anglais a quant à lui connu une plus faible augmentation, passant de 32 % à 35 %.

Mentionnons en outre qu'en 1971, 22 % des conjointes de langue maternelle française qui vivaient avec un conjoint de langue anglaise parlaient français le plus souvent à la maison comparativement à 17 % des conjoints de langue maternelle française vivant avec une conjointe de langue anglaise. Trente-cinq ans plus tard, en 2006, ces proportions étaient de 31 % et de 26 % respectivement.

Tableau 3.2
Proportion de conjoints de langue maternelle autre que français qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais, selon la combinaison linguistique du couple, Nouveau-Brunswick, 1971 et 2006

Combinaison linguistique du couple	1971	2006
	pourcentage	
Conjoint anglais et conjointe français	32,2	35,2
Conjoint français et conjointe anglais	29,5	41,3
Conjoint autre langue et conjointe français	39,2	48,5
Conjoint français et conjointe autre langue	35,2	57,9

Nota : Seules les réponses uniques ont été utilisées.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

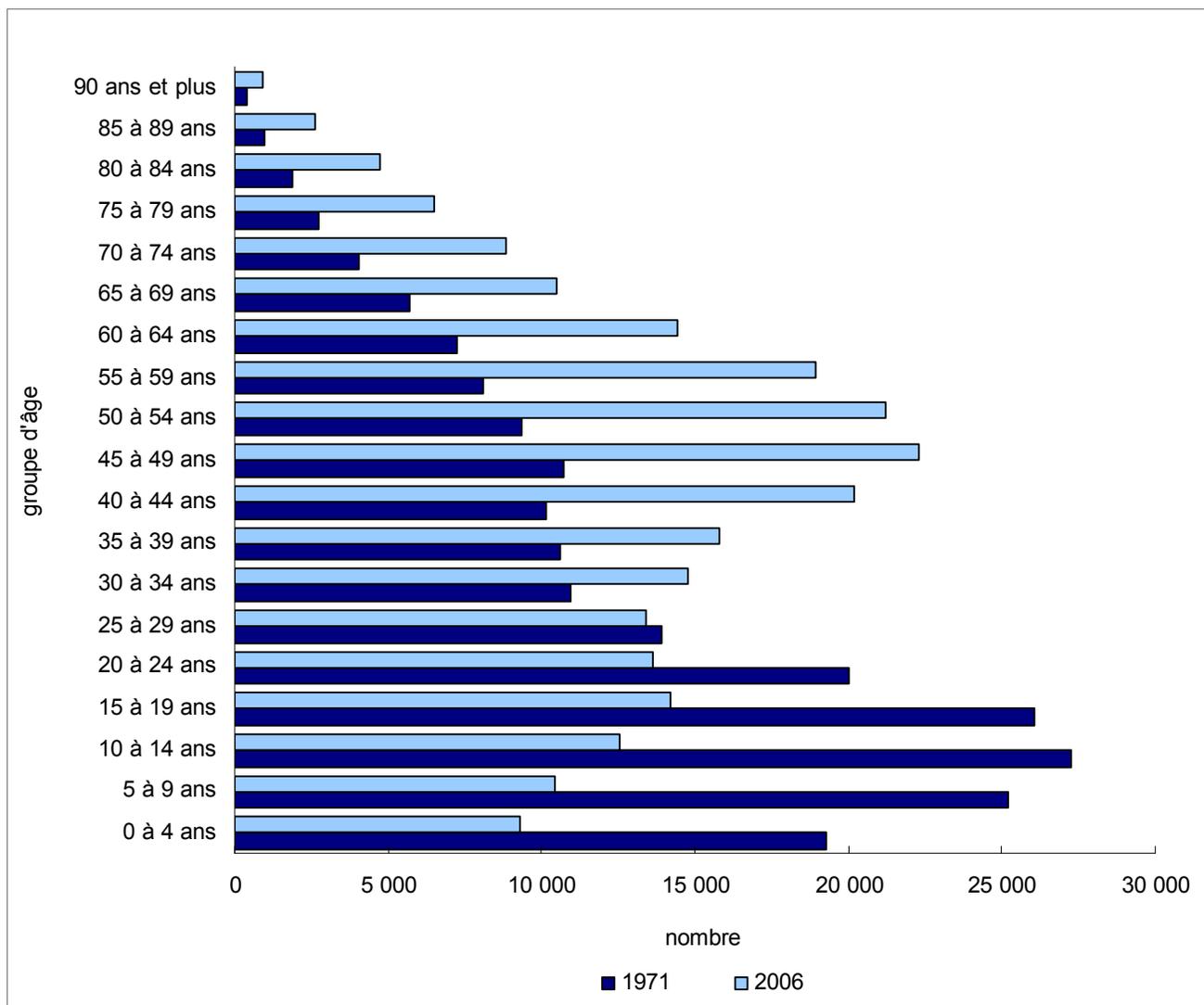
3.3 La structure par âge

L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population francophone du Nouveau-Brunswick est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. Entre 1971 et 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution importante du taux de fécondité des francophones. Vient s'y ajouter une transmission incomplète de la langue maternelle aux enfants, situation qui, comme nous le verrons plus bas, n'a toutefois pas beaucoup changé depuis 35 ans. Rappelons que, au moment du Recensement de 2006, huit enfants de moins de 18 ans sur dix issus d'un couple composé d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle.

L'évolution démographique d'une population dépend essentiellement du renouvellement de ses effectifs, lequel s'effectue principalement par les naissances, l'immigration internationale et, dans une certaine mesure, la migration interprovinciale. Au cours des 35 dernières années, au Nouveau-Brunswick, l'immigration internationale a toutefois peu joué sur l'évolution de l'effectif de la population de langue maternelle française en raison du caractère marginal de son apport démographique. Le graphique 3.5 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de cette population francophone au Nouveau-Brunswick. Depuis 1971, l'effectif de la population de langue maternelle française a connu une croissance de 20 560 personnes, passant ainsi de 214 715 à 235 270. L'augmentation de cette population a touché essentiellement les personnes de 30 ans ou plus alors que les personnes de moins de 30 ans ont vu leur effectif diminuer de façon importante, principalement en raison d'un taux de fécondité inférieur au seuil de remplacement de la population.

En 2006, le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans (9 320) était beaucoup plus faible que le nombre d'adultes âgés de 30 à 34 ans (14 785), l'âge moyen de la fécondité, pour un rapport de 0,63. Par comparaison, en 1971 ce rapport était de 1,76 (soit 19 275 / 10 960). En outre, notons au graphique 3.5 que l'effectif de la génération des *baby-boomers* (nés entre 1946 et 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans en 1971 et à celles âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans 35 ans plus tard, est passé de 98 565 personnes en 1971 à 82 635 personnes en 2006.

Graphique 3.5
Structure par âge de la population de langue maternelle française,
Nouveau-Brunswick, 1971 et 2006



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

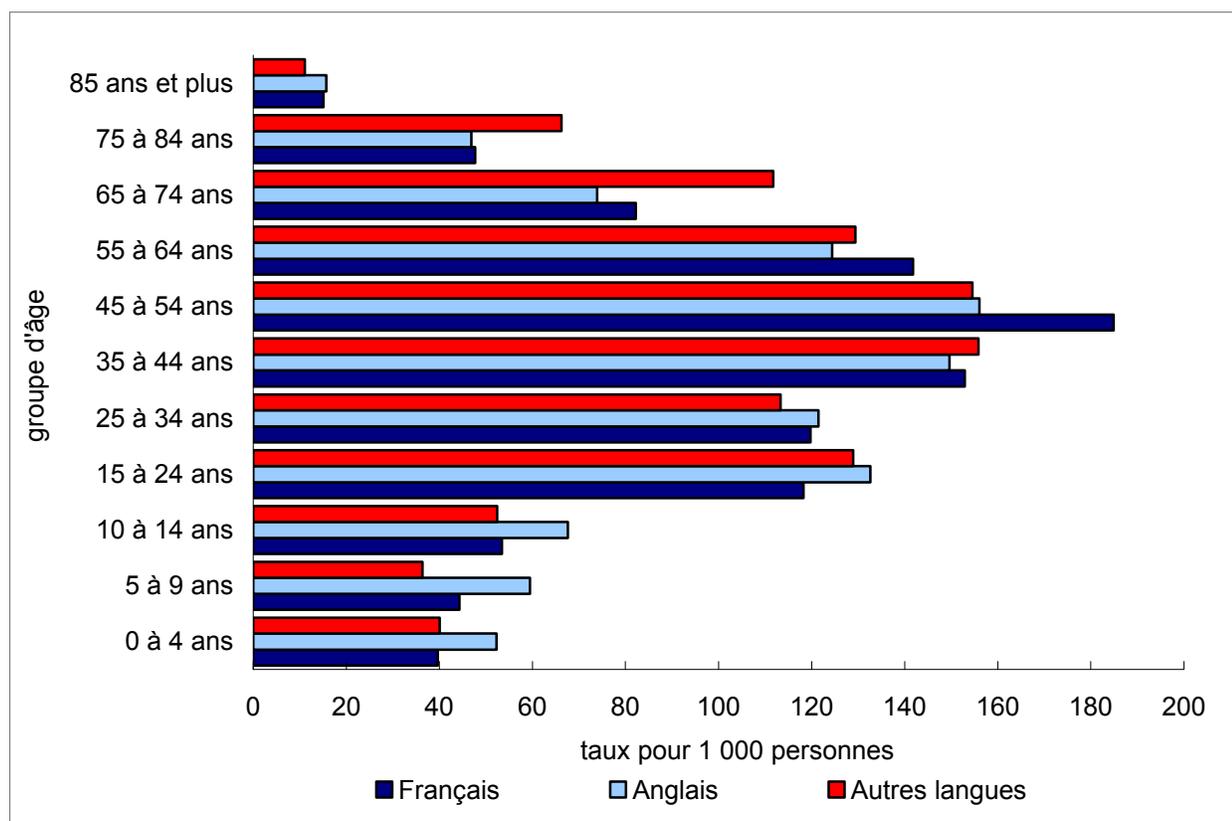
Le faible effectif des plus jeunes générations en 2006, couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des 65 ans, produira donc une structure par âge témoignant d'un vieillissement important de la population de langue maternelle française.

Le vieillissement de la population francophone étant principalement le fait d'un faible taux de fécondité, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle française aux enfants. Nous avons en effet constaté que bien que le taux de transmission intergénérationnelle du français ait augmenté dans les familles composées de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, c'est tout de même six enfants sur dix âgés de moins de 18 ans vivant au sein de ces familles qui se sont vus transmettre uniquement l'anglais comme langue maternelle en 2006 (voir le graphique 3.4).

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle est cependant demeurée stable au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle française âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française¹². Notons qu'« [un] groupe linguistique ressort gagnant du processus de transmission de la langue maternelle lorsque l'indice est supérieur à 1. [...] À l'inverse, le bilan des déplacements est défavorable à une langue maternelle lorsque son indice est inférieur à 1 » (Lachapelle et Lepage, 2011 : page 91). Au Nouveau-Brunswick, cet indice était de 0,91 en 1971 et de 0,93 en 2006. Bien que cet indice soit demeuré stable, la transmission intergénérationnelle est néanmoins défavorable à la population de langue maternelle française¹³. L'indice observé au Nouveau-Brunswick est toutefois supérieur à celui de l'ensemble du Canada à l'extérieur du Québec, où il est de 0,73.

La forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle française depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.6 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle du Nouveau-Brunswick en 2006. Bien que la part relative des cohortes de moins de 35 ans du groupe de langue maternelle anglaise soit plus importante que ne l'est celle des deux autres groupes, on constate que les conséquences d'un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations sont également apparentes chez ce groupe linguistique. Contrairement au groupe de langue maternelle française et tierce, le groupe anglophone bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes. En 2006, l'indice de continuité linguistique intergénérationnelle du groupe anglophone était de 1,04.

Graphique 3.6
Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres, Nouveau-Brunswick, 2006 (taux pour 1 000)



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

12. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.

13. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage (2011).

3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue anglaise s'ils parlent l'anglais le plus souvent au foyer. De même, les personnes de tierce langue maternelle qui connaissent les deux langues officielles et qui parlent le français le plus souvent au foyer font partie du groupe dont le français est la première langue officielle parlée¹⁴.

Au fil des recensements, on a pu constater une légère augmentation des transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française au Nouveau-Brunswick. Ainsi, en 1971, environ 9 % des Néo-Brunswickois dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Chez les personnes de tierce langue maternelle, cette proportion atteignait 51 % (voir le tableau 3.3). Trente-cinq ans plus tard, 11 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Chez les personnes de tierce langue maternelle, la proportion des transferts linguistiques est demeurée à peu près stable.

Tableau 3.3
Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2006

Année	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
	pourcentage		
1971	8,8	0,8	51,3
1981	8,0	0,8	53,4
1991	9,7	0,9	53,1
2001	10,5	1,0	58,0
2006	11,2	1,1	52,3

Nota :

À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Un indice de continuité linguistique peut également être utilisé comme corollaire du taux de transfert linguistique. Cet indice représente le rapport de l'effectif de personnes d'une langue d'usage donnée (au foyer) à l'effectif des personnes de langue maternelle correspondante. Lorsque cet indice est supérieur à 1, cela signifie que ce groupe ressort gagnant des échanges avec les autres groupes linguistiques alors qu'un indice inférieur à 1 signifie une situation défavorable au groupe en question.

14. Rappelons que les personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que le français se voient attribuer le français en tant que première langue officielle parlée, peu importe qu'elles parlent ou non cette langue le plus souvent à la maison.

À la lumière des statistiques présentées au tableau 3.4, on constate que le groupe de langue maternelle anglaise du Nouveau-Brunswick a vu son indice de continuité linguistique passer de 1,05 à 1,07 entre 1971 et 2006 alors que celui du groupe francophone passait de 0,93 à 0,91. Cette baisse de l'indice de continuité linguistique confirme que les échanges entre les groupes linguistiques sont défavorables au groupe de langue française, et qu'ils le sont davantage en 2006 qu'ils ne l'étaient en 1971, bien que l'écart observé soit relativement faible. Elle ne signifie toutefois pas une décroissance du groupe de langue française. En fait, la baisse de l'indice de continuité linguistique chez les francophones du Nouveau-Brunswick est due à une croissance relativement plus faible du groupe de langue d'usage par rapport au groupe de langue maternelle. En d'autres mots, bien que l'effectif des personnes dont le français est la langue maternelle se soit accru de près de 21 000 personnes au cours de cette période, celui dont cette langue est la principale langue d'usage au foyer n'a cru que de 15 000 personnes.

Tableau 3.4
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et
indice de continuité linguistique, Nouveau-Brunswick, 1971 et 2006

Caractéristiques linguistiques	1971			2006		
	Français	Anglais	Autres langues	Français	Anglais	Autres langues
	nombre					
Langue parlée le plus souvent à la maison	199 085	430 720	4 755	213 890	496 850	8 910
Langue maternelle	214 715	411 280	8 565	235 275	465 705	18 665
Indice de continuité linguistique	0,93	1,05	0,55	0,91	1,07	0,48

Nota :

Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

L'indice de continuité de 0,91 du groupe de langue maternelle française prend par ailleurs en compte le fait qu'au Nouveau-Brunswick, plus de 1 000 personnes avaient une tierce langue maternelle et parlaient le français le plus souvent à la maison en 2006 (voir le tableau 3.5). De même, il tient compte du fait que plus de 5 300 personnes de langue maternelle anglaise ont le français comme principale langue d'usage au foyer.

Tableau 3.5
Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison,
Nouveau-Brunswick, 2006

Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison			Total
		Français	Anglais	Autres langues	
Français	nombre	205 735	27 185	60	232 980
	pourcentage	88,3	11,7	0,0	100,0
Anglais	nombre	5 310	457 580	310	463 195
	pourcentage	1,1	98,8	0,1	100,0
Autres langues	nombre	1 020	8 955	8 340	18 320
	pourcentage	5,6	48,9	45,5	100,0
Total	nombre	212 060	493 720	8 710	714 490

Nota :

Avec égale répartition des réponses multiples à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison et réponses uniques à la question sur la langue maternelle. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, depuis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les langues autres que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière bien que non prédominante de sa langue maternelle au foyer ne peut être interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, 212 000 Néo-Brunswickois parlaient le français comme seule langue principale à la maison alors que 4 500 personnes déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec l'anglais ou une tierce langue (voir le tableau 3.6). Ainsi, ce sont 30 % des Néo-Brunswickois qui ont déclaré avoir le français comme principale langue d'usage. Les données tirées du Recensement de 2006 révèlent que 28 000 personnes ont déclaré parler régulièrement le français à la maison, bien qu'elle ne soit pas leur principale langue d'usage (voir le tableau 3.7). En somme, le français est parlé le plus souvent ou régulièrement par un tiers de la population de la province.

Tableau 3.6
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Nouveau-Brunswick, 2006

Type de réponse	Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison		Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
	Réponses uniques	714 490	99,3	714 230	99,2	75 865
Français	232 980	32,4	211 665	29,4	27 720	3,9
Anglais	463 195	64,4	494 215	68,7	44 135	6,1
Autre	18 320	2,5	8 350	1,2	4 005	0,6
Réponses multiples	5 160	0,7	5 425	0,8	410	0,1
Français et anglais	4 450	0,6	4 295	0,6	100	0,0
Anglais et autre	560	0,1	965	0,1	145	0,0
Français et autre	120	0,0	130	0,0	165	0,0
Anglais et français et autre	25	0,0	30	0,0	0	0,0
Total	719 650	100,0	719 650	100,0

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.7
Effectif et proportion de la population ayant le français en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Nouveau-Brunswick, 2006

Langue française	nombre	pourcentage
Langue maternelle	237 575	33,0
Première langue officielle parlée	236 100	32,8
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	244 110	33,9
Langue parlée le plus souvent à la maison	216 120	30,0
Langue parlée régulièrement à la maison	27 990	3,9

Nota : Réponses uniques et multiples combinées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information sur l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate au tableau 3.8 que, pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick, 5,4 % des personnes dont le français est la langue maternelle n'utilisent pas le français au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 5,8 % en font un usage régulier (transfert partiel).

Nous avons déjà montré à la section 2.4 que les francophones étaient assez concentrés sur le territoire de la province et que, par conséquent, leurs comportements linguistiques sont influencés par la part relative qu'ils représentent au sein de leur milieu. Par exemple, on constate que le taux de transferts linguistiques dans la région du Nord est de 4,2 %, dont 1,7 % de transferts complets et 2,5 % de transferts partiels. À l'opposé, la région du reste du Nouveau-Brunswick affiche un taux de transferts de 37,2 %, dont des taux de transferts complets de 21,4 % et partiels de 15,8 %.

Tableau 3.8
Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones selon la région, Nouveau-Brunswick, 2006

Région	Transferts linguistiques		
	Complets	Partiels	Total
	pourcentage		
Nord	1,7	2,5	4,2
Sud-Est	5,2	7,4	12,6
Reste du N.-B.	21,4	15,8	37,2
Nouveau-Brunswick	5,4	5,8	11,2

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. Seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

On sait également que les taux de transferts linguistiques varient selon le groupe d'âge (voir le tableau 3.9). Ainsi, les francophones de moins de 15 ans ont davantage tendance à parler le français le plus souvent à la maison que ceux des autres groupes d'âge. De fait, les trajectoires linguistiques des francophones qui vivent en milieu minoritaire sont influencées par leurs trajectoires de vie (le type d'institution d'enseignement fréquentée, la langue principale des amis, le milieu de travail, le groupe linguistique du conjoint, etc.). Les statistiques de 2006 révèlent que les francophones les plus susceptibles d'avoir effectué un transfert linguistique complet sont ceux âgés de 55 ans ou plus. Toutefois, les personnes âgées de 25 à 34 ans sont proportionnellement plus nombreuses à avoir effectué un transfert partiel (7,5 %). Par conséquent, le français n'est pas la langue d'usage principale au foyer pour plus d'un francophone sur dix âgé de 25 ans ou plus.

Tableau 3.9
Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones selon le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 2006

Groupe d'âge	Transferts linguistiques		
	Complets	Partiels	Total
	pourcentage		
0 à 14 ans	0,8	2,5	3,3
15 à 24 ans	2,1	4,5	6,6
25 à 34 ans	4,0	7,5	11,5
35 à 54 ans	6,2	6,7	12,9
55 à 64 ans	8,2	6,8	15,0
65 ans et plus	8,8	5,7	14,4
Total	5,4	5,8	11,2

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. Seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'exogamie est souvent associée aux transferts linguistiques des francophones à l'extérieur du Québec. En effet, 62 % des francophones du Nouveau-Brunswick qui vivent en situation d'exogamie avec un conjoint de langue maternelle anglaise parlent l'anglais le plus souvent à la maison. Les données de l'EVMLO permettent cependant de mieux documenter le lien entre l'exogamie et le transfert linguistique des francophones. Ainsi, dans bien des cas, on constate que le transfert linguistique a eu lieu bien avant le moment de former une union avec un conjoint anglophone : environ 69 % des francophones qui vivent en situation d'exogamie ont commencé à parler l'anglais le plus souvent à la maison avant l'âge de 21 ans et 39 % avant l'âge de 15 ans. Chez les francophones âgés de 25 à 44 ans, soit ceux susceptibles d'avoir de jeunes enfants, ces proportions s'élevaient à 58 % et 33 % respectivement. Ainsi, ce n'est pas tant l'exogamie qui influe directement sur le fait qu'un francophone parle l'anglais le plus souvent à la maison. De fait, ces résultats donnent à penser qu'habiter en milieu fortement minoritaire accroît l'usage de la langue majoritaire dans les activités quotidiennes et influe à moyen terme sur la langue principale des francophones et, ultimement, sur la propension à choisir un conjoint de langue anglaise. Quoi qu'il en soit, le lien entre exogamie et langue d'usage au foyer est certainement bi-directionnel.

Les données tirées de l'EVMLO jettent un éclairage sur l'association qu'on tend à établir entre transfert linguistique et anglicisation. L'enquête comprend en effet une question sur la langue principale des répondants, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour parler. À la lumière des résultats présentés au tableau 3.10, on constate que 10 % des francophones ont l'anglais comme langue principale, et 7 % ont les deux langues officielles. Ces proportions varient selon la région de résidence et, par conséquent, selon la proportion que représentent les francophones dans leur municipalité.

Tableau 3.10
Langue principale des francophones selon la région de résidence,
Nouveau-Brunswick, 2006

Région	Langue principale (dans laquelle on est le plus à l'aise)			Total
	Français	Anglais	Français et anglais	
			pourcentage	
Nord	92,0	4,0	4,0	100,0
Sud-Est	77,0	13,0	10,0	100,0
Reste du N.-B.	58,0	27,0	15,0	100,0
Nouveau-Brunswick	83,0	10,0	7,0	100,0

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

En comparant les statistiques présentées dans ce tableau à celles portant sur les transferts linguistiques (voir le tableau 3.8), on constate que dans la région du Nord et dans la région Sud-Est, une proportion semblable de francophones déclarent parler le plus souvent l'anglais à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Par contre, dans le reste du Nouveau-Brunswick, 27 % des francophones déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français alors que 37 % déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison.

3.5 Usage du français dans la sphère publique

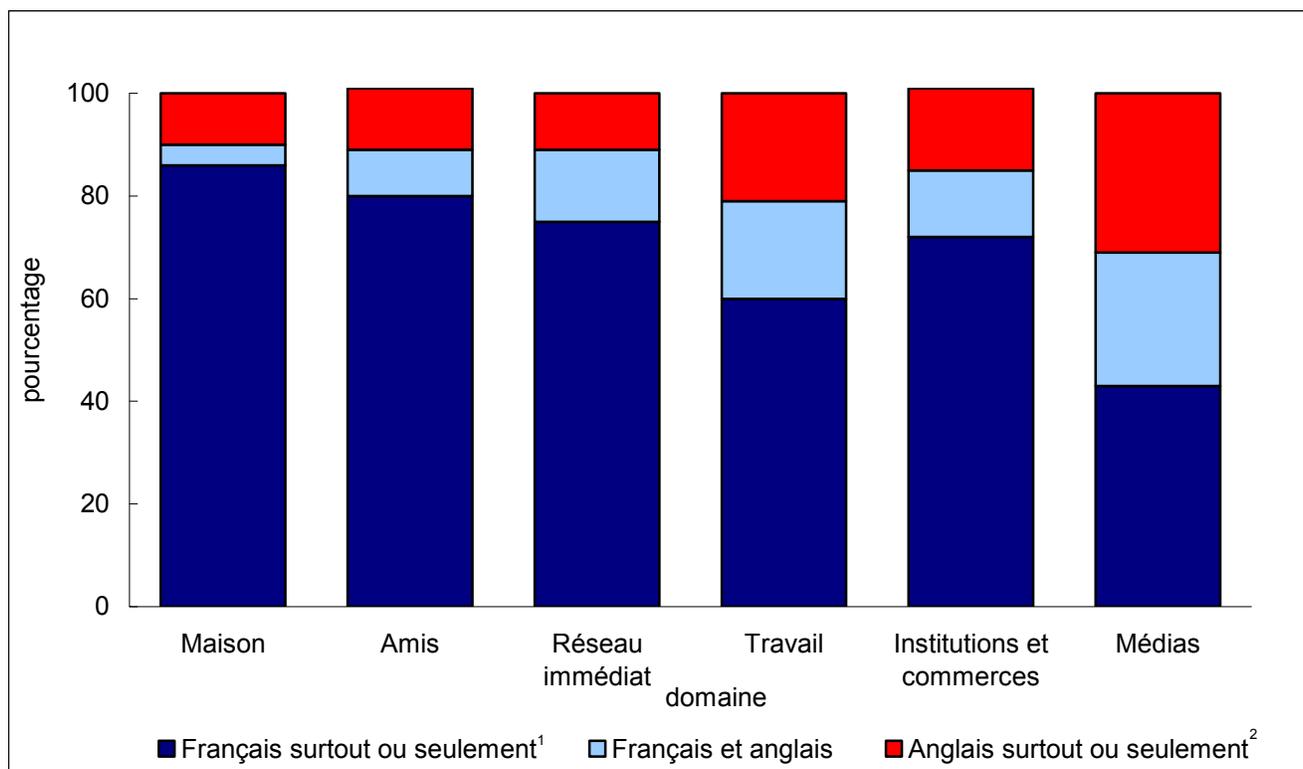
Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation des langues, du français en particulier, dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer, la langue dans laquelle on « consomme » divers médias.

Dans le cas du Nouveau-Brunswick, les données révèlent que peu importe la sphère, le français reste la langue majoritairement utilisée par les francophones. Les statistiques présentées au graphique 3.7 permettent de constater que c'est à la maison (86 %) que le français demeure la langue de communication la plus utilisée. Dans la sphère publique, 80 % des francophones s'expriment surtout ou seulement en français avec leurs amis, 75 % dans leur réseau immédiat, 72 % dans les institutions et commerces et 60 % au travail. Dans 43 % des cas, ils consomment surtout ou seulement les médias en français. En outre, notons qu'une certaine proportion de francophones affirment utiliser autant le français que l'anglais dans les différents domaines de la sphère publique mentionnés. Ainsi, alors que 4 % des francophones parlent autant français qu'anglais à la maison, ils sont 26 % à consommer les médias dans les deux langues. De plus, bien que près de 10 % déclarent utiliser surtout ou seulement l'anglais à la maison, avec les amis et dans leur réseau immédiat, ils sont proportionnellement plus nombreux à utiliser principalement cette langue dans les autres domaines de la sphère publique.

Graphique 3.7

Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Nouveau-Brunswick, 2006



1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'Annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique. Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.

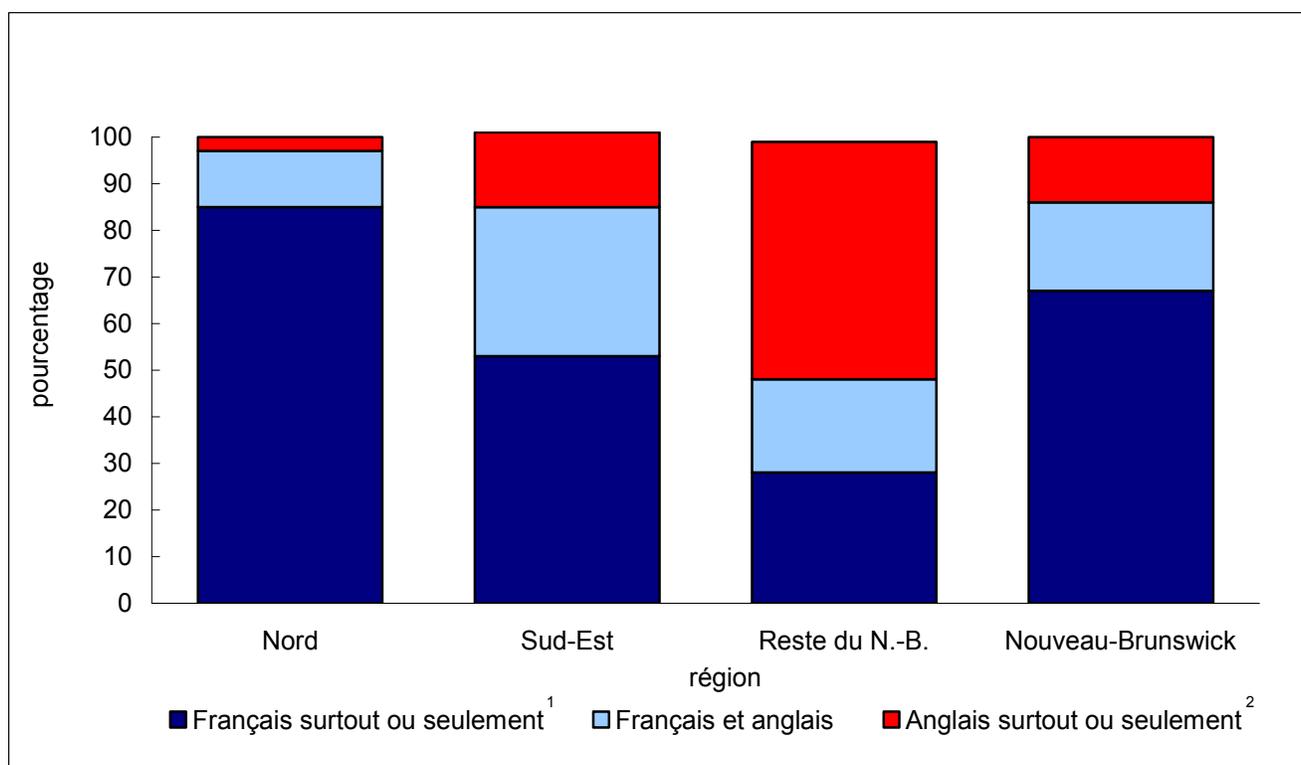
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tout comme on avait pu l'observer dans les sections précédentes, l'utilisation du français dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institution et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer) varie d'une région à l'autre au sein du Nouveau-Brunswick¹⁵. Les statistiques du graphique 3.8 révèlent que le français est surtout ou seulement utilisé par plus de 85 % des francophones résidant dans le Nord de la province. Le français y est utilisé de façon exclusive par 49 % des francophones de cette région. Dans les deux autres régions, l'utilisation unique du français est semblable (9 %). Toutefois, le français en tant que langue prédominante (surtout ou seulement) est observé plus fréquemment dans le Sud-Est (52 %) que dans le reste de la province (28 %). En outre, on observe que dans la région du Sud-Est, près d'un francophone sur trois utilise tant le français que l'anglais dans la sphère publique. Cette proportion est plus grande que celles observées dans les autres régions du Nouveau-Brunswick, soit 12 % dans le Nord et 20 % dans le reste de la province.

15. Se référer à l'Annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

Graphique 3.8

Proportion de francophones selon l'indice général d'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006



1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

3.6 Connaissance du français

Pour les personnes dont le français est la langue principale, les opportunités d'utiliser cette langue peuvent s'accroître lorsque les personnes dont le français n'est pas la première langue officielle parlée peuvent soutenir une conversation dans cette langue. Alors que 33 % de la population du Nouveau-Brunswick a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle et qu'une proportion similaire a le français comme première langue officielle parlée, la capacité déclarée de pouvoir soutenir une conversation en français se situe à 44 % pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. En 2006, 68 % des personnes de langue maternelle française ont déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 16 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 17 % chez les personnes de tierce langue maternelle. Chez ces dernières, 3,6 % des personnes, pour la plupart des immigrants récents, ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

Tableau 3.11
Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 2001 et 2006

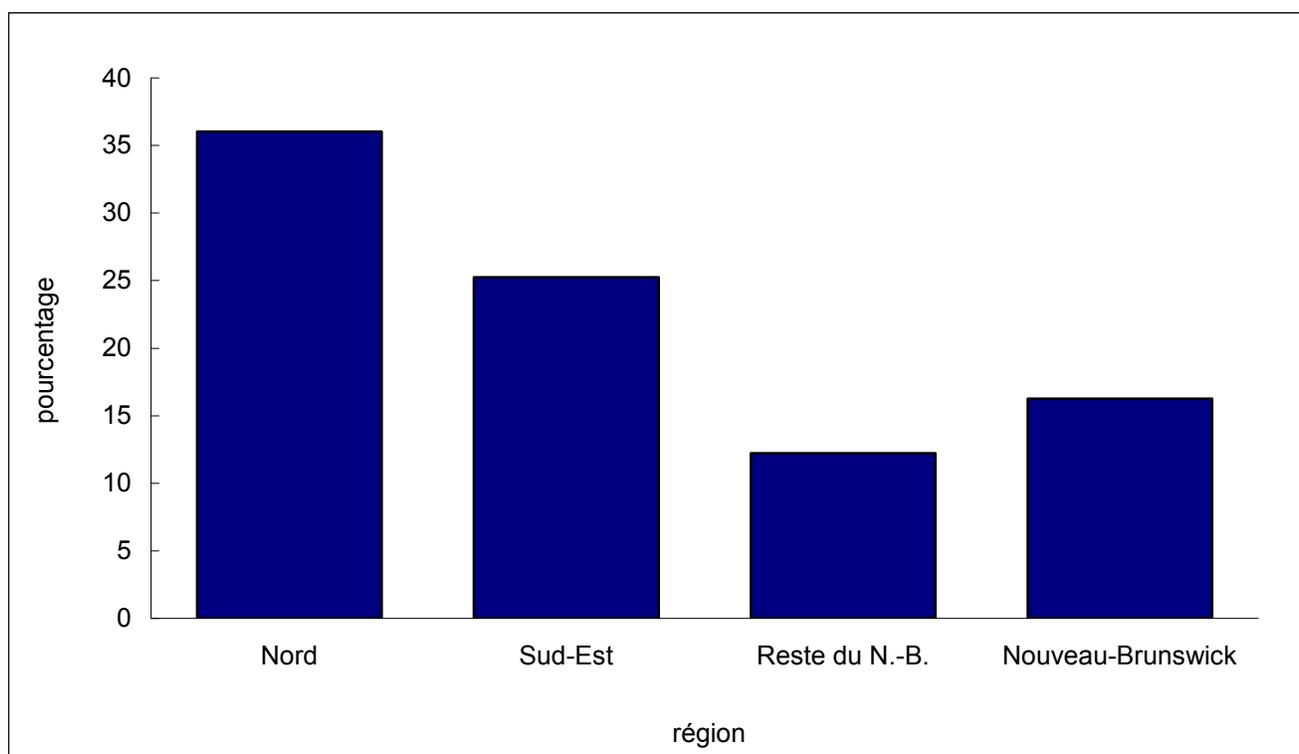
Langue maternelle	Connaissance des langues officielles									
	2001					2006				
	Français	Anglais et anglais	Français ni français ni anglais	Ni français ni anglais	Total	Français	Anglais et anglais	Français ni français ni anglais	Ni français ni anglais	Total
	pourcentage									
Français	27,6	0,7	71,7	0,0	100,0	31,1	0,7	68,3	0,0	100,0
Anglais	0,1	84,5	15,4	0,0	100,0	0,0	83,6	16,4	0,0	100,0
Autres langues	0,7	78,8	17,5	2,9	100,0	2,9	76,3	17,2	3,6	100,0
Total	9,2	56,5	34,2	0,1	100,0	10,2	56,3	33,4	0,1	100,0

Nota : Les réponses multiples concernant la langue maternelle ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 2001 et 2006.

La capacité de soutenir une conversation en français chez les personnes dont le français n'est pas la première langue officielle parlée dépend de plusieurs facteurs, dont l'intérêt d'apprendre la langue, l'importance, l'utilité et le statut officiel et perçu de cette langue. En outre, les caractéristiques démographiques de la population considérée ainsi que le contexte démolinguistique y jouent un rôle prépondérant. Les graphiques 3.9 et 3.10 permettent dès lors de constater que le niveau de connaissance du français par les non-francophones dépend grandement de la région où ils habitent et, par conséquent, de la proportion qu'y représente la population de langue française.

À l'échelle du Nouveau-Brunswick, plus de 16 % des non-francophones peuvent soutenir une conversation en français. Cette proportion atteint cependant 36 % dans la région du Nord et 25 % dans la région du Sud-Est. Les non-francophones du reste de la province affichent quant à eux un niveau de connaissance du français de 12 %.

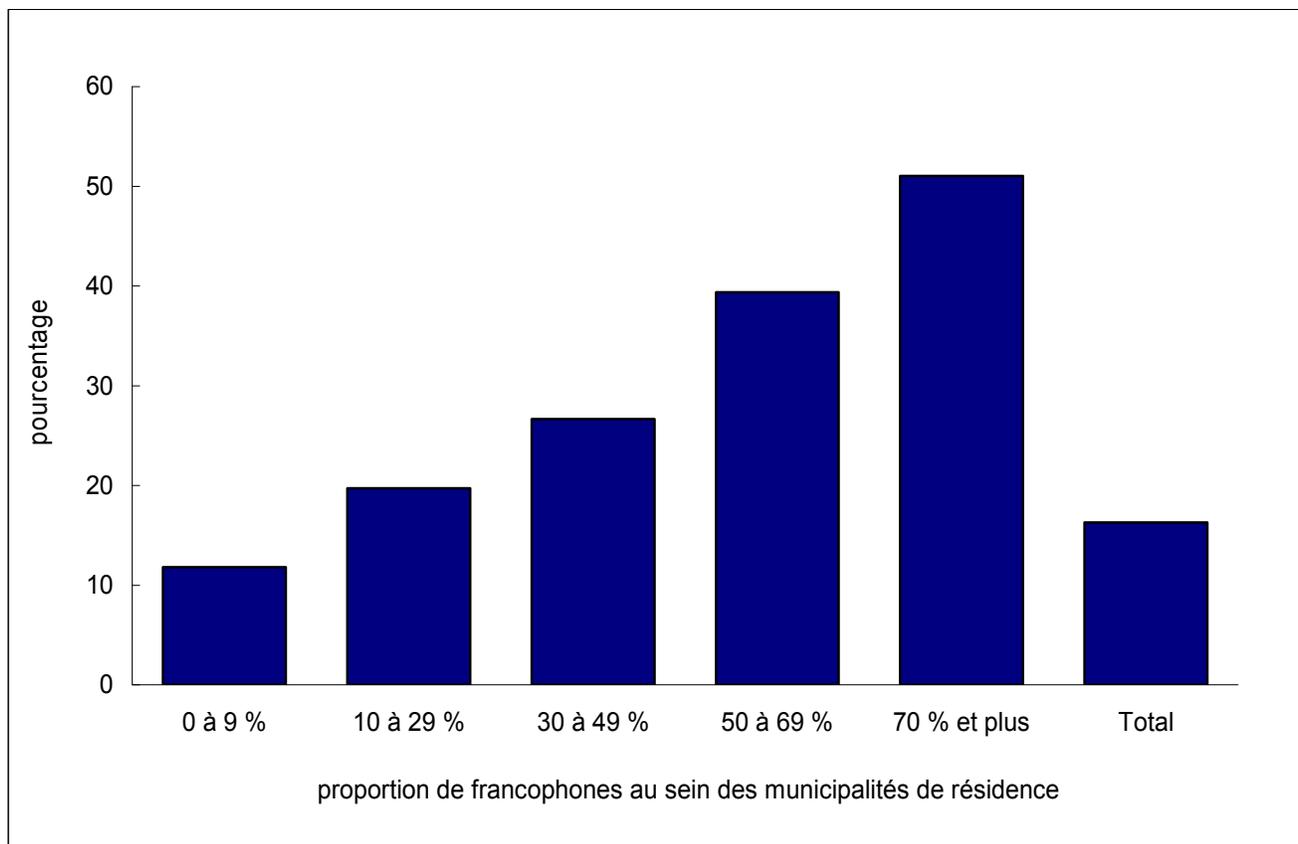
Graphique 3.9**Taux de bilinguisme français et anglais chez les non-francophones dont l'anglais est la première langue officielle parlée, selon la région, Nouveau-Brunswick, 2006**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Une autre façon de mettre en évidence le lien entre le lieu de résidence et la connaissance du français chez les non-francophones consiste à présenter les statistiques selon le poids relatif de la minorité francophone au sein de la municipalité de résidence. Dans les municipalités où les francophones représentent moins de 10 % de la population, le taux de bilinguisme français-anglais chez les non-francophones dépasse à peine 12 %. Dans celles où ils représentent entre 10 % et 30 % de la population de leur municipalité, le niveau de connaissance du français chez les non-francophones se situe à 20 %. Ainsi, plus forte est la part relative des francophones au sein de leur municipalité, plus élevée sera le niveau de connaissance du français chez les non-francophones. Fait digne de mention, même lorsque les francophones représentent 70 % ou plus de la population dans leur milieu de résidence, le niveau de connaissance du français par les non-francophones n'atteint pas plus de 50 %.

Graphique 3.10

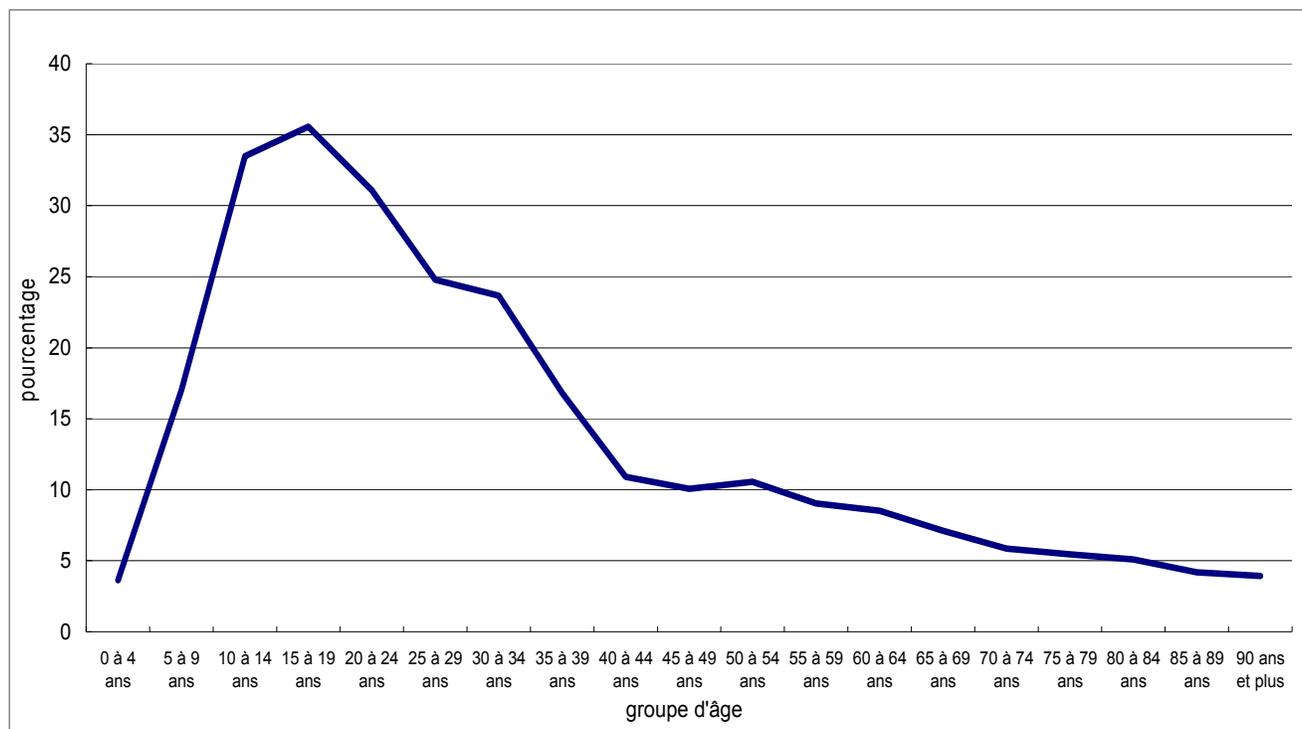
Taux de bilinguisme français et anglais chez les personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée, selon la proportion que représentent les francophones au sein de la municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La proportion de personnes capables de soutenir une conversation en français dans un endroit donné peut influencer la fréquence de l'utilisation du français. Or, l'emploi de cette langue dans divers milieux, notamment au travail et à la maison, par des personnes qui ont l'anglais comme première langue officielle parlée est un facteur qui est susceptible de favoriser l'utilisation du français. Un tel facteur a pour effet d'accroître les opportunités des francophones à pouvoir utiliser leur langue maternelle. Au Nouveau-Brunswick, parmi les anglophones bilingues, c'est-à-dire qui déclarent être capables de soutenir une conversation à la fois en français et en anglais, 24 % parlaient le français au moins régulièrement à la maison et 46 % utilisaient cette langue au moins de façon régulière au travail en 2006.

La connaissance du français chez les non-francophones est plus répandue chez les personnes de tierce langue maternelle que chez celles de langue maternelle anglaise, à l'exception du groupe des 10 à 34 ans (données non montrées). Parmi ces derniers, la connaissance du français est plus répandue chez les anglophones en raison de leur fréquentation de programmes d'immersion en français ou de français langue seconde et de programmes postsecondaires de langue française (voir le graphique 3.11).

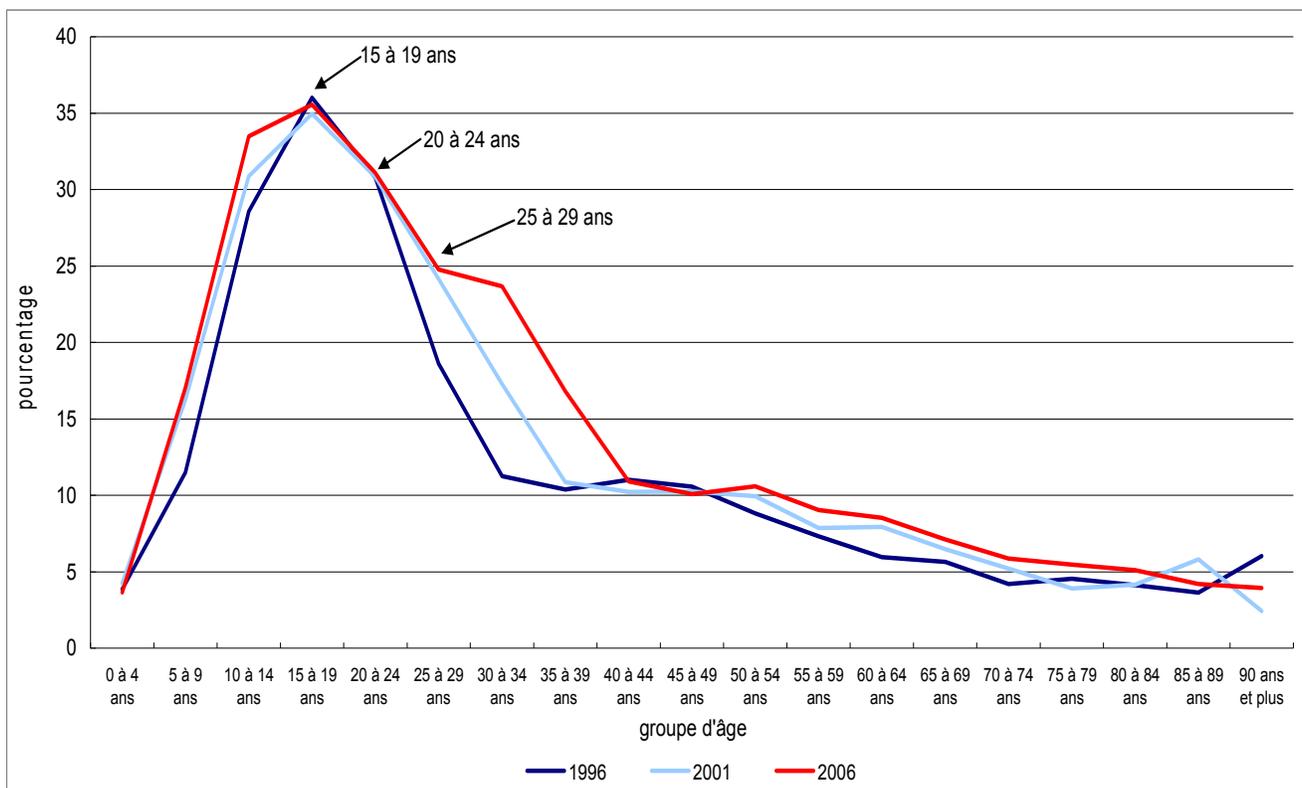
Graphique 3.11**Proportion de personnes de langue maternelle anglaise pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 2006**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le tableau 3.11 a montré que la connaissance du français semble avoir légèrement progressé entre 2001 et 2006 au sein de la population anglophone. Le graphique 3.12 révèle qu'elle est demeurée stable chez les jeunes de 15 à 19 ans, catégorie d'âge où le taux de bilinguisme français-anglais est le plus élevé, de même que chez les jeunes dans la vingtaine. La connaissance du français est en hausse chez les anglophones dans la trentaine : de 11 % qu'il était en 1996, le taux de bilinguisme français-anglais des Néo-Brunswickois de langue maternelle anglaise âgés de 30 à 34 ans est passé à 17 % en 2001 et à 24 % en 2006. Chez les anglophones de 35 à 39 ans, il est passé de 10 % en 1996 à 11 % en 2001 et à 17 % en 2006. Il s'agit d'une conséquence directe de l'influence des programmes d'immersion et d'apprentissage de la langue seconde.

En outre, la capacité des jeunes anglophones à maintenir leur connaissance du français comme langue seconde diminue avec le temps. Comme en témoigne le graphique 3.12, lorsqu'on considère les jeunes de 15 à 19 ans en 1996, on constate que leur taux de bilinguisme déclaré lors de ce recensement (36 %) atteint 31 % en 2001, alors que cette cohorte est âgée de 20 à 24 ans, et 25 % en 2006 alors que cette même cohorte est âgée de 25 à 29 ans. On observe une tendance analogue chez les jeunes qui étaient âgés de 15 à 19 ans en 2001 et qui ont entre 20 et 24 ans cinq ans plus tard.

Graphique 3.12
Proportion de personnes de langue maternelle anglaise pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 1996, 2001 et 2006



Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1996, 2001 et 2006.

3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)

La mobilité des francophones à l'intérieur du Canada ainsi que l'apport de l'immigration internationale sont des facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française au Nouveau-Brunswick.

3.7.1 Lieu de naissance

Le tableau 3.12 rend compte du lieu de naissance des francophones du Nouveau-Brunswick. En 2006, 89 % des francophones du Nouveau-Brunswick étaient nés dans la province, alors que 9 % d'entre eux étaient originaires d'une autre province ou un territoire du Canada, et moins de 2 % étaient nés à l'étranger. Ces proportions sont les mêmes pour la population francophone définie selon le critère de la langue maternelle et celle définie selon la première langue officielle parlée.

Tableau 3.12
Lieu de naissance des francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Nouveau-Brunswick, 2006

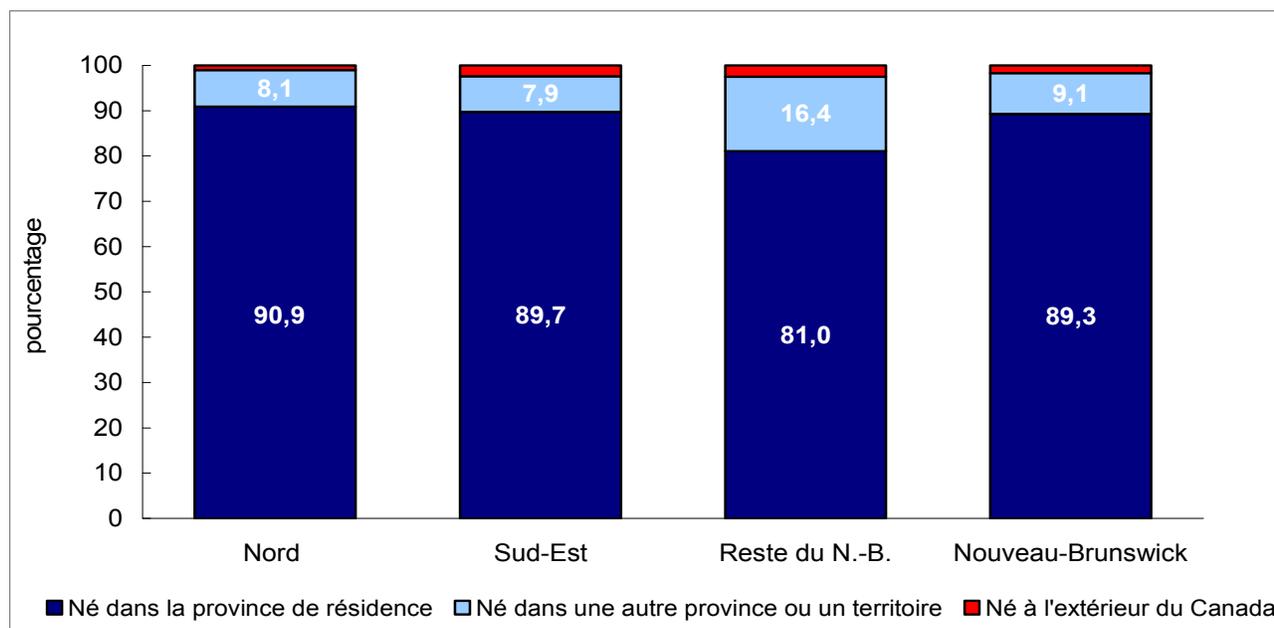
Lieu de naissance	Français langue maternelle		Français première langue officielle parlée	
	nombre	%	nombre	%
Né au Nouveau-Brunswick	210 885	89,6	209 850	89,3
Né dans une autre province ou un territoire canadien	21 520	9,1	21 310	9,1
Né au Québec	14 685	6,2	14 620	6,2
Né en Ontario	3 530	1,5	3 495	1,5
Né à l'extérieur du Canada	2 865	1,2	3 925	1,7
Total	235 275	100,0	235 080	100,0

Nota :

Les réponses multiples ont été réparties également. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Ces résultats varient peu selon qu'on considère l'une ou l'autre des régions de la province. Ainsi, dans les régions du Nord et du Sud-Est de la province, environ 90 % des francophones sont nés au Nouveau-Brunswick, et 8 % dans une autre province ou territoire. Dans le cas de la région du reste du Nouveau-Brunswick, 81 % des francophones sont nés dans la province et plus de 16 % sont nés dans une autre province canadienne. Pour ce qui est des personnes nées à l'étranger, le graphique 3.13 rend bien compte du fait que la part relative de l'immigration de langue française au Nouveau-Brunswick est relativement peu importante, et ce peu importe la région.

Graphique 3.13
Lieu de naissance des francophones selon la région, Nouveau-Brunswick, 2006


Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.2 Immigration internationale

Le Nouveau-Brunswick reçoit peu d'immigrants internationaux dont la première langue officielle est le français. En 2006, on dénombrait 3 380 individus de langue française résidant dans la province et nés à l'extérieur du Canada. De ces immigrants, une faible proportion avait le français comme première langue officielle parlée. En 2006, cette part relative était de 13 %. Néanmoins, alors que le poids relatif de la population immigrée de langue anglaise au sein de la population anglophone du Nouveau-Brunswick représentait près de 5 % lors du dernier recensement, celle de la population immigrée dont le français est la première langue officielle parlée composait moins de 2 % de la population francophone.

Tableau 3.13
Effectif et proportion d'immigrants de langue française et de langue anglaise,
Nouveau-Brunswick, 1971 à 2006

Immigrants	1971	1981	1991	2001	2006
	nombre				
Effectif des immigrants de langue française	2 575	3 440	2 635	2 675	3 380
	proportion (en %)				
Immigrants de langue française au sein de la population immigrée	10,8	12,7	11,0	11,9	12,8
Immigrants de langue française du Nouveau-Brunswick parmi l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec	4,8	6,1	4,4	3,0	3,4
Immigrants de langue française au sein de la population francophone	1,2	1,5	1,1	1,1	1,4
Immigrants de langue anglaise au sein de la population anglophone	5,0	5,1	4,5	4,1	4,7
Immigrants du Nouveau-Brunswick dans l'ensemble du Canada	0,7	0,7	0,6	0,4	0,4

Nota : Les populations sont définies selon le critère de première langue officielle parlée.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Bien que les immigrants de langue française du Nouveau-Brunswick soient d'origines diverses, une forte proportion d'entre eux proviennent en réalité d'un nombre restreint de pays. Les données du Recensement de 2006 révèlent en effet qu'un immigrant francophone sur deux est originaire des États-Unis. Le tableau 3.14 présente les principaux pays d'origine des immigrants francophones qui résident au Nouveau-Brunswick. On y observe que le pays d'où provient le plus grand nombre d'immigrants de langue française, après les États-Unis, est la France, suivie de la République démocratique du Congo. Les douze pays présentés dans ce tableau composent 81 % de l'immigration de PLOP français au Nouveau-Brunswick. Cinq pays africains forment à eux seuls une proportion de 11 % de l'ensemble de ces immigrants de langue française comparativement à 8 % pour la France.

Tableau 3.14
Principaux pays d'origine des immigrants de langue française, Nouveau-Brunswick, 2006

Pays	Immigrants de langue française	
	nombre	pourcentage
États-Unis d'Amérique	2 000	50,9
France	300	7,6
Congo, République démocratique du	185	4,8
Allemagne	150	3,8
Maroc	100	2,5
Haïti	85	2,2
Belgique	80	2,0
Algérie	65	1,6
Pays-Bas	55	1,4
Chine, République populaire de	55	1,4
Tunisie	45	1,2
Togo	40	1,1

Nota : La population est définie selon le critère de première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.3 Migration interprovinciale

Depuis 1986, le solde migratoire net des francophones entre le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires est négatif. À partir de 1981, le nombre de départs vers les autres provinces a généralement oscillé entre 7 000 et 10 000 au cours d'un lustre donné. Pour ce qui est de la migration vers le Nouveau-Brunswick, elle est restée plutôt stable et varie entre 7 000 et 8 000 arrivées depuis 1981.

Tableau 3.15
Migration interprovinciale entre le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires selon la première langue officielle parlée, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006

Période	Première langue officielle parlée		
	Total	Français nombre	Anglais
Du Nouveau-Brunswick vers les autres provinces et territoires			
1981 à 1986	37 905	7 410	30 445
1986 à 1991	41 895	9 660	32 140
1991 à 1996	36 025	7 770	28 235
1996 à 2001	41 060	10 200	30 830
2001 à 2006	42 185	9 295	32 860
Des autres provinces et territoires vers le Nouveau-Brunswick			
1981 à 1986	36 530	8 465	28 060
1986 à 1991	35 830	7 750	28 055
1991 à 1996	34 055	7 295	26 750
1996 à 2001	32 630	7 170	25 445
2001 à 2006	31 575	7 225	24 330
Migration nette (arrivées moins les départs)			
1981 à 1986	-1 370	1 055	-2 380
1986 à 1991	-6 060	-1 900	-4 080
1991 à 1996	-1 960	-470	-1 480
1996 à 2001	-8 420	-3 020	-5 370
2001 à 2006	-10 610	-2 060	-8 530

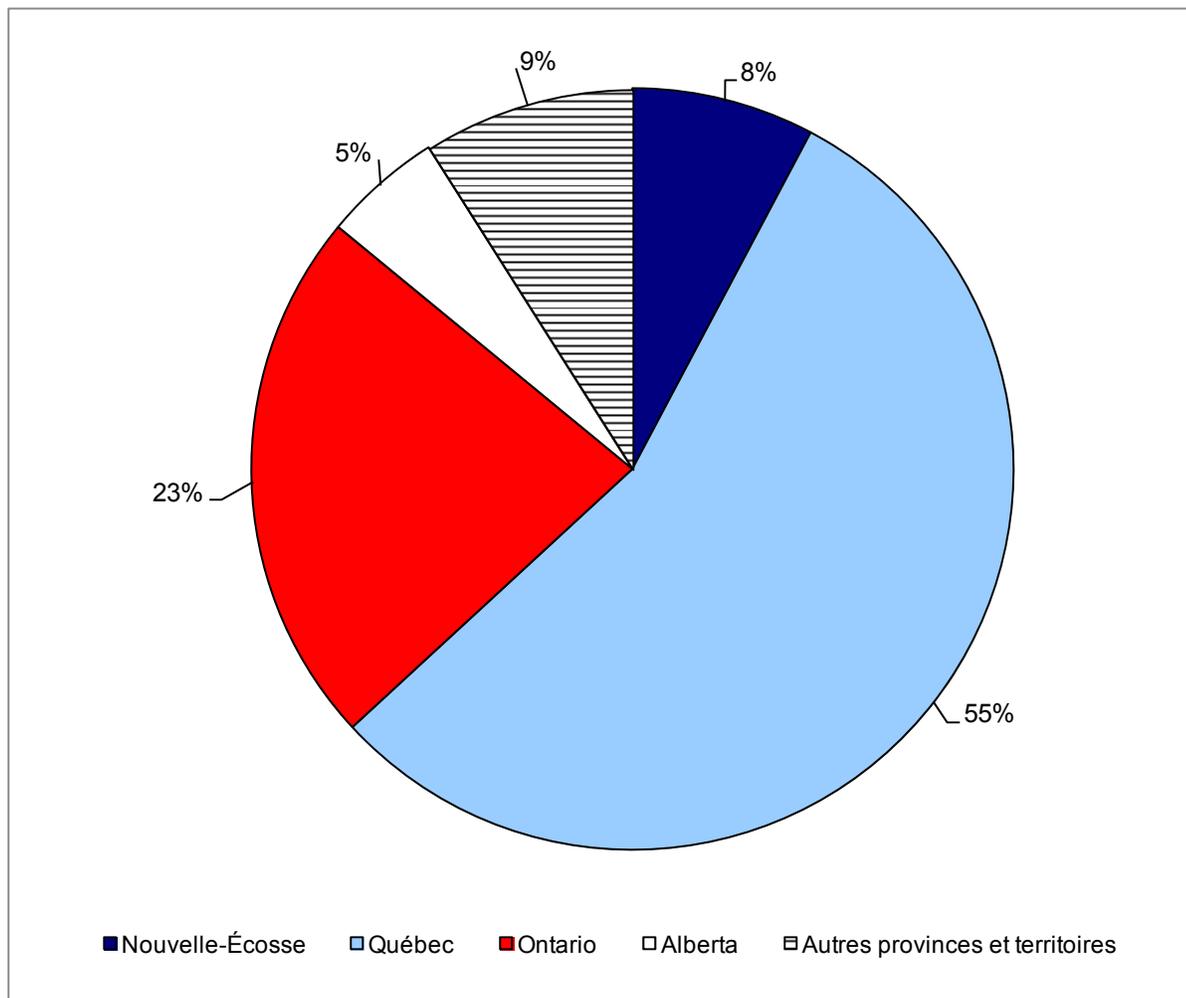
Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1981 à 2006.

Les graphiques 3.14 et 3.15 rendent compte des mouvements migratoires entre le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires entre 2001 et 2006. On y constate que parmi les quelque 7 000 francophones qui sont venus s'établir au Nouveau-Brunswick en provenance des autres provinces et territoires, 55 % résidaient au Québec en 2001, comparativement à 23 % en provenance de l'Ontario, 8 % de la Nouvelle-Écosse, et 5 % de l'Alberta. De même, parmi les 9 000 francophones qui vivaient au Nouveau-Brunswick en 2001 et qui ont migré vers d'autres provinces, près de 60 % sont allés s'établir au Québec, 17 % en Ontario et 12 % en Alberta.

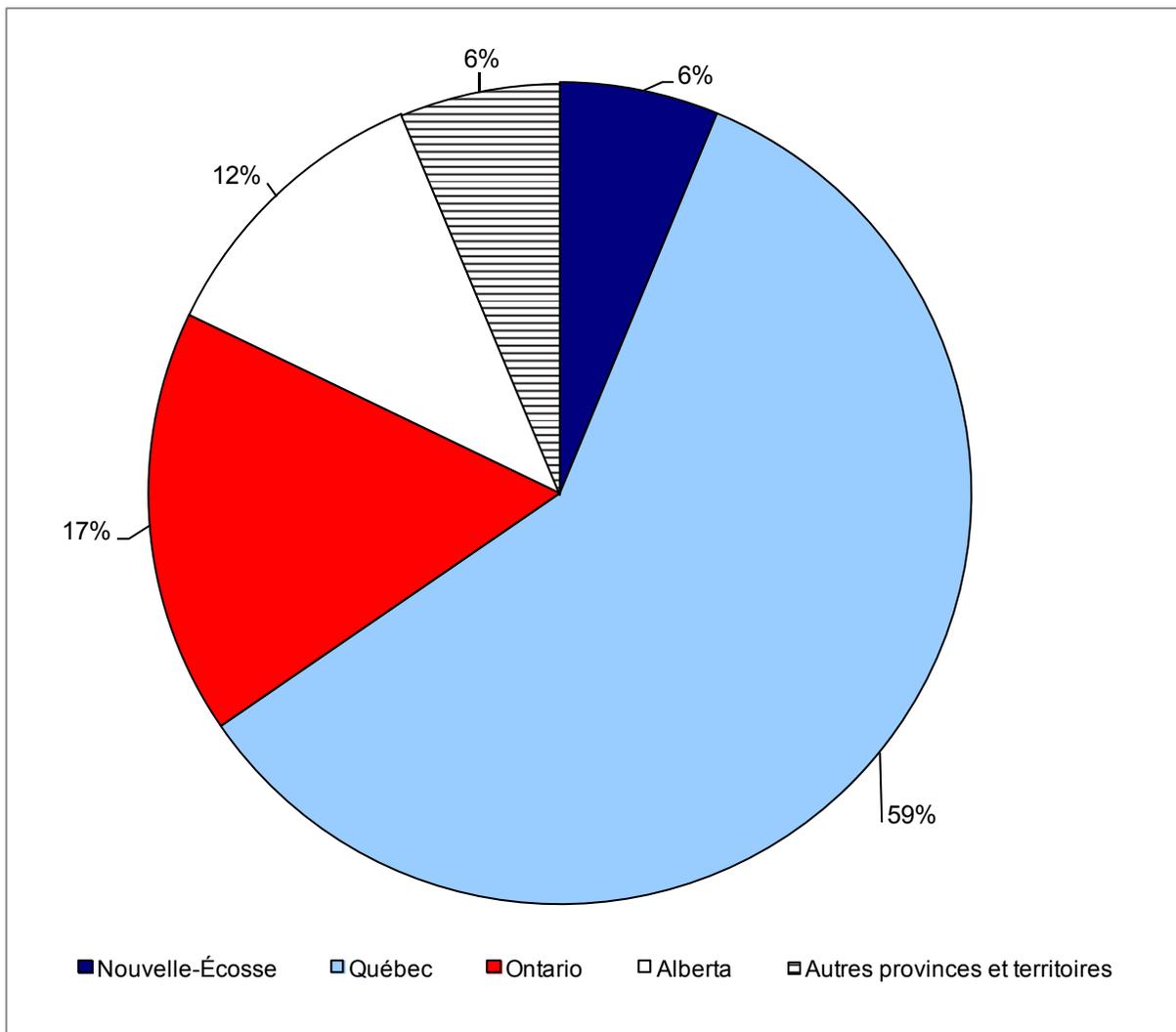
Graphique 3.14
Province ou territoire d'origine des francophones qui se sont établis au Nouveau-Brunswick entre 2001 et 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 3.15
Destination des francophones qui ont quitté le Nouveau-Brunswick pour s'établir dans une autre province ou territoire entre 2001 et 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Le dernier de ces secteurs a été abordé sommairement dans une section précédente et a fait l'objet d'un rapport analytique diffusé par Statistique Canada (Houle et Corbeil, 2010). Nous présenterons dans cette section des statistiques portant sur les quatre autres secteurs prioritaires identifiés dans la *Feuille de route*. De plus, la *Feuille de route* comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada (Lord, 2008); une section y sera donc consacrée.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et du recensement, nous présenterons de l'information générale sur la présence du français et la situation des francophones dans chacun de ces secteurs.

4.1 La santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés francophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés francophones du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Lors du Recensement de 2006, 53 % des médecins travaillant au Nouveau-Brunswick, soit 440, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 46 % déclaraient l'utiliser au moins régulièrement¹⁶ dans le cadre de leur travail¹⁷. Chez les infirmières, 3 935 d'entre elles, soit 49 %, sont en mesure de soutenir une conversation en français et 44 % l'utilisent au moins régulièrement au travail. La proportion de professionnels de la santé capables de soutenir une conversation en français et, dans une moindre mesure, de ceux faisant une utilisation au moins régulière de cette langue, est beaucoup plus élevée que la part relative de francophones au Nouveau-Brunswick. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que la majorité des francophones du Nouveau-Brunswick indiquent utiliser le français lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information sur la santé et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins. Le tableau 4.1 rend compte des langues utilisées avec les professionnels de la santé. On y remarque que les francophones du Nord et du Sud-Est de la province utilisent, dans une proportion supérieure à 80 %, le français lorsqu'ils consultent un médecin de famille, une infirmière, un autre spécialiste ou lorsqu'ils ont recours à la ligne d'information téléphonique. Le français se voit par contre davantage utilisé dans le Nord du Nouveau-Brunswick que dans le Sud-Est. On remarque également que dans le reste du Nouveau-Brunswick, les francophones utilisent majoritairement l'anglais lors des consultations auprès d'un médecin de famille (69 %), d'une infirmière (62 %), ou encore dans les autres endroits fréquentés pour obtenir des soins (69 %).

16. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.

17. Voir à ce propos le tableau 2.1 du document *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006* (Blaser, 2009 : p.23).

Tableau 4.1
Proportion de francophones selon les langues utilisées avec les différents professionnels de la santé, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Professionnel de la santé	Langue utilisée		
	Français	Français et anglais pourcentage	Anglais
Médecin de famille			
Nord	90	2 ^E	8
Sud-Est	80	3 ^E	17
Reste du N.-B.	28	3 ^E	69
Nouveau-Brunswick	78	3	19
Infirmière			
Nord	93	4 ^E	3 ^E
Sud-Est	83	5 ^E	11 ^E
Reste du N.-B.	30	6 ^E	62
Nouveau-Brunswick	81	5^E	13
Ligne d'information téléphonique sur la santé			
Nord	90	x	F
Sud-Est	82	x	10 ^E
Reste du N.-B.	56	x	32 ^E
Nouveau-Brunswick	84	4^E	9
Autre endroit ou spécialiste			
Nord	94	3 ^E	3 ^E
Sud-Est	77	5 ^E	17
Reste du N.-B.	23	7 ^E	69
Nouveau-Brunswick	80	4	16

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

La méconnaissance du français par les professionnels de la santé, telle que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les francophones pour expliquer l'absence de service dans cette langue lors de leurs consultations. En outre, 14 % des francophones ont déclaré être plus à l'aise dans la langue de la majorité lorsqu'ils consultent leur médecin de famille. Un tel résultat influe donc grandement sur la principale langue utilisée lors des échanges.

Dans l'ensemble, les résultats de l'EVMLLO et du recensement permettent de montrer clairement que la proportion de francophones dans la municipalité de résidence, la disponibilité de professionnels ayant une connaissance du français ainsi que la langue principale des demandeurs de service sont trois facteurs importants qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

Si les régions du Nord et du Sud-Est se distinguent du reste du Nouveau-Brunswick, c'est principalement en raison de la forte représentation des francophones qui y résident : un peu plus de 98 % des francophones du Nord du Nouveau-Brunswick et 68 % de ceux du Sud-Est de la province habitent une municipalité où la part relative de leur groupe linguistique y est d'au moins 50 %. Ainsi, tel que présenté dans la section sur l'utilisation des langues dans la sphère publique, plus la proportion de francophones dans une région donnée y est élevée, plus la présence du français sera répandue dans la sphère publique et, conséquemment, plus grandes seront les possibilités de l'utiliser dans les activités quotidiennes.

Outre l'influence que joue la proportion de francophones dans une région donnée sur l'utilisation du français avec les professionnels de la santé, la disponibilité de ces professionnels capables de soutenir une conversation dans cette langue est évidemment un élément important à considérer. Selon les statistiques du Recensement de 2006, c'est dans les régions du Nord et du Sud-Est que l'on retrouve les proportions les plus élevées de médecins (85 % et 78 % respectivement) et d'infirmières (91 % et 62 % respectivement) capables de soutenir une conversation en français¹⁸. C'est également dans ces deux régions que l'on observe les plus fortes proportions de francophones qui ont déclaré avoir communiqué en français avec les professionnels de la santé. La présence de professionnels de langue française et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est non seulement susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue, mais elle peut également favoriser une plus forte présence et une utilisation plus répandue de la langue dans ce secteur clé de la sphère publique.

À la lumière de ces résultats, il importe également d'examiner si les francophones qui déclarent avoir le français comme langue principale ont été plus susceptibles d'utiliser le français lors de leurs interactions avec les professionnels de la santé que ceux dont l'anglais est la langue principale. Il va en effet de soi que l'absence d'utilisation de la langue officielle minoritaire par les francophones dont le français est la langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise, ne dépend pas des mêmes facteurs que dans le cas des francophones qui ont effectué une substitution linguistique de telle sorte que l'anglais est désormais la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise.

En général, les résultats de l'EVML0 révèlent que les francophones dont la langue principale est le français sont proportionnellement plus nombreux à être servis en français lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé que les francophones qui ont l'anglais comme langue principale. Par exemple, 87 % des premiers ont déclaré utiliser le français lors de leurs interactions avec leur médecin de famille comparativement à 29 % chez les seconds.

L'information tirée de l'EVML0 révèle clairement que, chez les francophones, obtenir des services de santé dans la langue de leur choix ne signifie pas nécessairement obtenir des services en français. Ainsi, dans la mesure où 10 % des francophones du Nouveau-Brunswick ont l'anglais comme langue principale, on ne s'étonnera donc pas que la « langue de leur choix » pour l'obtention de services de santé ne soit pas le français.

4.2 La justice

L'examen des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVML0) portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence du français au sein des institutions qui assurent l'utilisation de cette langue dans la sphère publique. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants qui sont en mesure de converser en français permet de documenter un phénomène perçu par les francophones du Nouveau-Brunswick comme étant très important pour le statut de cette langue et l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire. À cet égard, le gouvernement canadien s'est engagé dans la *Feuille de route* à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des services de justice dans la langue officielle minoritaire. En outre, en ce qui concerne le droit criminel, tel que stipulé par le Code criminel du Canada, les francophones du Nouveau-Brunswick ont le droit à un procès et à une enquête préliminaire en français. Pour ce qui est du droit civil, l'individu a également le droit de choisir le français en tant que langue qui sera utilisée devant un tribunal fédéral ou provincial.

18. Notons par ailleurs que la proportion de médecins dont le français est la première langue officielle parlée dans ces deux régions est de 76 % et 59 % respectivement, alors que chez les infirmières ces proportions sont de 77 % et 46 % respectivement.

Au Nouveau-Brunswick, les résultats de l'EVMLO révèlent que l'accès à ces services en français semble valorisé par les francophones dans la mesure où 77 % sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait important ou très important que celui-ci puisse parler le français.

Notons que les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les 192 810 adultes francophones du Nouveau-Brunswick, 27 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat tandis que moins d'un francophone sur quatre a eu affaire aux services policiers, que ce soit pour l'obtention de services ou à la suite d'une infraction : 7 % ont eu un contact avec la police municipale et 16 % avec la Gendarmerie Royale du Canada (GRC)¹⁹.

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, le Nouveau-Brunswick comptait 625 avocats capables de soutenir une conversation en français, ce qui représente 50 % de tous les avocats de la province. En ce qui a trait aux policiers du Nouveau-Brunswick, 58 % ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français. À cet égard, on observe bien sûr des différences régionales, le Nord et la région du Sud-Est comptant les plus grandes proportions d'avocats et de policiers capables de soutenir une conversation en français. Alors que près de 100 % des avocats et des policiers du Nord de la province ont une connaissance de la langue française, ces proportions sont respectivement de 68 % et 81 % dans le Sud-Est, alors qu'elles sont de 32 % et 36 % dans le reste de la province.

En plus de ces statistiques sur la disponibilité ou le bassin potentiel de professionnels du système judiciaire qui peuvent utiliser le français lorsqu'ils interagissent avec les francophones du Nouveau-Brunswick, les tableaux 4.2 et 4.3 rendent compte de la connaissance du français par ces professionnels et leur utilisation de cette langue dans le cadre de leur travail.

Tableau 4.2
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les avocats,
Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Population totale des avocats	Français - Première langue officielle parlée		Français - Langue utilisée le plus souvent au travail		Français - Langue utilisée régulièrement au travail		Français - Langue utilisée au moins régulièrement au travail		Connaissance du français	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
		Nord	170	135	79	145	85	10	5	155	90
Sud-Est	320	180	56	80	26	100	32	180	58	220	68
Reste du N.-B.	750	60	8	35	4	115	15	145	20	245	32
Nouveau-Brunswick	1 235	375	30	255	21	225	18	480	39	625	50

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

19. Les résultats relatifs aux contacts entretenus avec la police provinciale ne s'avèrent pas significatifs.

Tableau 4.3
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les policiers (sauf cadres supérieurs), Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Population totale des policiers	Français - Première langue officielle parlée		Français - Langue utilisée le plus souvent au travail		Français - Langue utilisée régulièrement au travail		Français - Langue utilisée au moins régulièrement au travail		Connaissance du français	
		nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
Nord	370	325	89	325	88	25	7	355	95	365	98
Sud-Est	200	105	54	55	28	85	42	135	70	160	81
Reste du N.-B.	930	155	16	25	3	270	29	295	31	340	36
Nouveau-Brunswick	1 495	585	39	405	27	375	25	780	52	865	58

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Au Recensement de 2006, 39 % des avocats du Nouveau-Brunswick ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement au travail. Cette proportion est de 20 % dans la région où l'on retrouve une plus faible proportion de francophones, soit dans le reste du Nouveau-Brunswick, et de 90 % dans la région où habitent plus de 50 % des francophones, c'est-à-dire dans le Nord de la province. Il en va de même pour les policiers : dans chacune des régions du Nouveau-Brunswick, le taux d'utilisation du français au travail est légèrement moindre que la proportion de policiers qui peuvent soutenir une conversation en français²⁰.

Notons que les données du recensement révèlent que le nombre d'avocats et de policiers qui utilisent le français dans le cadre de leur travail au Nouveau-Brunswick est supérieur au nombre d'avocats et de policiers francophones. Un certain nombre de non-francophones ont donc déclaré le français comme langue de travail, ce qui s'ajoute au bassin déjà existant de professionnels susceptibles de fournir des services en français.

Cela dit, les résultats de l'EVMLO révèlent que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, environ deux francophones sur trois utilisent surtout ou seulement le français tant lors de leurs interactions avec les policiers de la GRC que lors de celles avec la police municipale²¹. Les mêmes tendances sont observées lors de l'utilisation des services d'un avocat.

On remarque néanmoins un lien entre la proportion de personnes de langue française dans la région de résidence et l'utilisation du français avec les policiers et les avocats. Ainsi, c'est dans la région du Nord que l'on retrouve les plus fortes proportions d'usage du français avec la GRC (81 %), la police municipale (83 %) et avec les avocats (80 %) chez les francophones dont le français est la première langue officielle parlée.

20. Tout comme dans le cas des professionnels de la santé, l'utilisation du français par les avocats et les policiers dépend de plusieurs facteurs, dont la proportion de francophones dans un milieu donné. L'analyse de ces facteurs dépasse toutefois le cadre du présent portrait statistique.

21. En raison du très petit nombre de membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec la police provinciale, les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de tirer de conclusions à leur égard.

Tableau 4.4
Proportion de francophones selon la langue utilisée avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Langue utilisée regroupée avec la GRC									
	Total		Surtout ou seulement en français ¹		Français et anglais à égalité		Surtout ou seulement en anglais ²		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nord	100	0,0	81	5,1	12 ^E	28,5	x	x	x	x
Sud-Est	100	0,0	56	7,0	12 ^E	23,2	26	13,7	7 ^E	31,2
Reste du N.-B.	100	0,0	57	12,1	F	F	25 ^E	24,5	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	69	4,2	12^E	17,5	13	13,6	6^E	26,6

CV coefficient de variation

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.5
Proportion de francophones selon la langue utilisée avec la police municipale, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Langue utilisée avec la police municipale									
	Total		Surtout ou seulement en français ¹		Français et anglais à égalité		Surtout ou seulement en anglais ²		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nord	100	0,0	83	5,6	F	F	x	x	x	x
Sud-Est	100	0,0	29 ^E	22,9	23 ^E	30,7	22 ^E	30,4	x	x
Reste du N.-B.	100	0,0	17 ^E	29,3	x	x	72	9,7	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	63	6,8	9^E	24,3	16^E	17,1	12^E	27,1

CV coefficient de variation

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.6
Proportion de francophones selon la langue utilisée avec les avocats,
Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Langue utilisée avec l'avocat									
	Total		Surtout ou seulement en français ¹		Français et anglais à égalité		Surtout ou seulement en anglais ²		Autre	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nord	100	0,0	80	4,4	F	F	12 ^E	25,3	x	x
Sud-Est	100	0,0	61	6,0	8 ^E	21,6	26	12,9	5 ^E	31,7
Reste du N.-B.	100	0,0	24 ^E	16,6	F	F	63	8,7	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	67	3,7	7^E	18	23	9,5	4^E	27,0

CV coefficient de variation

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.3 L'éducation

4.3.1 Chez les enfants

L'accès à l'école de langue française et la gestion des systèmes d'enseignement de la minorité francophone ont été depuis longtemps l'un des principaux chevaux de bataille des francophones à l'extérieur du Québec. L'histoire du Nouveau-Brunswick a particulièrement été marquée par les luttes visant à garantir l'enseignement en français à tous les niveaux, du préscolaire au postsecondaire, et pour l'obtention de la gestion de ces écoles. Rappelons que dans de nombreuses provinces à l'extérieur du Québec, la scolarisation des francophones dans leur propre langue aura été fortement limitée du fait que la plupart des écoles françaises ne recevaient aucune aide financière de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1970 (Corbeil, 2003).

Un statut particulier est réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. L'école est un milieu francophone public qui, de pair avec les familles, peut contribuer au développement et à l'essor d'une vie communautaire francophone.

La forte présence de francophones dans la province mènera le gouvernement provincial à adopter, en 1969, la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick*. Cette version de la loi prévoyait que le français et l'anglais seraient les deux langues officielles de la province. De plus, elle établissait le bilinguisme au sein de diverses institutions publiques. En 1977, les établissements scolaires commencent à appliquer les dispositions de la *Loi sur les langues officielles*, qui donnent aux élèves francophones et anglophones le droit à l'instruction dans leur langue maternelle (Martel, 1991)²². Quatre ans plus tard, suite aux recommandations du *Rapport du comité sur l'organisation et les frontières des districts scolaires du Nouveau-Brunswick* de 1979, des « conseils scolaires minoritaires » voient le jour. L'entière gestion de ces conseils relève désormais des francophones. En 1990, la *Loi sur l'éducation* est modifiée : la compétence de la commission scolaire de langue française s'étend à toute la province. Présentement, les enfants francophones ont accès à des écoles de langue française, du niveau préscolaire au secondaire.

22. Pour de plus amples renseignements sur l'éducation en français au Nouveau-Brunswick, voir Martel (1991), Corbeil (2006) et FCFA (2009).

On comprend dès lors l'importance de pouvoir mesurer l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Comme en rend compte le tableau 4.7, l'effectif des enfants inscrits dans un programme régulier de langue française a chuté de plus de 16 % entre 2000 et 2007, passant de 38 500 inscriptions à 32 500. L'effectif des enfants inscrits dans un programme d'immersion française a, quant à lui, diminué de 6 %, passant de 22 700 à 21 300.

Notons que deux principaux facteurs pourraient être à l'origine de ces baisses importantes. D'une part, le nombre d'enfants, toutes langues maternelles confondues, âgés de 5 à 17 ans entre 2000 et 2006 est passé de 125 900 à 113 500, soit une diminution de 9 %. D'autre part, le nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans et dont au moins un des deux parents est de langue maternelle française est passé de 46 900 en 2001 à 39 600 en 2006. Sachant qu'un des principaux critères permettant aux enfants d'être scolarisés dans un programme régulier en français est qu'un parent ait le français comme langue maternelle, et sachant que le nombre d'enfants dont au moins un des parents est de langue maternelle française a considérablement diminué entre 2001 et 2006, il est fort probable que le nombre d'ayants droit ait, par le fait même, lui aussi diminué. Par conséquent, cette chute d'inscriptions entre 2000 et 2007 semble être principalement de nature démographique. Par ailleurs, en observant de plus près la répartition des inscriptions aux niveaux primaire et secondaire au Nouveau-Brunswick selon le type de programme d'enseignement de l'année scolaire 2000-2001 à celle de 2006-2007 (données non montrées), on constate que les proportions d'enfants inscrits dans un programme régulier de langue française, de langue anglaise ou d'immersion sont restées très stables. Ainsi, bien que le nombre absolu d'enfants inscrits dans un programme régulier de langue française ou d'immersion française ait diminué, en réalité les enfants sont proportionnellement aussi nombreux en 2006-2007 à être inscrits dans de tels programmes qu'ils ne l'étaient en 2000-2001.

Tableau 4.7
Effectif des enfants inscrits en immersion française et dans des programmes réguliers de langue française aux niveaux primaire et secondaire dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick, 2000-2001 à 2006-2007

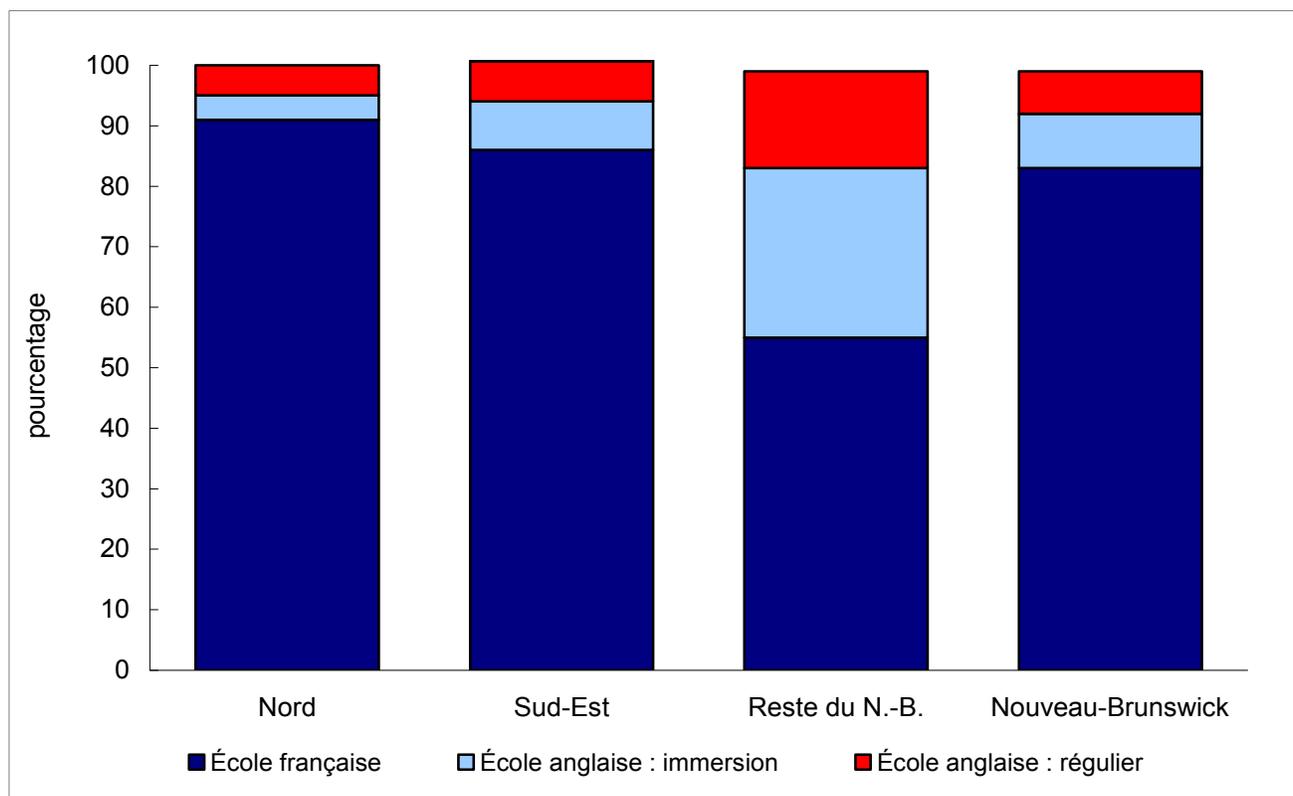
Année	Programmes d'immersion française		Programmes réguliers de langue française	
	nombre	variation en %	nombre	variation en %
2000-2001	22 664	2,5	38 387	-2,8
2001-2002	22 831	0,7	37 103	-3,3
2002-2003	22 639	-0,8	36 025	-2,9
2003-2004	22 145	-2,2	35 070	-2,7
2004-2005	21 868	-1,3	34 326	-2,1
2005-2006	21 526	-1,6	33 460	-2,5
2006-2007	21 285	-1,1	32 353	-3,3

Source : Brockington (2009).

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle nous procurent un aperçu particulier de la situation scolaire des enfants de parents francophones au Nouveau-Brunswick et permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

Ces données révèlent qu'au Nouveau-Brunswick, des 37 580 enfants de parents francophones inscrits à l'école au moment de cette enquête, environ 83 % fréquentent une école primaire ou secondaire de langue française (voir le graphique 4.1). Lorsqu'on inclut les 9 % qui sont inscrits dans un programme d'immersion française dans une école de langue anglaise, nous pouvons estimer qu'environ 92 % des enfants de parents francophones au Nouveau-Brunswick reçoivent un enseignement en français.

Graphique 4.1
Proportion d'enfants de moins de 18 ans dont au moins un parent est francophone selon la langue de l'école fréquentée, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006



Nota :

Veuillez consulter l'Annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique. Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les variations régionales que l'on observe dans ce graphique illustrent bien l'influence probable des caractéristiques démolinquistiques propres à ces régions sur le choix de la langue de scolarisation des enfants de parents francophones. Pensons notamment à la proportion de francophones dans la municipalité de résidence et à la langue principale des parents, tous deux des facteurs importants dans la transmission de la langue française aux enfants et dans le choix de la langue de scolarisation. À titre d'exemple, comparativement aux régions du Nord et du Sud-Est, le reste de la province affiche une faible concentration de francophones et une proportion moins élevée de francophones dont la langue principale est le français. Aussi, le graphique 4.1 rend compte du fait que c'est dans le reste de la province que l'on retrouve la proportion la moins élevée d'enfants inscrits à une école de langue française, soit 55 %, comparativement à 91 % et 86 % dans les régions du Nord et du Sud-Est. Cependant, c'est dans le reste de la province que l'on retrouve la proportion la plus élevée d'enfants inscrits dans une école d'immersion française (28 %).

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française semble être un choix un peu plus populaire autant chez les parents des plus jeunes enfants que des plus vieux. Les résultats donnent en effet à penser que peu d'enfants abandonnent l'école française au profit de l'école anglaise durant la transition entre l'école primaire et l'école secondaire.

Les résultats présentés au tableau 4.8 révèlent ainsi que les proportions d'enfants inscrits à une école primaire de langue française (85 %) sont légèrement plus élevées que celles des enfants inscrits à une école secondaire française (80 %). Cette tendance s'observe dans toutes les régions de la province.

Tableau 4.8
Effectif et proportion d'enfants de moins de 18 ans dont au moins un des parents est francophone selon la langue de l'école et le niveau scolaire, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Type d'école fréquentée par l'enfant ¹	Prématernelle et maternelle		Primaire (1 ^{ière} à 8 ^e année)		Secondaire		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Nord	1 520^E	100	10 940	100	6 860	100	19 390	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	480 ^E	4 ^E	240 ^E	4 ^E	720 ^E	4 ^E
École anglaise programme régulier	x	x	390 ^E	4 ^E	F	F	890 ^E	5 ^E
École française	1 430 ^E	94	10 070	92	6 020	88	17 590	91
Sud-Est	710^E	100	6 620	100	3 920	100	11 380	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	440 ^E	7 ^E	430 ^E	11 ^E	860 ^E	8 ^E
École anglaise programme régulier	x	x	x	x	300 ^E	8 ^E	740 ^E	7 ^E
École française	600 ^E	85	5 890	89	3 190	81	9 780	86
Reste du N.-B.	410^E	100	3 950	100	2 380	100	6 810	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	1 140 ^E	29	770 ^E	32 ^E	1 910	28
École anglaise programme régulier	x	x	560 ^E	14 ^E	320 ^E	13 ^E	1 100 ^E	16 ^E
École française	F	60 ^E	2 240	57	1 280	54	3 760	55
Nouveau-Brunswick	2 630	100	21 510	100	13 160	100	37 580	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	2 050	10	1 440 ^E	11 ^E	3 500	9
École anglaise programme régulier	360 ^E	14 ^E	1 240 ^E	6 ^E	1 040 ^E	8 ^E	2 740	7
École française	2 280	86	18 200	85	10 500	80	31 130	83

1. Enfants dont le parent répondant a le français comme première langue officielle parlée.

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Outre les caractéristiques de nature environnementale mentionnées plus haut, d'autres facteurs viennent influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. En particulier, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire semble avoir une influence certaine sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 41 820 enfants dont au moins un des deux parents a fait ses études primaires et secondaires en français, environ 87 % fréquentent présentement une école de langue française et environ 92 % parlent le français à la maison, dont 86 % le plus souvent. Dans le Nord et le Sud-Est de la province, les proportions d'enfants parlant le français le plus souvent à la maison sont plus élevées (93 % et 79 % respectivement) que la proportion observée dans le reste de la province (57 %). Mentionnons par ailleurs que 96 % des enfants dont les deux parents ont le français comme langue maternelle fréquentent une école de langue française comparativement à 47 % des enfants de couples exogames français-anglais.

Finalement, les résultats de l'EVMLO permettent d'établir une forte corrélation entre la fréquentation scolaire en français et certains comportements langagiers chez les enfants. Ainsi, 97 % des enfants qui fréquentent une école de langue française utilisent le français à la maison²³ et 98 % le parlent avec leurs amis.

23. Seul ou avec l'anglais.

4.3.2 Chez les adultes

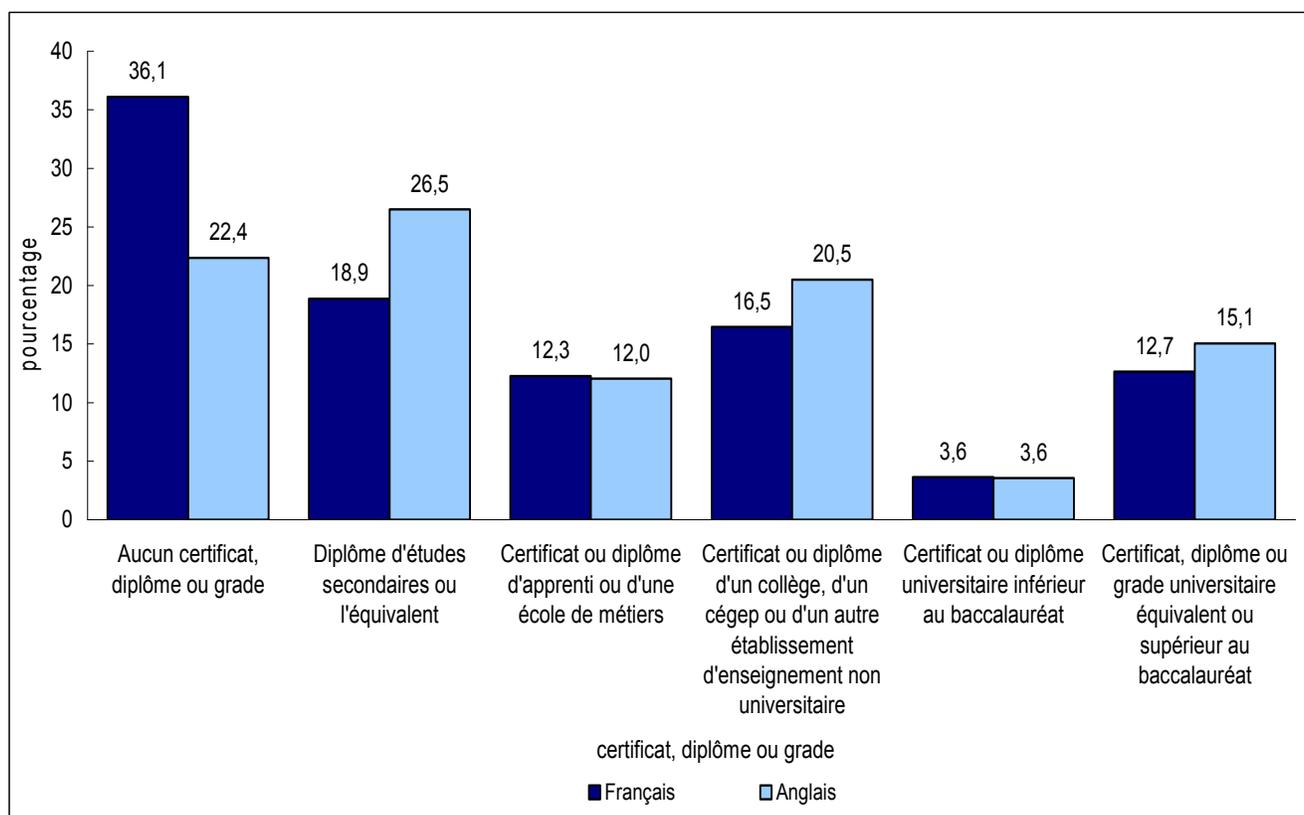
4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

Le plus haut niveau de scolarité atteint par les francophones du Nouveau-Brunswick en 2006 est un indicateur important des progrès réalisés depuis le Recensement de 1971, recensement mené peu après la fin des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Se fondant sur les statistiques du Recensement de 1961, les travaux de cette Commission ont fait état des écarts très importants observés entre francophones et anglophones au Canada, tant en matière de scolarisation qu'en matière de situation sur le marché de l'emploi et dans diverses sphères de l'activité économique. En raison notamment de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans²⁴ et de l'importance grandissante accordée à l'éducation par les gouvernements, les employeurs et par la population dans son ensemble, les écarts entre francophones et anglophones ont fortement diminué au fil du temps.

Afin d'illustrer le phénomène, examinons d'abord les résultats présentés au graphique 4.2 qui portent sur la situation observée en 2006. On y constate que 36 % de la population francophone âgée de 25 ans ou plus au Nouveau-Brunswick ne détenait aucun certificat, diplôme ou grade comparativement à 22 % de la population anglophone. L'écart observé entre les deux grands groupes linguistiques reflète principalement le fait que les anglophones sont proportionnellement plus nombreux à avoir complété un diplôme d'études secondaires que leurs homologues francophones. Les statistiques portant sur les diplômes, certificats ou grades obtenus au niveau postsecondaire révèlent que les écarts entre les groupes sont faibles.

Graphique 4.2

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, personnes âgées de 25 ans ou plus, Nouveau-Brunswick, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

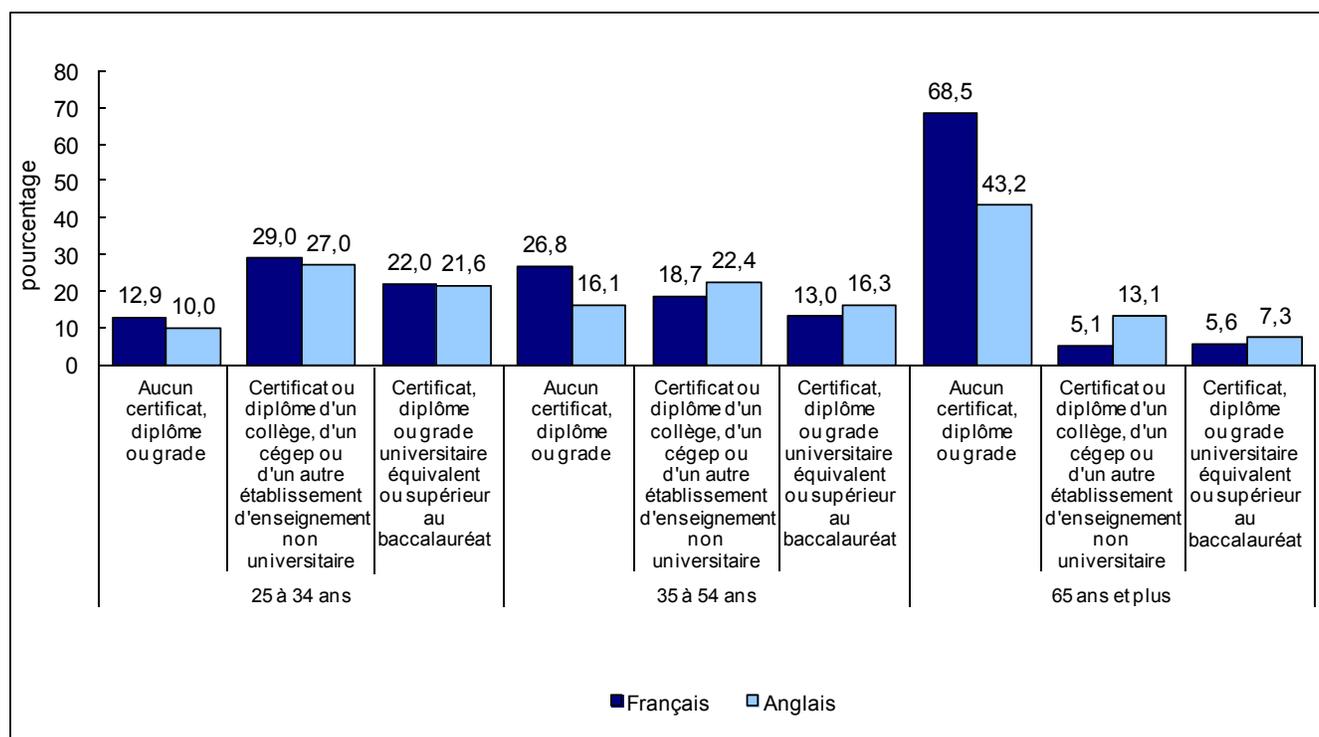
24. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, la scolarisation est, depuis 1999, obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans (Oreopoulos, 2005).

Les constats qui émanent de la lecture de ce dernier graphique portent sur l'ensemble de la population âgée de 25 ans et plus et, par conséquent, tiennent compte à la fois de la situation actuelle et passée des groupes linguistiques en matière de scolarisation.

Le graphique 4.3 illustre bien ce propos dans la mesure où l'on tient compte de certaines sous-populations définies par leur groupe d'âge. En portant notre attention sur le groupe d'âge des 65 ans et plus, on constate que l'écart entre francophones et anglophones est considérable chez les personnes ne détenant aucun diplôme, certificat ou grade. Parmi ce groupe d'âge, près de 70 % des francophones se trouvent dans cette situation, comparativement à 43 % des anglophones. À l'opposé, plus de 7 % des anglophones et près de 6 % des francophones âgés de 65 ans et plus détiennent un certificat, diplôme ou grade universitaire égal ou supérieur au baccalauréat.

Signe de l'évolution des tendances en matière de scolarisation, la situation observée chez les 25 à 34 ans dépeint une situation où les écarts sont quasi inexistantes. Ainsi, parmi ce groupe d'âge, on persiste à relever une proportion légèrement supérieure de francophones (13 %) ne détenant aucun diplôme comparativement à celle des anglophones (10 %), alors qu'en ce qui a trait aux proportions de diplômés universitaires, les francophones sont autant susceptibles de détenir un tel diplôme que les anglophones (22 %). Chez les personnes âgées de 35 à 54 ans, on observe des résultats assez similaires bien qu'on constate une proportion légèrement supérieure de diplômés universitaires chez les anglophones et une proportion beaucoup plus importante de francophones ne détenant aucun diplôme.

Graphique 4.3
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 2006

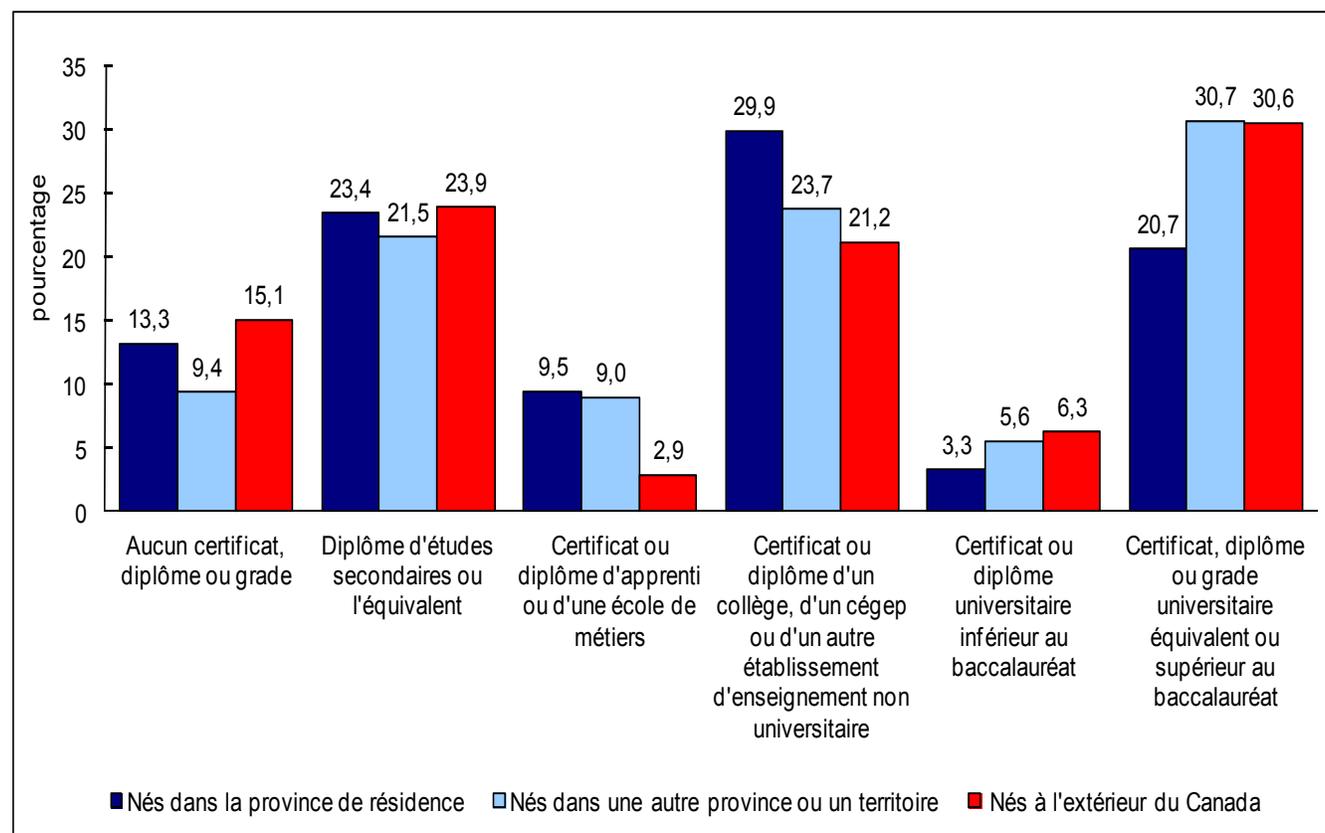


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'examen de la situation des jeunes adultes en matière de scolarisation doit tenir compte d'un facteur important, soit le lieu de naissance des francophones. On sait, par exemple, que tant chez les anglophones que chez les francophones, les immigrants sont généralement plus susceptibles de détenir un grade universitaire, en raison notamment du fait que la scolarité constitue l'un des critères de sélection des immigrants au Canada. En 2006, chez les francophones âgés de 25 à 34 ans, on constate que 31 % des francophones nés à l'extérieur du pays ou dans une autre province ou territoire (dans près de 70 % des cas, au Québec) détiennent un diplôme universitaire alors que 21 % des francophones nés au Nouveau-Brunswick détiennent un tel diplôme (voir le graphique 4.4). On observe le corollaire de cette situation chez les francophones qui détiennent un certificat ou diplôme d'études collégiales, c'est-à-dire que les francophones nés au Nouveau-Brunswick sont plus susceptibles de détenir un tel diplôme (30 %) comme plus haut niveau de scolarité atteint que les autres francophones de la province (24 % et 21 %). Aux niveaux inférieurs de scolarité on remarque que les francophones nés au Nouveau-Brunswick et ceux nés dans un autre pays sont proportionnellement plus nombreux à ne détenir aucun diplôme ou à avoir obtenu un diplôme d'études secondaires que ne le sont les francophones nés dans le reste du Canada.

Graphique 4.4

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par les francophones âgés de 25 à 34 ans selon le lieu de naissance, Nouveau-Brunswick, 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'un des changements les plus marquants ayant découlé des profondes mutations sociales et des réformes scolaires des années 1960 est sans conteste l'inscription en grand nombre des femmes dans les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier dans les universités. En 1971, au Canada, la proportion des femmes détenant un grade universitaire était de deux à trois fois moins élevée que celle des hommes, selon le groupe d'âge (Corbeil, 2003). En 2006, parmi les francophones du Nouveau-Brunswick, on constate que chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, soit ceux qui avaient au moins 30 ans en 1971, la proportion de femmes qui détiennent un diplôme universitaire est de 5 %, à peine moins que les hommes du même groupe d'âge (6 %) (voir le tableau 4.9). En revanche, chez les 20 à 24 ans, la proportion de détenteurs d'un tel diplôme est de 6 % chez les hommes alors qu'elle atteint près de 13 % chez les femmes. En somme, les femmes de moins de 45 ans sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un diplôme ou un grade universitaire que leurs homologues masculins alors que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à être faiblement scolarisés ou à détenir un diplôme professionnel ou d'une école de métiers.

Tableau 4.9
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par les francophones selon le groupe d'âge et le sexe, Nouveau-Brunswick, 2006

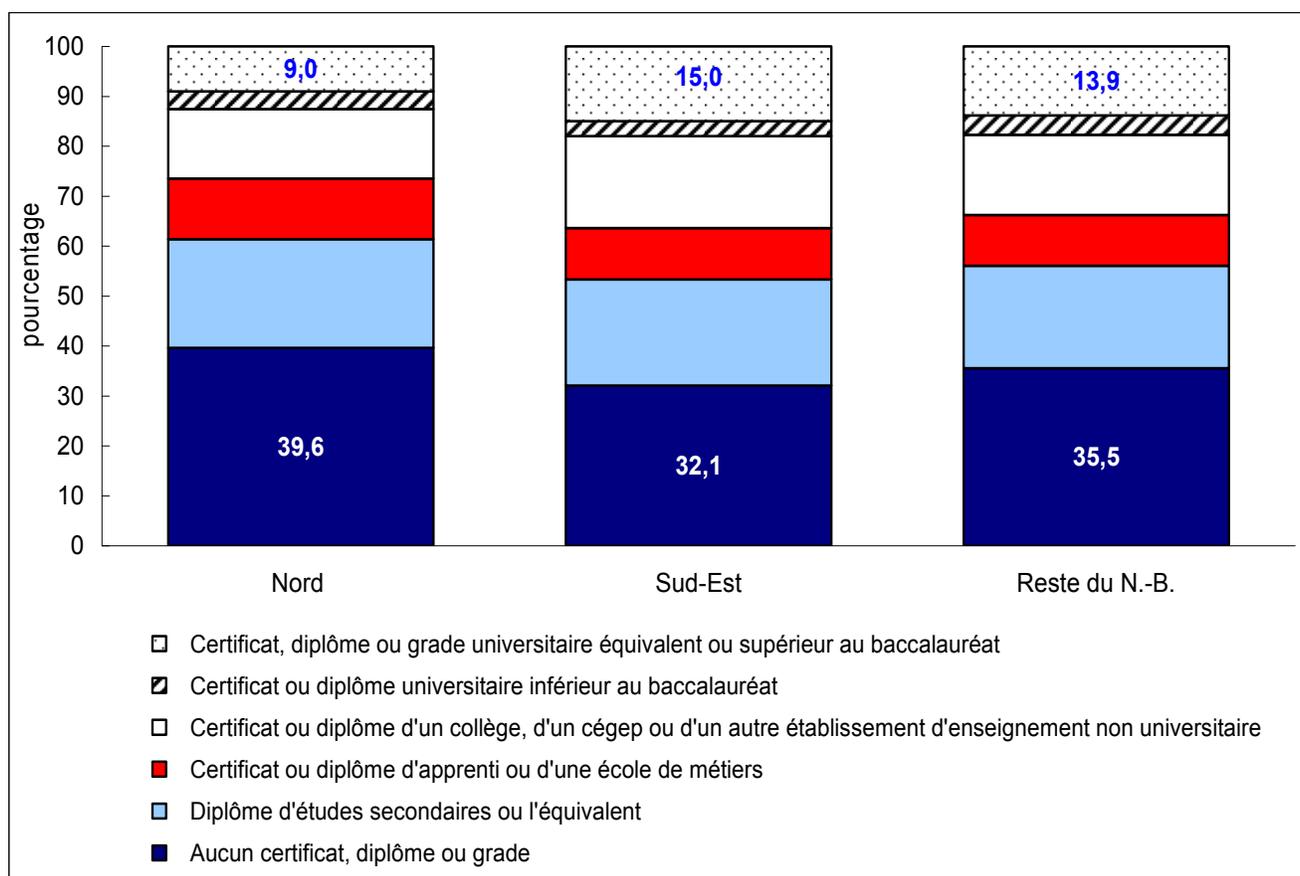
Certificat, diplôme ou grade	20 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage											
Aucun certificat, diplôme ou grade	8,4	17,5	8,9	17,2	16,9	27,3	27,3	34,5	45,5	44,5	71,0	65,5
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	47,0	48,6	20,8	25,8	25,8	22,6	27,3	20,8	16,9	9,4	9,7	6,9
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	7,4	8,0	7,7	11,1	9,4	14,2	11,2	18,5	9,2	20,7	5,0	15,1
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	20,0	17,4	30,6	27,3	24,0	19,5	18,7	13,3	13,2	11,1	5,6	4,5
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4,6	2,7	4,7	2,4	5,2	2,8	5,0	2,8	4,7	2,6	3,6	1,8
Certificat, diplôme ou grade universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat	12,6	5,8	27,2	16,3	18,8	13,6	10,4	10,1	10,5	11,7	5,2	6,1

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La propension à être fortement ou peu scolarisé varie habituellement selon que les individus résident dans de grands centres urbains ou dans des milieux ruraux. C'est dans les grands centres urbains, par exemple, qu'on trouve les universités et les employeurs susceptibles d'embaucher beaucoup de diplômés universitaires.

À la lumière du graphique 4.5, on remarque que d'une région à l'autre du Nouveau-Brunswick, la répartition des francophones selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu varie peu. Néanmoins, alors que les francophones des régions du Sud-Est et du reste du Nouveau-Brunswick sont proportionnellement un peu plus nombreux à détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaires, la proportion de francophones du Nord de la province (39 %) n'ayant aucun diplôme apparaît légèrement supérieure à celles observées dans les deux autres régions (32 % et 36 %).

Graphique 4.5
Proportion de francophones selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et la région, Nouveau-Brunswick, 2006


Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) nous ont permis de constater que, dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, les enfants dont au moins un parent est de langue française fréquentent une école primaire de langue française dans une proportion de 85 % et un programme d'immersion en français dans une proportion de 10 %. Au niveau secondaire, ces proportions sont respectivement de 80 % et de 11 %. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué une partie ou toutes leurs études en français, on décèle une diminution de la présence du français d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Ainsi, comme en rend compte le tableau 4.10, la proportion d'adultes qui ont fait la totalité de leurs études en français est assez importante, tant au niveau primaire que secondaire, puisqu'elle varie entre 69 % et 97 % selon le groupe d'âge et le niveau des études. On remarque aussi qu'il semble y avoir peu d'attrition entre le passage du niveau primaire au niveau secondaire, laissant croire que la très grande majorité des francophones qui ont fait leurs études primaires en français les ont également poursuivies en français au secondaire. Toutefois, d'un groupe d'âge à l'autre, on constate que plus les francophones sont âgés, moins ils sont susceptibles d'avoir complété leurs études en français. En contrepartie, plus ils sont âgés, plus ils sont proportionnellement nombreux à avoir partiellement fait leurs études en français.

En outre, on peut constater que la proportion d'adultes ayant fréquenté un programme universitaire exclusivement en français est beaucoup plus élevée chez les francophones âgés de moins de 45 ans (83 %) que chez ceux âgés de 45 à 64 ans (70 %) ou de 65 ans ou plus (49 %). Les données de l'EVML0 révèlent que les francophones du Nouveau-Brunswick nés dans une autre province canadienne, principalement au Québec, sont plus susceptibles d'avoir fait leurs études postsecondaires en français.

Tableau 4.10
Proportion de francophones ayant poursuivi entièrement ou partiellement leurs études en français selon le groupe d'âge et le niveau des études, Nouveau-Brunswick, 2006

Groupe d'âge	Niveau des études															
	Primaires				Secondaires				Postsecondaires non universitaires				Universitaires			
	Toutes en français		Une partie en français		Toutes en français		Une partie en français		Toutes en français		Une partie en français		Toutes en français		Une partie en français	
	%	CV			%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
18 à 24 ans	97	0,7	F	F	95	0,9	2,0 ^E	24,0	61	7,7	10 ^E	29,9	83	4,0	11 ^E	29,7
25 à 44 ans	95	0,9	2 ^E	28,9	90	1,3	3,0 ^E	20,5	62	5,7	8 ^E	22,4	83	3,5	9 ^E	24,5
45 à 64 ans	89	1,5	7	15,6	81	2,2	10	13,0	44	11,4	16 ^E	32,5	70	6,1	19 ^E	18,7
65 ans ou plus	75	3,3	16	12,6	69	4,7	18	13,8	36 ^E	24,7	22 ^E	32,3	49	15,3	37 ^E	19,7

CV coefficient de variation

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la *Feuille de route*. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVML0) cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue française à travers le pays.

Les résultats de l'EVML0 révèlent que les francophones du Nouveau-Brunswick, tout comme leurs homologues anglophones, sont de grands consommateurs de médias, dont le plus important est la télévision (voir le tableau 4.11).

Tableau 4.11
Proportion de francophones selon l'utilisation de certains médias (toutes langues confondues), Nouveau-Brunswick, 2006

Utilisation du média	Francophones pourcentage
Regardent la télévision	98
Écoutent la radio	87
Lisent des livres	73
Lisent des journaux	75
Utilisent l'Internet	52

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les médias de langue française ont une forte présence au Nouveau-Brunswick. Il existe dans la province plusieurs stations de radio publiques, privées et communautaires de langue française qui desservent certaines régions ou encore l'ensemble de la province. De même, les Néo-Brunswickois ont accès à une variété de chaînes télévisuelles de langue française. Du côté de la presse écrite, un grand nombre de journaux de langue française sont publiés quotidiennement ou hebdomadairement. L'accès à certains de ces journaux est toutefois restreint dans certaines zones de la province. Finalement, outre l'accès à Internet existant dans les foyers, les établissements scolaires et les bibliothèques, le Nouveau-Brunswick s'est doté d'un Centre d'accès communautaire à Internet (FCFA, 2009).

Cependant, l'accessibilité aux médias de langue française n'est pas le seul facteur qui influence la consommation dans la langue de la minorité. Les résultats démontrent en effet que la consommation des différents médias en français varie largement d'une région à l'autre du Nouveau-Brunswick. Alors que les francophones des régions du Sud-Est et du reste du Nouveau-Brunswick consomment principalement les médias en anglais, à l'inverse, les francophones du Nord de la province le font surtout ou seulement en français. Notons par ailleurs que peu importe la région ou le média, entre 20 % et 30 % des francophones du Nouveau-Brunswick affirment avoir recours aux différents médias autant dans la langue anglaise que française (voir le tableau 4.12).

Tableau 4.12
Proportion de francophones selon la langue de consommation de certains médias,
Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Médias	Langue de consommation		
	Uniquement ou surtout français ¹	Français et anglais pourcentage	Uniquement ou surtout anglais ²
Radio			
Nord	58	24	17
Sud-Est	31	23	44
Reste du N.-B.	23	23	53
Nouveau-Brunswick	44	23	31
Télévision			
Nord	45	30	24
Sud-Est	13	23	62
Reste du N.-B.	14	24	60
Nouveau-Brunswick	30	27	41
Journaux			
Nord	78	14	6
Sud-Est	24	23	52
Reste du N.-B.	21	20	58
Nouveau-Brunswick	52	18	29
Livres			
Nord	60	20	19
Sud-Est	26	26	47
Reste du N.-B.	19	25	56
Nouveau-Brunswick	42	22	34
Internet			
Nord	29	32	37
Sud-Est	13	22	62
Reste du N.-B.	12 ^E	19	66
Nouveau-Brunswick	21	27	50

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Bien qu'environ 85 % des francophones du Nouveau-Brunswick aient déclaré qu'il est facile ou très facile de se procurer des journaux en français dans leur municipalité, la lecture de journaux se fait, dans à peine plus d'un cas sur deux, surtout ou seulement en français. Il en va de même pour la disponibilité et la lecture de livres. En général, les francophones sont plus nombreux à déclarer une bonne disponibilité ou un accès facile pour un médium donné en français qu'à déclarer en faire usage dans cette langue.

En ce qui a trait à la présentation de spectacles ou d'événements artistiques dans les différentes régions du Nouveau-Brunswick, on observe la même situation. Les francophones sont en effet proportionnellement plus nombreux à avoir déclaré qu'il y a souvent ou toujours des spectacles ou des événements artistiques en français qu'à avoir fréquenté un tel spectacle ou événement au cours des douze derniers mois. Cela dit, il n'en reste pas moins qu'une grande proportion de francophones assistent aux spectacles et événements artistiques en français. En effet, près d'un francophone du Nord ou du Sud-Est sur deux, ainsi que plus d'un sur quatre dans le reste du Nouveau-Brunswick, déclarent y avoir assisté.

Les résultats de l'EVMLO révèlent une fois de plus que la région et la langue principale sont des facteurs importants pour expliquer le choix de la langue de consommation des médias. Étant donnée la forte corrélation entre ces deux facteurs, il n'est pas surprenant de voir que les francophones qui habitent la région à plus forte concentration de francophones, c'est-à-dire la région du Nord, soient plus portés à déclarer que leur consommation des divers médias se fait surtout ou seulement en français. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, 42 % des francophones font la lecture de livres surtout ou seulement en français, mais cette proportion s'élève à 51 % chez les francophones dont la langue principale est le français et à 65 % chez les francophones de la région du Nord qui ont le français comme langue principale. La même tendance s'observe dans chacune des régions pour lesquelles des données ont été recueillies dans l'EVMLO.

4.5 Vie communautaire

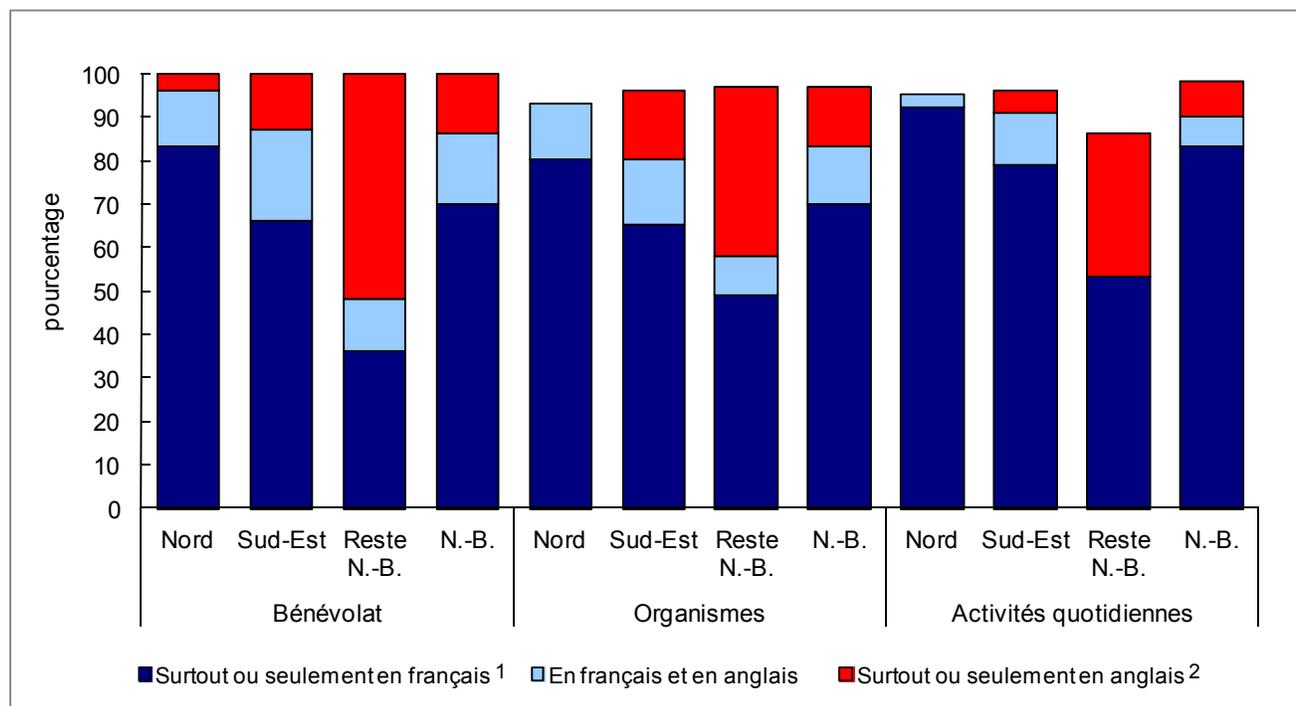
L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « [le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer » (Rothwell et Turcotte, 2006 : p.1).

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des francophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les francophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie.

Les résultats de l'EVMLO révèlent qu'environ un quart des francophones du Nouveau-Brunswick participent à l'une ou l'autre des activités pour lesquelles des données ont été recueillies dans cette enquête. Ainsi, ce sont 22 % des adultes francophones qui ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, alors que 28 % ont déclaré faire du bénévolat et 30 % ont fourni du soutien non rémunéré pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage. Environ 6 % des francophones ont déclaré avoir participé aux trois types d'activités. Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence et le statut socio-économique. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

Le type d'activités communautaires dans lesquelles sont impliqués les francophones varie peu d'une région à l'autre. Leur niveau de participation à ces activités est à peu de choses près le même dans toutes les régions du Nouveau-Brunswick. Toutefois, la langue dans laquelle se déroulent ces activités varie notamment selon le type d'activités et selon la région. Par exemple, les résultats de l'EVMLO révèlent une fois de plus que c'est dans les régions au sein desquelles les francophones sont plus concentrés qu'on observe la plus grande utilisation du français lors des activités communautaires. De fait, c'est dans le Nord et le Sud-Est de la province que nous observons les plus fortes proportions de francophones qui utilisent le français lors de leur participation à des activités communautaires.

Graphique 4.6
Proportion de francophones selon la langue d'usage pour les activités communautaires, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006



1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.
 2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'Annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

En ce qui a trait au type d'activité, le français est utilisé surtout ou seulement par 83 % des francophones qui offrent du soutien pour les activités de tous les jours, comparativement à 70 % qui l'utilisent lors des activités bénévoles ou au sein d'organismes. Soulignons que les enfants et les autres membres de la famille (63 %) et les amis (25 %) sont les principaux bénéficiaires du soutien pour les activités quotidiennes. Par ailleurs, la famille et les amis semblent compter pour beaucoup dans les réseaux des francophones du Nouveau-Brunswick. Ainsi, en cas de maladie, 20 % des francophones se tourneraient vers leurs enfants pour du soutien, alors que 53 % déclarent qu'ils se tourneraient vers les autres membres de leur famille. L'utilisation du français dans les activités de soutien social semble donc associée principalement au domaine privé.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que 90 % des francophones déclarent qu'il est important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone et que 26 % de ceux qui sont membres d'organismes, de réseaux ou d'associations le sont dans le but de promouvoir la communauté francophone. À cet égard, on observe très peu de variations selon la région. De même, peu importe la proportion que représentent les francophones dans leur municipalité de résidence ou le niveau de concentration de francophones au sein de la municipalité, les répondants sont pratiquement aussi nombreux à déclarer qu'ils trouvent important ou très important que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone.

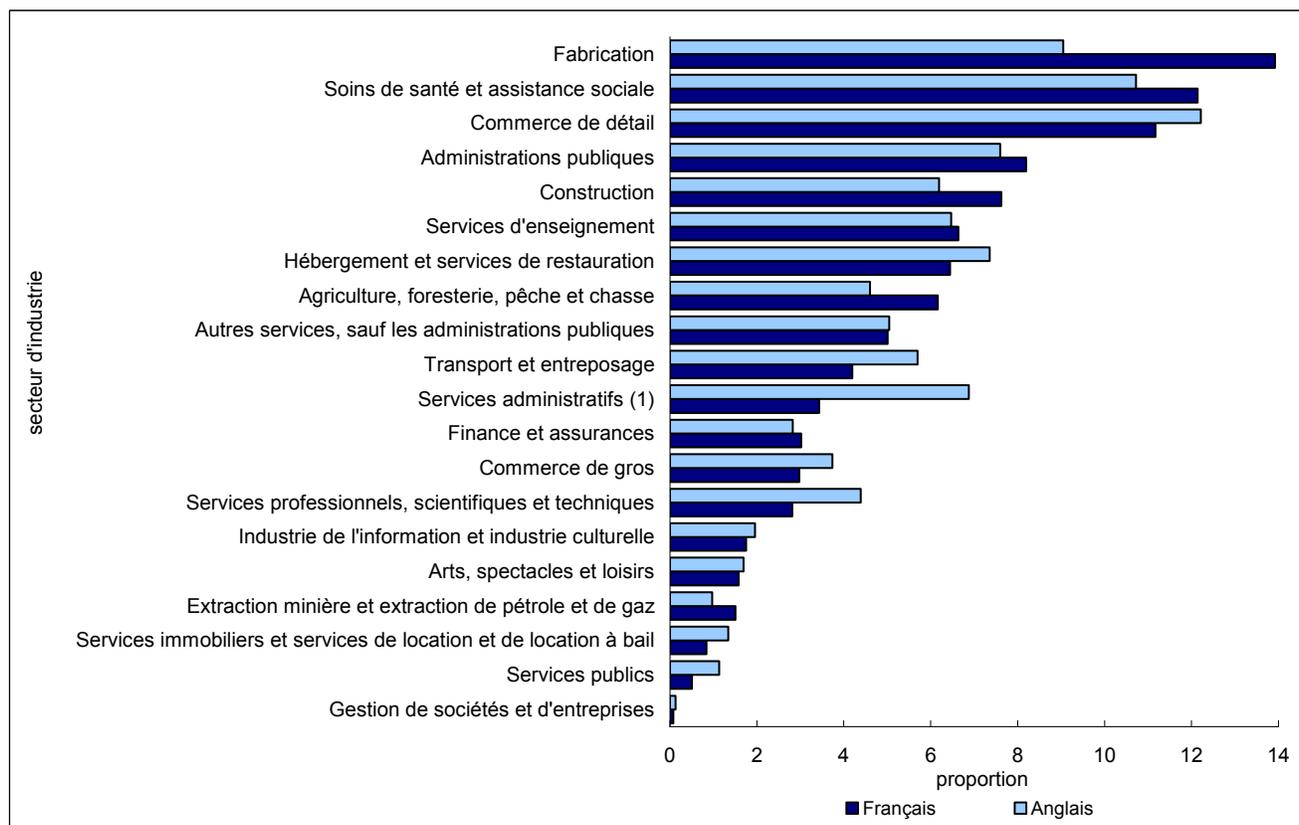
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Tant les données du recensement que de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent d'examiner dans quelle mesure les francophones du Nouveau-Brunswick œuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des anglophones. On peut donc y identifier les similitudes et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que, dans l'ensemble, les francophones travaillent, à des proportions similaires, dans les mêmes secteurs que les anglophones (voir le graphique 4.7). Toutefois, on note que les francophones du Nouveau-Brunswick sont proportionnellement plus nombreux que les anglophones à œuvrer dans le secteur de la fabrication. Dans ce secteur, on retrouve en effet près de 14 % des francophones de la province comparativement à 9 % des anglophones. Les anglophones, pour leur part, sont proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dans le secteur des services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (7 %). Par comparaison, ce secteur regroupe 3 % des francophones de la province.

Graphique 4.7

Proportion de travailleurs selon le secteur d'industrie et la première langue officielle parlée, Nouveau-Brunswick, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Notons par ailleurs que l'examen des statistiques portant sur la distribution des emplois par groupe de professions ne révèle aucun écart important entre les deux groupes linguistiques.

Fait à noter, cependant, bien que la part relative des postes de secrétaires et de personnel de bureau soit légèrement plus élevée chez les francophones que chez les anglophones, on n'observe aucun écart différentiel dans les parts relatives que composent les postes de cadres supérieurs, de directeurs, de professionnels en gestion des affaires et en finance et de professionnels ou de personnel technique des sciences naturelles et appliquées. De tels résultats donnent à penser que la situation des francophones s'est modifiée considérablement depuis les années 1960, notamment à la lumière des constats que faisaient les membres de la Commission Laurendeau-Dunton sur la situation socio-économique des francophones. Nous verrons plus loin que cette transformation transparaît également à la lumière des statistiques portant sur les revenus.

4.6.1 Répartition au sein des secteurs d'emploi selon la région de résidence

La répartition des francophones au sein des différents secteurs d'emploi varie parfois d'une région à l'autre de la province, selon le secteur d'industrie. Comme en rend compte le tableau 4.13, c'est dans la région du Nord que la part relative de travailleurs francophones œuvrant dans le secteur de la fabrication est la plus importante (16 %). Notons également que 17 % des francophones du reste du Nouveau-Brunswick œuvrent dans le secteur des administrations publiques, soit plus du double ou du triple de la part relative qu'y représentent les francophones des deux autres régions de la province. Par ailleurs, dans la région du Nord, les francophones sont proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dans les secteurs du commerce de détail (13 %) et des soins de santé et de l'assistance sociale (13 %). Mentionnons également que 3 % des francophones de la région du Sud-Est œuvrent dans le secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse, comparativement à 8 % des francophones du Nord et 7 % des francophones du reste de la province.

Tableau 4.13
Répartition des travailleurs francophones selon le secteur d'industrie,
Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Secteur d'industrie (SCIAN)	Nord		Sud-Est		Reste du N.-B.		Nouveau-Brunswick
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
Administrations publiques	4 355	6,1	4 090	8,3	2 950	16,5	11 395
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	5 730	8,0	1 610	3,3	1 215	6,8	8 565
Arts, spectacles et loisirs	995	1,4	980	2,0	225	1,3	2 195
Autres services, sauf les administrations publiques	3 745	5,2	2 320	4,7	875	4,9	6 940
Commerce de détail	9 330	13,0	4 775	9,7	1 410	7,9	15 525
Commerce de gros	1 480	2,1	2 075	4,2	560	3,2	4 120
Construction	5 150	7,2	4 135	8,4	1 290	7,2	10 575
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	1 370	1,9	395	0,8	335	1,9	2 100
Fabrication	11 335	15,8	6 100	12,4	1 865	10,4	19 305
Finance et assurances	1 835	2,6	1 945	3,9	415	2,3	4 190
Gestion de sociétés et d'entreprises	25	0,0	40	0,1	25	0,2	90
Hébergement et services de restauration	4 735	6,6	3 385	6,9	835	4,7	8 955
Industrie de l'information et industrie culturelle	790	1,1	1 260	2,6	370	2,1	2 420
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1 805	2,5	2 135	4,3	835	4,7	4 775
Services d'enseignement	4 490	6,3	3 370	6,9	1 340	7,5	9 200
Services immobiliers et services de location et de location à bail	505	0,7	535	1,1	130	0,7	1 165
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 630	2,3	1 570	3,2	705	3,9	3 905
Services publics	375	0,5	115	0,2	225	1,2	710
Soins de santé et assistance sociale	9 390	13,1	5 785	11,8	1 615	9,0	16 795
Transport et entreposage	2 600	3,6	2 560	5,2	650	3,6	5 810
Total	71 670	100	49 195	100	17 880	100	138 740

Nota :

SCIAN = Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

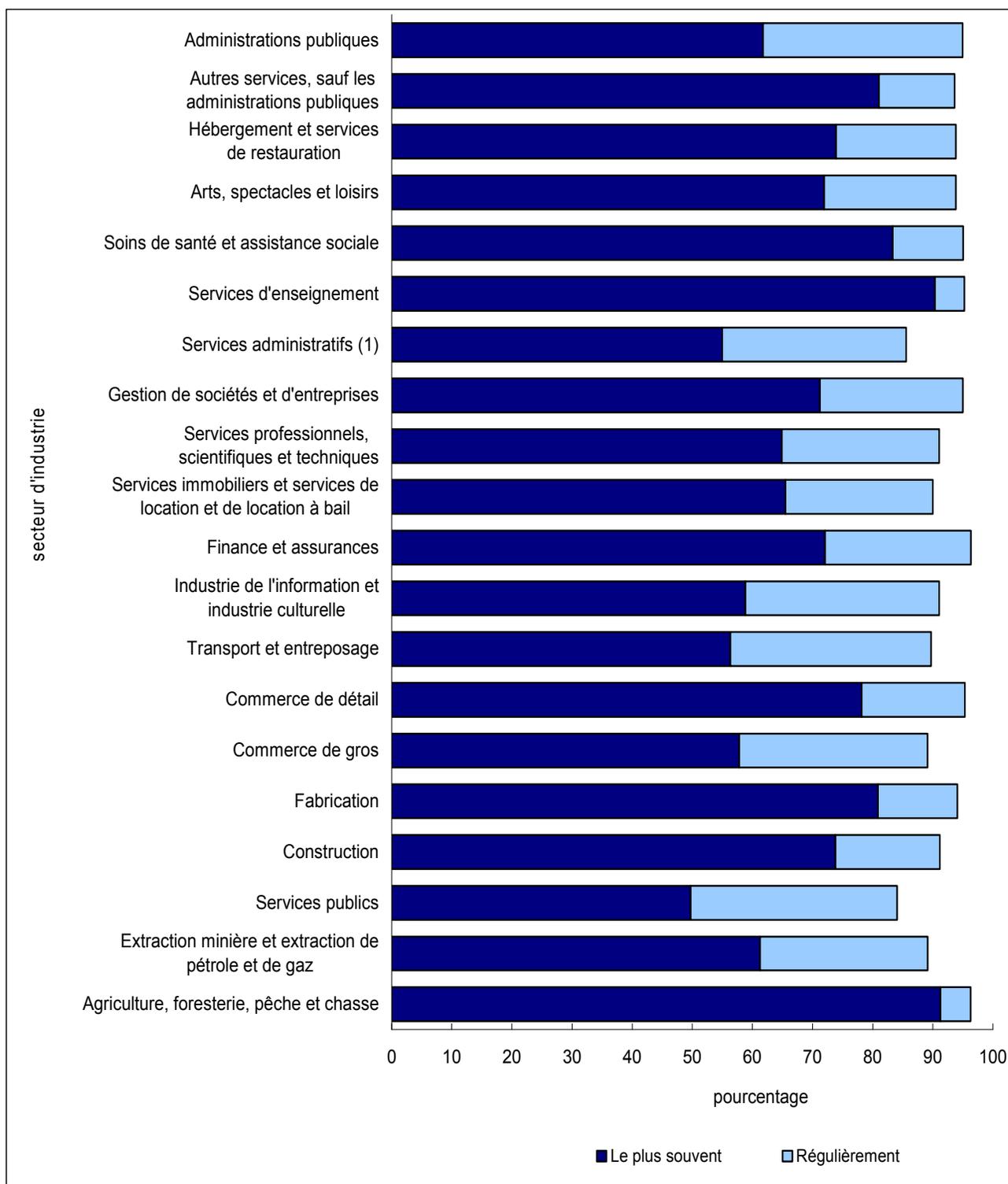
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.2 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie

Parmi l'ensemble des travailleurs du Nouveau-Brunswick âgés de 15 ans ou plus, 37 % (156 375) utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les francophones, cette proportion atteint 93 %, soit 75 % le plus souvent et 18 % régulièrement.

Nous venons d'identifier les secteurs dans lesquels les francophones sont proportionnellement plus nombreux à travailler. Qu'en est-il de l'utilisation du français par les francophones au sein de ces différents secteurs? Comme en témoigne le graphique 4.8, nous remarquons que peu importe le secteur, à l'exception de celui des services publics, les francophones utilisent à plus de 85 % le français au travail, que ce soit le plus souvent ou régulièrement. C'est dans le secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse ainsi que dans celui des services d'enseignement que les francophones utilisent davantage le français comme principale langue de travail, soit à 91 % et 90 % respectivement. Dans les autres secteurs, cette proportion varie entre 50 % (secteur des services publics) et 83 % (secteur des soins de santé et de l'assistance sociale).

Graphique 4.8
Utilisation du français le plus souvent ou régulièrement au travail par les francophones selon le secteur d'industrie, Nouveau-Brunswick, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.3 Écarts différentiels de revenu

Historiquement, les francophones au Canada ont été désavantagés sur le plan économique. Les francophones du Nouveau-Brunswick ne faisaient pas exception. Dans la mesure où le niveau de revenu des individus est fortement tributaire de leur niveau de scolarité, de leur profession et du secteur d'industrie dans lequel ils oeuvrent (pour ne nommer que ces facteurs), on peut donc croire que les mutations importantes qu'ont connues les communautés francophones du Nouveau-Brunswick au cours des dernières décennies ont eu des répercussions majeures sur leur niveau de revenu.

L'analyse des facteurs ayant influencé l'évolution des écarts différentiels de revenu entre les groupes linguistiques dépasse l'objet et la portée du présent rapport. Toutefois, les statistiques du Recensement de 2006 laissent croire que la situation des francophones du Nouveau-Brunswick s'est beaucoup améliorée au fil du temps.

La comparaison des revenus médians et des revenus moyens des francophones et des anglophones, en particulier chez les hommes, procure une information contrastée. Les statistiques de 2006 révèlent que les hommes ayant le français comme première langue officielle parlée ont un revenu moyen inférieur d'un peu moins de 4 000 \$ à celui de leurs homologues anglophones alors qu'en ce qui a trait au revenu moyen des femmes, celui des francophones est de près de 1 000 \$ inférieur à celui des anglophones. Pour ce qui est du revenu médian, alors que les hommes anglophones ont un revenu médian supérieur de 2 600 \$ à celui des francophones, les femmes anglophones affichent un revenu médian de 900 \$ supérieur à celui des femmes francophones. En outre, alors que le revenu moyen des hommes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées est supérieur à celui des hommes de langue française ou anglaise, leur revenu médian est inférieur. Ces résultats révèlent donc que les écarts de revenu chez les hommes du groupe français et anglais sont plus importants qu'au sein des autres groupes. Chez les femmes appartenant au groupe français et anglais, les revenus moyens et médians de ces dernières sont inférieurs à ceux des femmes anglophones ou francophones.

Tableau 4.14
Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la première langue officielle parlée, Nouveau-Brunswick, 2006

Première langue officielle parlée	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
	dollar			
Français	31 766	26 540	22 287	17 040
Anglais	35 642	29 159	23 190	17 948
Français et anglais	36 645	21 160	21 385	14 280
Total	34 321	28 019	22 875	17 586

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

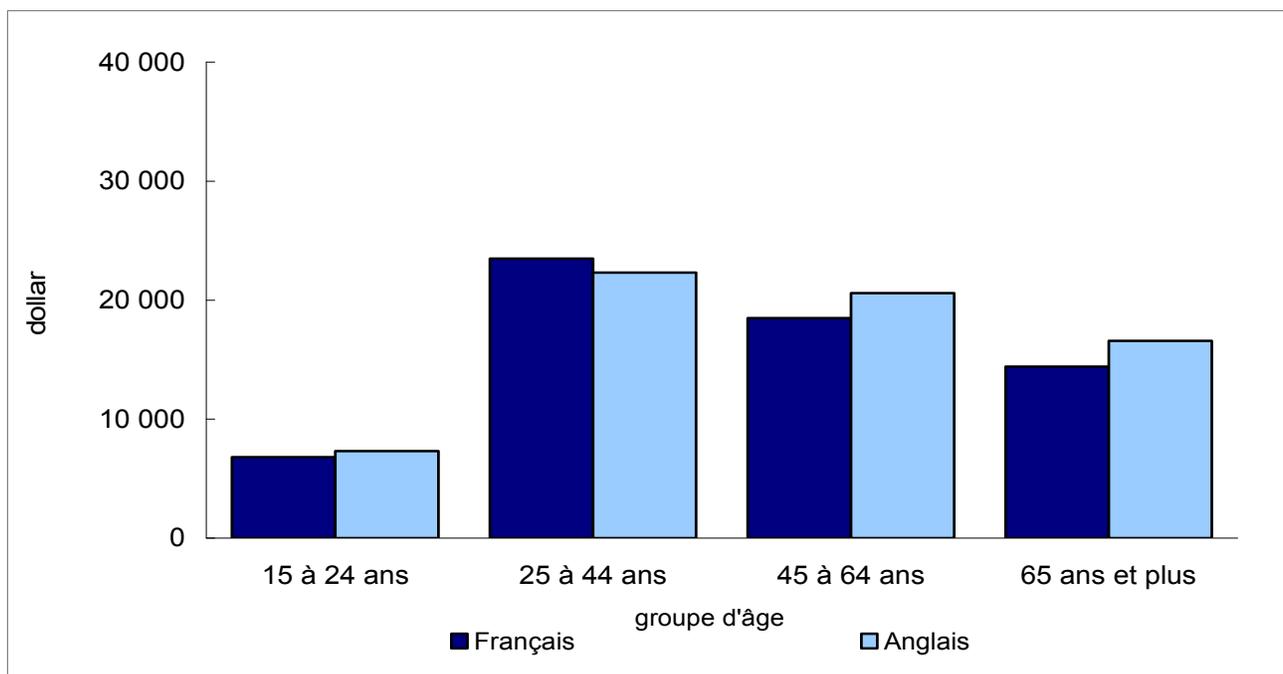
À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que le revenu médian des deux groupes linguistiques est fonction de l'âge, les francophones plus âgés affichant un revenu médian inférieur à celui des anglophones. Les statistiques présentées aux graphiques 4.9-a et 4.9-b rendent en effet compte du fait que les hommes anglophones âgés de 25 ans ou plus gagnent un revenu médian supérieur à celui des francophones. Chez les hommes âgés de moins de 25 ans, nous observons que les francophones ont un revenu médian légèrement supérieur à celui des anglophones. En revanche, chez les femmes, alors que les anglophones âgées de 45 ans ou plus ont un revenu médian supérieur à celui des francophones d'environ 2 000 \$, les francophones âgées de 25 à 44 ans ont quant à elles un revenu médian de 1 000 \$ supérieur à celui des anglophones²⁵.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'écart différentiel de revenus entre francophones et anglophones. Bien que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que, tant chez les hommes que chez les femmes, les revenus moyens des anglophones sont souvent supérieurs à ceux des francophones, la source de ces écarts réside en partie dans un certain nombre de caractéristiques qui distinguent ces deux populations. Par exemple, nous avons en effet pu constater préalablement que la population anglophone de moins de 65 ans est légèrement plus scolarisée que la population francophone. La structure par âge de la population est également un facteur qui influe sur les revenus moyens et médians de cette population.

En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie, le bilinguisme et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, en isolant l'influence de ces caractéristiques, on remarque que les hommes francophones âgés de 15 à 24 ans ont un salaire annuel moyen supérieur à celui des anglophones du même groupe d'âge de l'ordre de 800 \$. Chez les femmes de cette même catégorie d'âge, cet écart quasi inexistant, soit à peine de 200 \$. Par ailleurs, les hommes et les femmes francophones âgés de 25 à 44 ans gagneraient 600 \$ de plus par année que les anglophones. En contrepartie, alors qu'aucun écart de revenus n'est observé chez les femmes âgées de 45 à 64 ans, les hommes anglophones appartenant à ce groupe d'âge gagneraient près de 600 \$ de plus que les francophones. Finalement, en isolant l'influence des mêmes facteurs, on constate que les hommes francophones âgés de 65 ans ou plus affichent des revenus inférieurs à ceux des anglophones de l'ordre de 3 700 \$, alors que chez les femmes, cet écart est de 1 300 \$.

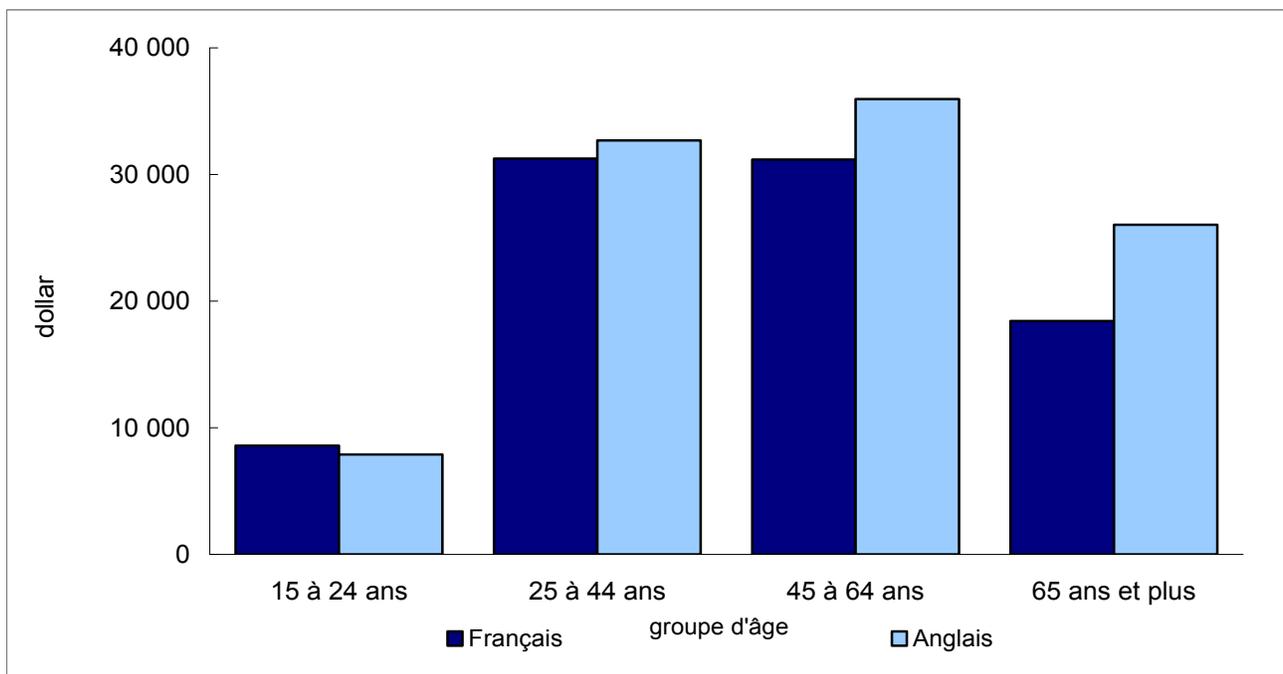
25. Un résultat qui tient notamment du fait que les francophones de ce groupe d'âge sont en moyenne plus scolarisées que leurs homologues anglophones.

Graphique 4.9-a
Revenu médian des femmes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Nouveau-Brunswick, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 4.9-b
Revenu médian des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Nouveau-Brunswick, 2006



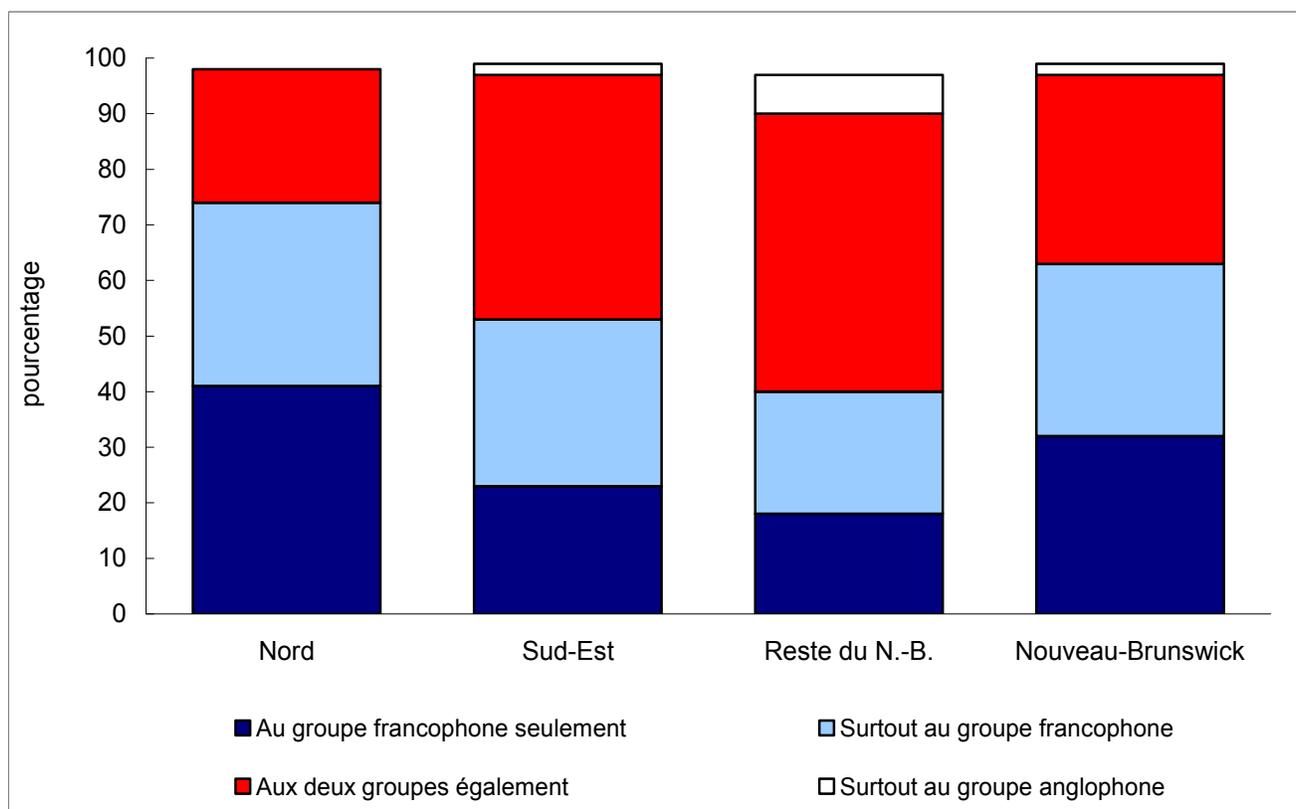
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 5 Vitalité subjective

Nous avons pu constater jusqu'ici que les francophones du Nouveau-Brunswick ne forment pas nécessairement un groupe homogène. Nous avons vu, par exemple, qu'ils sont répartis dans diverses régions de la province, dont plusieurs limitrophes du Québec, qu'ils résident dans des municipalités où la proportion qu'y représentent les membres de leur groupe linguistique varie d'une région à l'autre de la province et que leur degré d'utilisation du français dans divers domaines de la sphère privée et publique est tributaire de plusieurs facteurs, notamment d'ordre démographique. Cela dit, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) mettent en lumière au moins deux éléments clés que partagent la plupart des francophones : un fort sentiment d'identification au groupe francophone et la valorisation de la langue française.

En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVMLO donnent à penser que les francophones n'affichent pas la même identité linguistique selon la région habitée. Le graphique 5.1 démontre en effet que les francophones du Nord du Nouveau-Brunswick s'identifient majoritairement (74 %) surtout ou seulement au groupe francophone. Les francophones de la région du Sud-Est affichent quant à eux surtout ou seulement une identité propre au groupe francophone dans 53 % des cas alors que 40 % des francophones du reste de la province s'identifient de la sorte. En contrepartie, près d'un francophone sur deux du Sud-Est ou du reste de la province s'identifie autant au groupe francophone qu'au groupe anglophone, alors que cette proportion n'est que de 24 % chez les francophones du Nord du Nouveau-Brunswick.

Graphique 5.1
Proportion de francophones selon l'identification aux groupes francophone et anglophone, Nouveau-Brunswick, 2006



Nota :

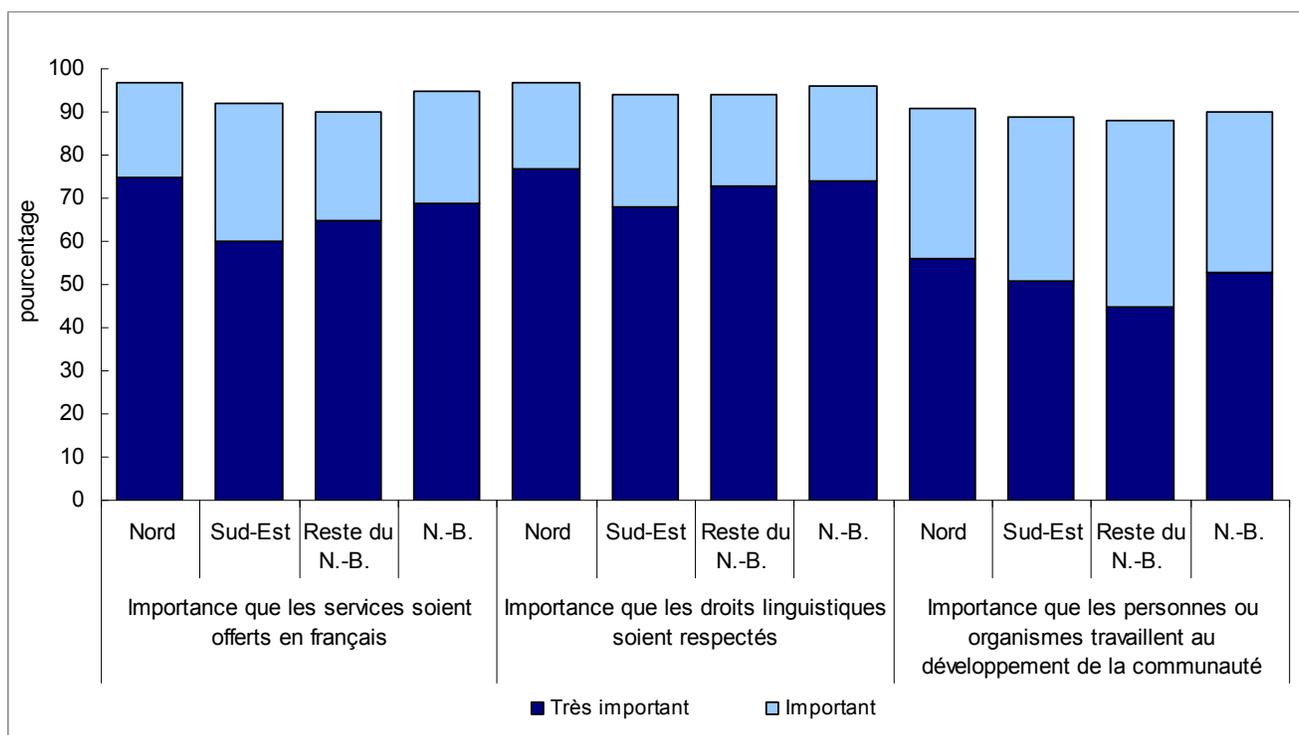
Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'Annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone qui est observé chez certains francophones du Nouveau-Brunswick suggère que, dans certains cas, l'immersion dans la culture majoritairement anglophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjugue à la fois une valorisation et un respect de l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent d'un vécu au sein d'une culture anglophone ambiante et prédominante. La vérification et l'analyse de cette hypothèse outrepassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'EVMLO à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les francophones du Nouveau-Brunswick accordent une valeur importante à la langue française. Ils sont notamment fort nombreux (93 %) à déclarer qu'il est important ou très important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (90 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (95 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (96 %) (voir le graphique 5.2).

Graphique 5.2
Proportion de francophones selon certains indicateurs de la valorisation de la langue française, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

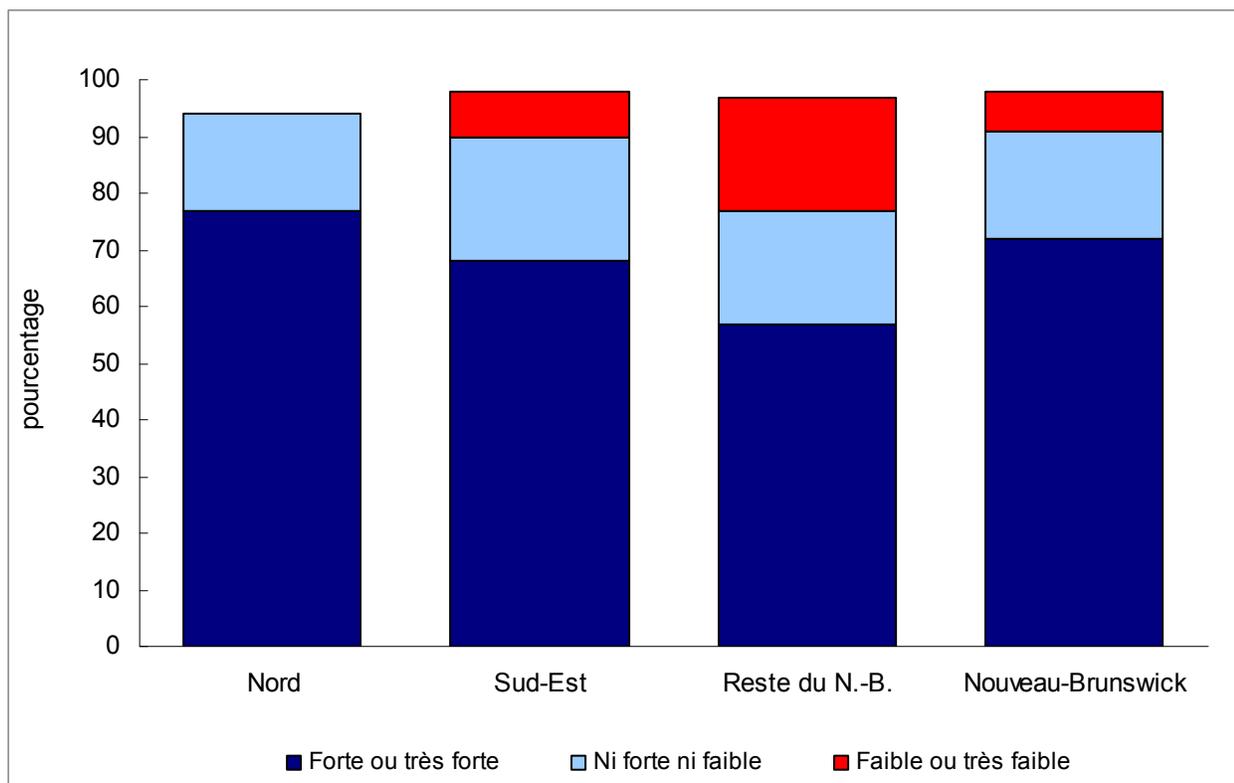


Nota :
 Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'Annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Fait à noter, en examinant le degré d'utilisation de la langue française dans les divers domaines à propos desquels l'EVMLO pose des questions, notamment à l'égard des interactions avec les professionnels des services de soins de santé et ceux du système de justice ainsi qu'à l'égard de l'accès aux principaux véhicules de la culture, on constate que parmi les francophones du Nouveau-Brunswick qui déclarent qu'il est important ou très important de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, 55 % lisent les journaux surtout ou seulement en français et 33 % regardent surtout ou seulement la télévision en français. Dans la région du Nord de la province, ces proportions sont respectivement de 79 % et 46 %.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, notons que 72 % des francophones estiment que la vitalité de la communauté de langue française dans leur municipalité est forte ou très forte (voir le graphique 5.3), alors que 59 % prévoient que la présence du français au sein de leur municipalité au cours des dix prochaines années va demeurer la même (voir le graphique 5.4). À l'inverse, 30 % des francophones du Nouveau-Brunswick estiment que la présence du français a diminué au cours des dix dernières années ou est appelée à diminuer au courant de la prochaine décennie. Toutefois, la perception qu'ont les francophones de l'évolution du français dans leur municipalité est une fois de plus largement influencée par la région de résidence, à savoir que les francophones du Nord sont proportionnellement plus nombreux à affirmer que l'évolution du français est restée stable ou restera stable au cours des dix prochaines années. Les francophones du Sud-Est et du Reste de la province semblent, quant à eux, manifester un certain pessimisme puisque plus de 45 % d'entre eux estiment que la présence du français dans leur municipalité diminuera au cours de la prochaine décennie.

Graphique 5.3
Proportion de francophones selon la perception de la vitalité de la communauté de langue française dans la municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006



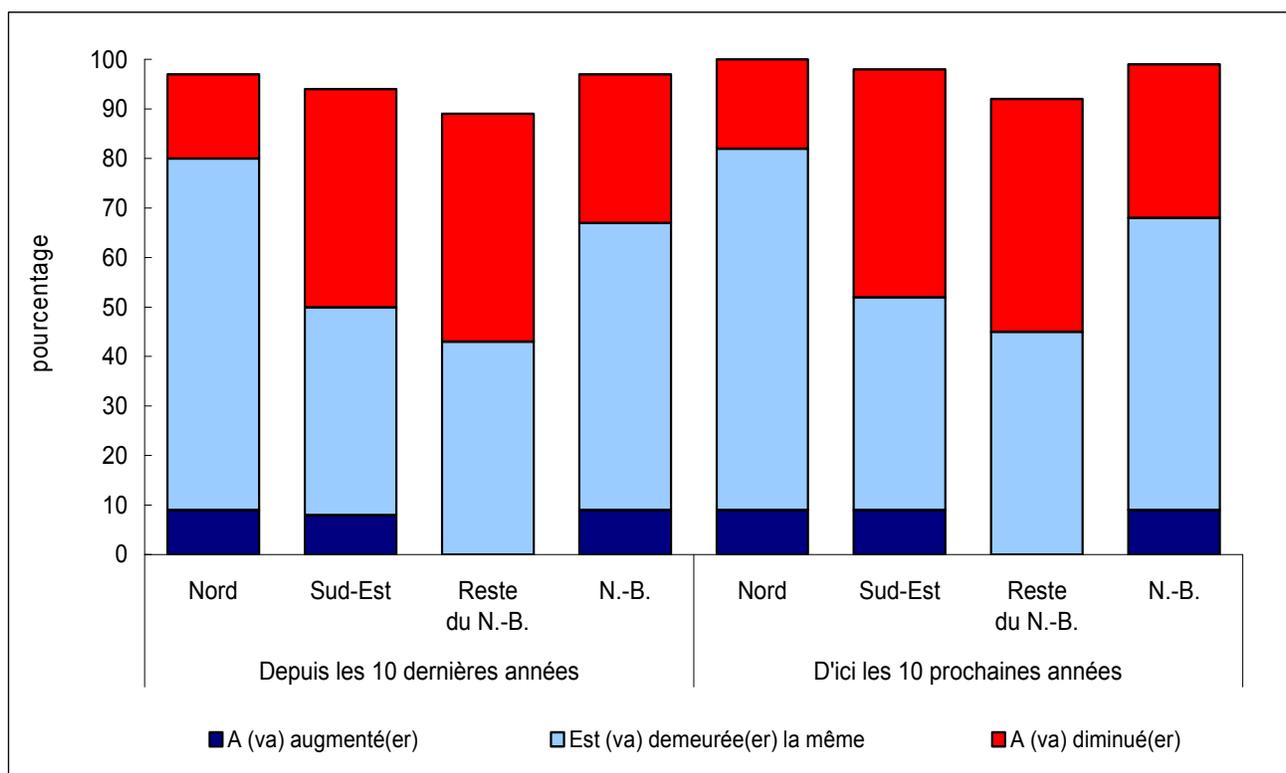
Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'Annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Bien que des variations régionales soient également observées lorsqu'on s'intéresse à la perception de la vitalité de la communauté de langue française dans la municipalité de résidence, il n'en reste pas moins que la grande majorité des francophones, toutes régions confondues, évaluent la vitalité du français dans leur municipalité comme étant forte ou très forte (voir le graphique 5.3). En effet, alors que 57 % des francophones du reste de la province évaluent la vitalité du français dans leur municipalité comme étant forte ou très forte (voir le graphique 5.3), cette proportion est de 68 % dans la région du Sud-Est et de 77 % dans la région du Nord. Les perceptions envers la langue française, envers sa vitalité et sa présence dans la municipalité de résidence semblent donc une fois de plus susceptibles d'être influencées par les caractéristiques démographiques du milieu.

Graphique 5.4
Proportion de francophones selon la perception de l'évolution du français dans la municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006



Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'Annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Conclusion

Ce portrait démolinguistique des francophones du Nouveau-Brunswick contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. La population de langue maternelle française du Nouveau-Brunswick comprenait 235 270 personnes en 2006 comparativement à 185 110 personnes en 1951, soit une augmentation de 27 %. En comparaison, la population de langue maternelle anglaise s'est accrue de 43 % pour atteindre 465 705 personnes en 2006, alors que celle de tierce langue maternelle, qui compose moins de 3 % de la population de la province, a plus que triplé (soit une augmentation de 260 %), totalisant 18 670 personnes en 2006 comparativement à 5 175 en 1951.
2. Au Nouveau-Brunswick, l'effectif de francophones selon l'utilisation du critère de la première langue officielle parlée (PLOP) est à peu près équivalent à celui obtenu en utilisant le critère de la langue maternelle, et ce, dû au fait que dans cette province, les personnes de tierce langue maternelle ne constituent que 2,6 % de la population. La population de première langue officielle parlée française du Nouveau-Brunswick est de 235 130, comparativement à 235 270 personnes de langue maternelle française, pour une proportion de 32,7 % de la population totale de la province dans chacun des cas.
3. Le Nouveau-Brunswick est la province, à l'exception du Québec, qui compte la plus grande proportion de francophones au sein de sa population, soit 32,5 %. Au total, environ 90 % de la population du Nouveau-Brunswick dont le français est la première langue officielle parlée réside dans 6 des 15 divisions de recensement (DR) de la province, soit Gloucester (28 %), Westmorland (24 %), Madawaska (13 %), Kent (10 %), Restigouche (9 %) et Northumberland (5 %).
4. Plus de la moitié des francophones du Nouveau-Brunswick résident dans le nord de la province, région où les francophones représentent 77 % de la population. En ajoutant les francophones du Sud-Est, ce sont près de 9 francophones sur 10 qui vivent dans une division de recensement où ils représentent 40 % ou plus de la population.
5. La très grande majorité des francophones du Nouveau-Brunswick résident au sein de municipalités où ils représentent au moins 70 % de la population. De fait, 7 % des francophones du Nouveau-Brunswick vivent dans une municipalité où ils représentent moins de 10 % de la population, et 3 % d'entre eux résident dans une municipalité où leur poids relatif se situe entre 10 % et 29 %. Dans l'ensemble de la province, 80 % des francophones vivent dans des municipalités où ils sont majoritaires.
6. Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a doublé au Nouveau-Brunswick, passant de 16 % à 32 %. À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 83 % en 1971 à 67 % en 2006. La formation de familles exogames français-tierce langue est restée stable durant cette période, avec une proportion d'environ 1 %.
7. Alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français dans une proportion de 19 % en 1971, cette proportion atteignait 35 % en 2006. On constate également une augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, soit de 47 % à 52 % au cours de la même période.
8. En 2006, 50 % des enfants dont la mère est de langue maternelle française et le père de langue maternelle anglaise déclaraient avoir le français comme langue maternelle comparativement à 28 % des enfants dont le père est de langue maternelle française et la mère de langue anglaise. Cet écart est beaucoup plus important en 2006 qu'il ne l'était en 1971; les taux de transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-anglais étaient alors de 20 % pour ceux ayant une mère de langue française et de 18 % pour ceux ayant un père de langue française.

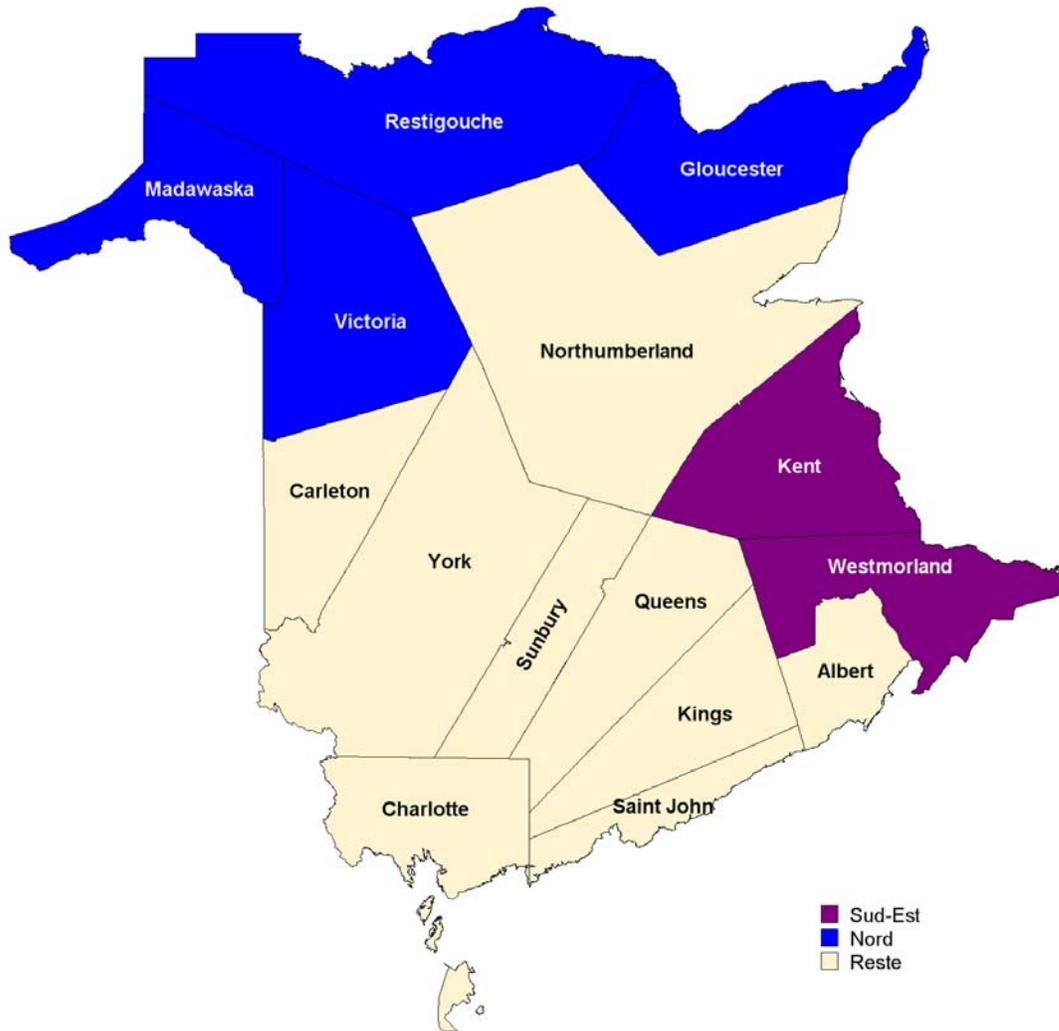
9. Depuis 1971, l'effectif de la population de langue maternelle française a connu une croissance de 20 560 personnes, passant ainsi de 214 715 à 235 270. L'augmentation de cette population a touché essentiellement les personnes de 30 ans ou plus alors que les personnes de moins de 30 ans ont vu leur effectif diminuer de façon importante, principalement en raison d'un taux de fécondité inférieur au seuil de remplacement de la population.
10. Au fil des recensements, on a pu constater une légère augmentation des transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française au Nouveau-Brunswick. Ainsi, en 1971, environ 9 % des Néo-Brunswickois dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Chez les personnes de tierce langue maternelle, cette proportion atteignait 51 %. Trente-cinq ans plus tard, 11 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Chez les personnes de tierce langue maternelle, la proportion des transferts linguistiques est demeurée à peu près stable.
11. Au Nouveau-Brunswick, le français est la langue majoritairement utilisée par les francophones, autant dans la sphère privée que publique. C'est toutefois à la maison (86 %) que le français demeure la langue de communication la plus utilisée. Dans la sphère publique, 80 % des francophones s'expriment surtout ou seulement en français avec leurs amis, 75 % dans leur réseau immédiat, 72 % dans les institutions et commerces et 60 % au travail. Dans 43 % des cas, ils consomment surtout ou seulement les médias en français. En outre, une certaine proportion de francophones affirment utiliser autant le français que l'anglais dans les différents domaines de la sphère publique mentionnés. Ainsi, alors que 4 % des francophones parlent autant français qu'anglais à la maison, ils sont 26 % à consommer les médias dans les deux langues. De plus, bien que près de 10 % déclarent utiliser surtout ou seulement l'anglais à la maison, avec les amis et dans leur réseau immédiat, ils sont proportionnellement plus nombreux à utiliser principalement cette langue dans les autres domaines de la sphère publique.
12. Bien que les immigrants de langue française du Nouveau-Brunswick soient d'origines diverses, une forte proportion d'entre eux proviennent en réalité d'un nombre restreint de pays. Les données du Recensement de 2006 révèlent que 51 % des immigrants francophones de la province sont originaires des États-Unis, 8 % de la France, 5 % de la République démocratique du Congo, 4 % de l'Allemagne et 3 % du Maroc.
13. Depuis 1986, le solde migratoire net des francophones entre le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires est négatif. À partir de 1981, le nombre de départs vers les autres provinces a généralement oscillé entre 7 000 et 10 000 au cours d'un lustre donné. Pour ce qui est de la migration vers le Nouveau-Brunswick, elle est restée plutôt stable et varie entre 7 000 et 8 000 arrivées depuis 1981.
14. Selon le Recensement de 2006, le Nouveau-Brunswick comptait 625 avocats capables de soutenir une conversation en français, ce qui représente 50 % de tous les avocats de la province. En ce qui a trait aux policiers du Nouveau-Brunswick, 58 % ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français. À cet égard, des différences régionales sont visibles, le Nord et la région du Sud-Est comptant les plus grandes proportions d'avocats et de policiers capables de soutenir une conversation en français.
15. Entre 2000 et 2007, l'effectif des enfants inscrits dans un programme régulier de langue française a chuté de plus de 16 %, passant de 38 500 inscriptions à 32 500. L'effectif des enfants inscrits dans un programme d'immersion française a, quant à lui, diminué de 6 %, passant de 22 700 à 21 300. Cette chute d'inscriptions serait toutefois attribuable à la diminution d'enfants, toutes langues maternelles confondues, âgés entre 5 à 17 ans entre 2000 et 2006 et à la diminution du nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans et dont au moins un des deux parents est de langue maternelle française.

16. Environ 92 % des enfants de parents francophones au Nouveau-Brunswick reçoivent un enseignement en français.
17. En 2006, 36 % de la population francophone âgée de 25 ans ou plus au Nouveau-Brunswick ne détenait aucun certificat, diplôme ou grade comparativement à 22 % de la population anglophone. L'écart observé entre les deux grands groupes linguistiques reflète principalement le fait que les anglophones sont proportionnellement plus nombreux à avoir complété un diplôme d'études secondaires que leurs homologues francophones. Les statistiques portant sur les diplômes, certificats ou grades obtenus au niveau postsecondaire révèlent que les écarts entre les groupes sont faibles.
18. Peu importe le secteur d'industrie, à l'exception de celui des services publics, les francophones utilisent à plus de 85 % le français au travail, que ce soit le plus souvent ou régulièrement. C'est dans le secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse ainsi que dans celui des services d'enseignement que les francophones utilisent davantage le français comme principale langue de travail, soit à 91 % et 90 % respectivement. Dans les autres secteurs, cette proportion varie entre 50 % (secteur des services publics) et 83 % (secteur des soins de santé et assistance sociale).
19. Les statistiques de 2006 révèlent que les hommes ayant le français comme première langue officielle parlée ont un revenu moyen inférieur d'un peu moins de 4 000 \$ à celui de leurs homologues anglophones alors qu'en ce qui a trait au revenu moyen des femmes, celui des francophones est de près de 1 000 \$ inférieur à celui des anglophones. Pour ce qui est du revenu médian, alors que les hommes anglophones ont un revenu médian supérieur de 2 600 \$ à celui des francophones, les femmes anglophones gagnent un revenu médian de 900 \$ supérieur à celui des femmes francophones.
20. Les francophones du Nouveau-Brunswick n'affichent pas la même identité linguistique selon la région habitée. Les francophones du Nord du Nouveau-Brunswick s'identifient majoritairement (74 %) surtout ou seulement au groupe francophone. Les francophones de la région du Sud-Est affichent quant à eux surtout ou seulement une identité propre au groupe francophone dans 53 % des cas alors que 40 % des francophones du reste de la province s'identifient de la sorte. En contrepartie, près d'un francophone sur deux du Sud-Est ou du reste de la province s'identifie autant au groupe francophone qu'anglophone, alors que cette proportion n'est que de 24 % chez les francophones du Nord du Nouveau-Brunswick.
21. Une majorité de francophones, toutes régions confondues, évaluent la vitalité du français dans leur municipalité comme étant forte ou très forte. En effet, alors que 57 % des francophones du reste de la province évaluent la vitalité du français dans leur municipalité comme étant forte ou très forte, cette proportion est de 68 % dans la région du Sud-Est et de 77 % dans la région du Nord.

Cartes géographiques

Les cartes présentées dans cette section sont de deux types. La plupart illustrent la **proportion** que représentent les francophones au sein d'une unité géographique donnée alors que celle portant sur la région métropolitaine de recensement (RMR) de Moncton illustre plutôt la **répartition** de cette population sur l'ensemble du territoire de cette RMR.

Carte 1.1
Régions du Nouveau-Brunswick²⁶

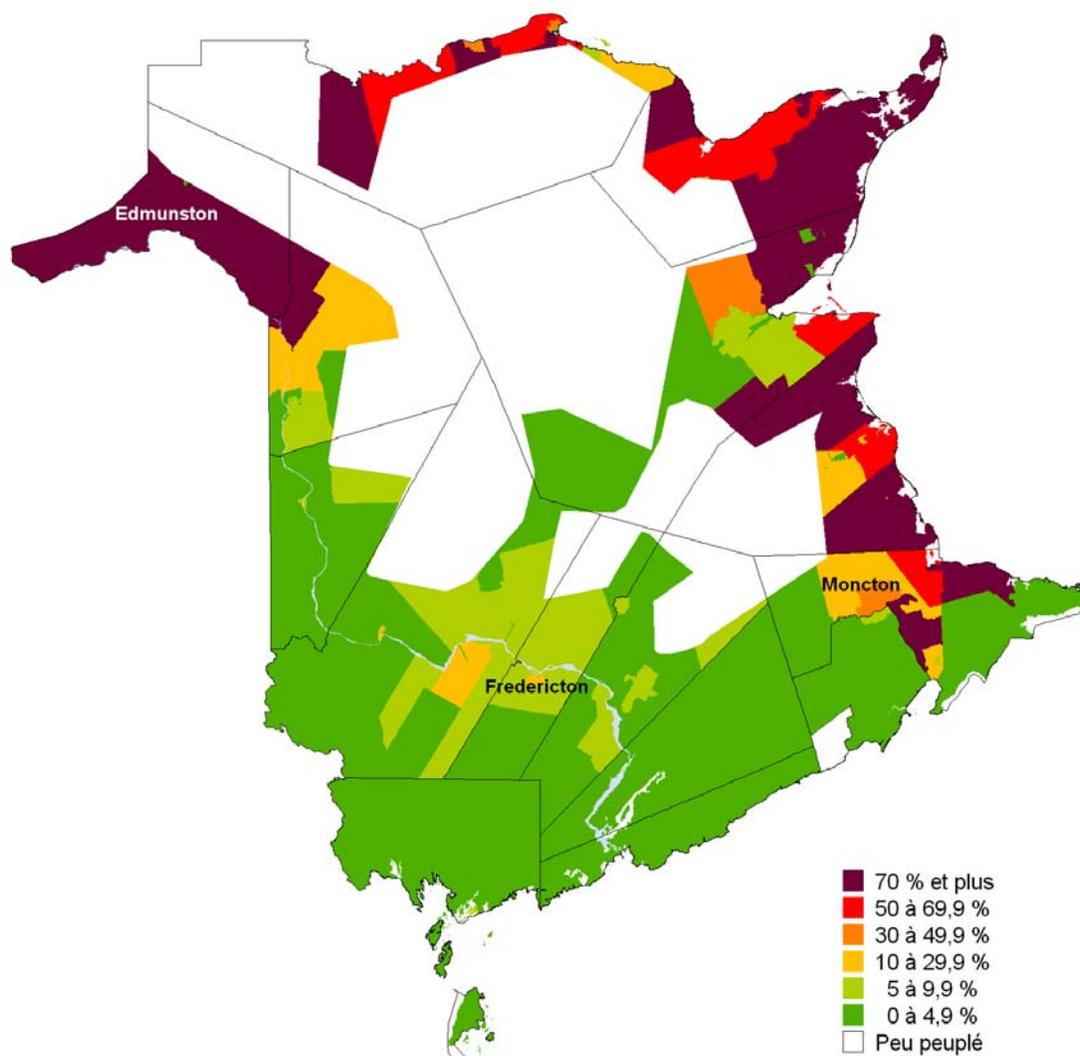


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

26. Telles que définies dans le rapport *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle - 2006* (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007).

Carte 1.2

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁷ selon les subdivisions de recensement, Nouveau-Brunswick, 2006

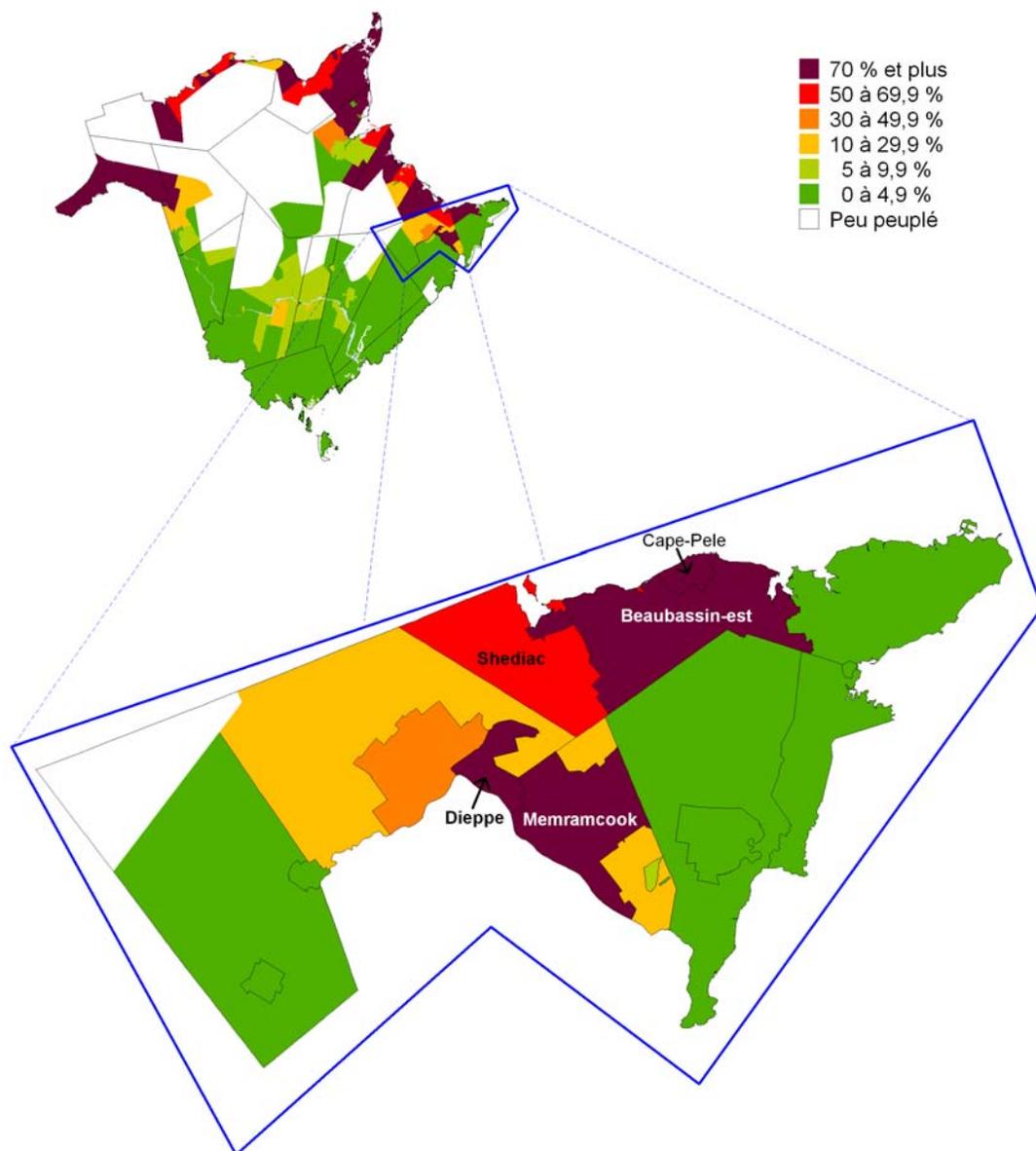


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

27. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.3

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁸ selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Westmorland (1307), Nouveau-Brunswick, 2006

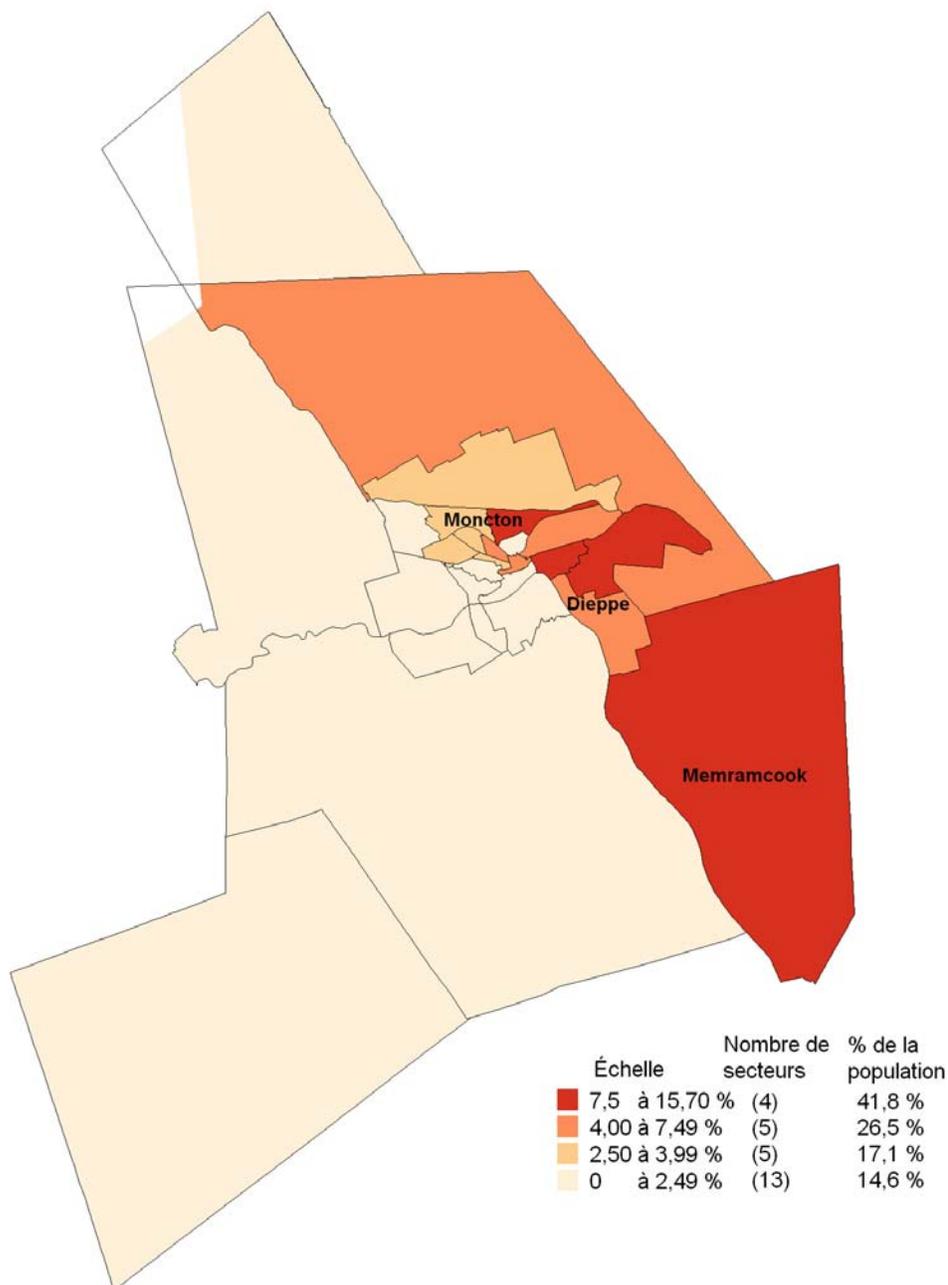


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

28. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.4

Répartition de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁹ sur le territoire de la région métropolitaine de Moncton selon les secteurs de recensement de 2006

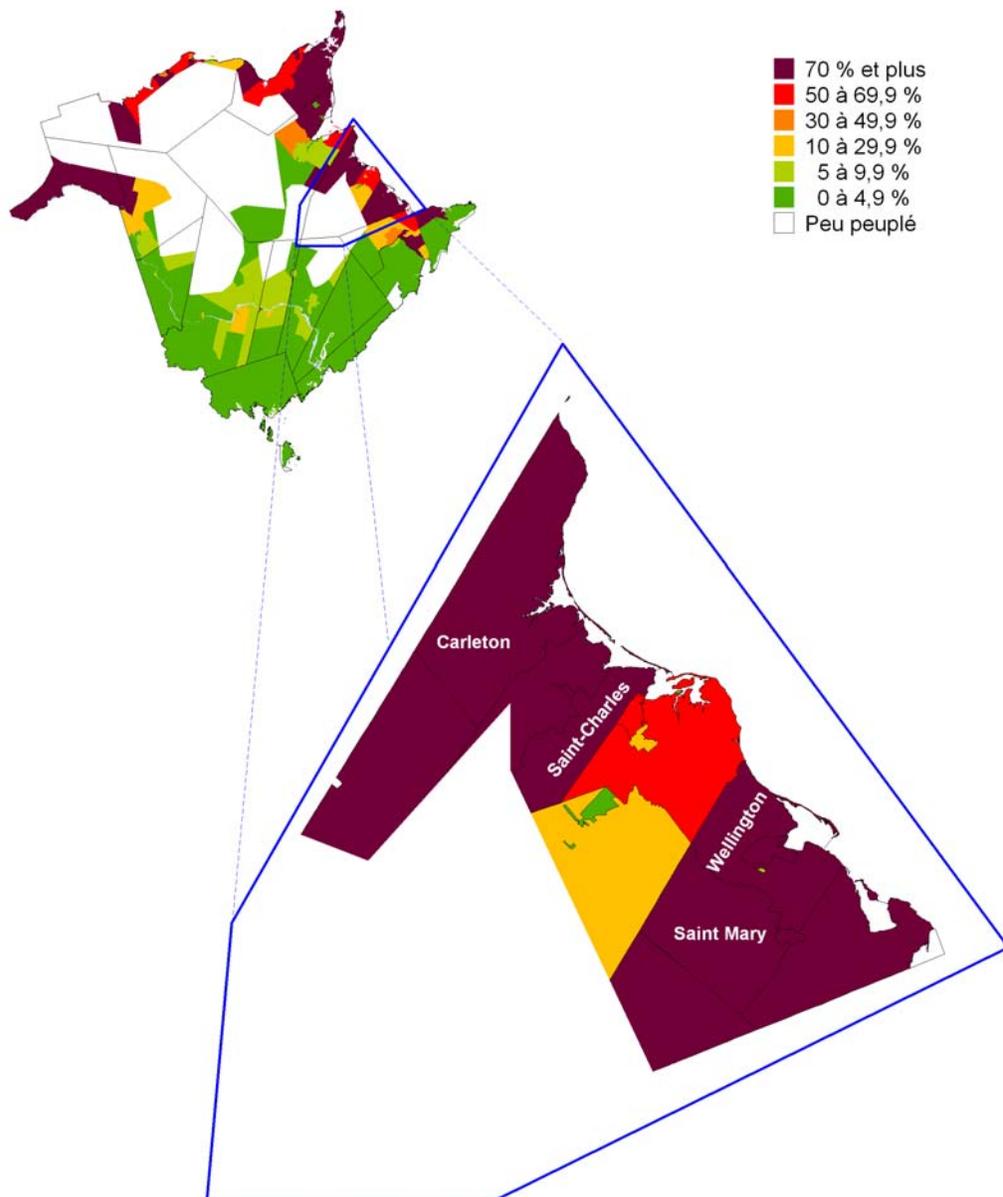


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

29. L'échelle sur cette carte se réfère à la population que représente la population francophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population francophone de la région métropolitaine de recensement.

Carte 1.5

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)³⁰ selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Kent (1308), Nouveau-Brunswick, 2006

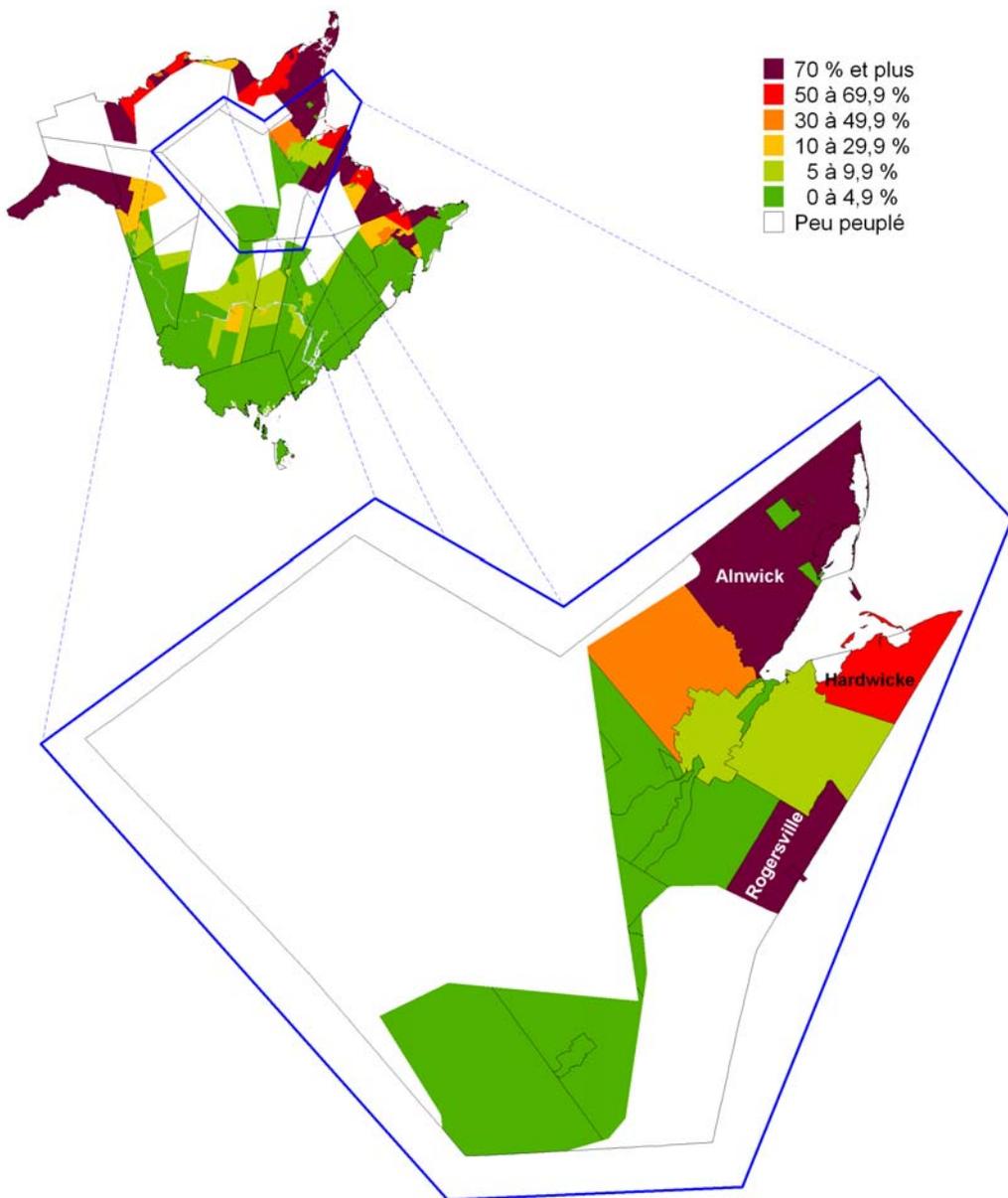


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

30. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.6

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)³¹ selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Northumberland (1309), Nouveau-Brunswick, 2006

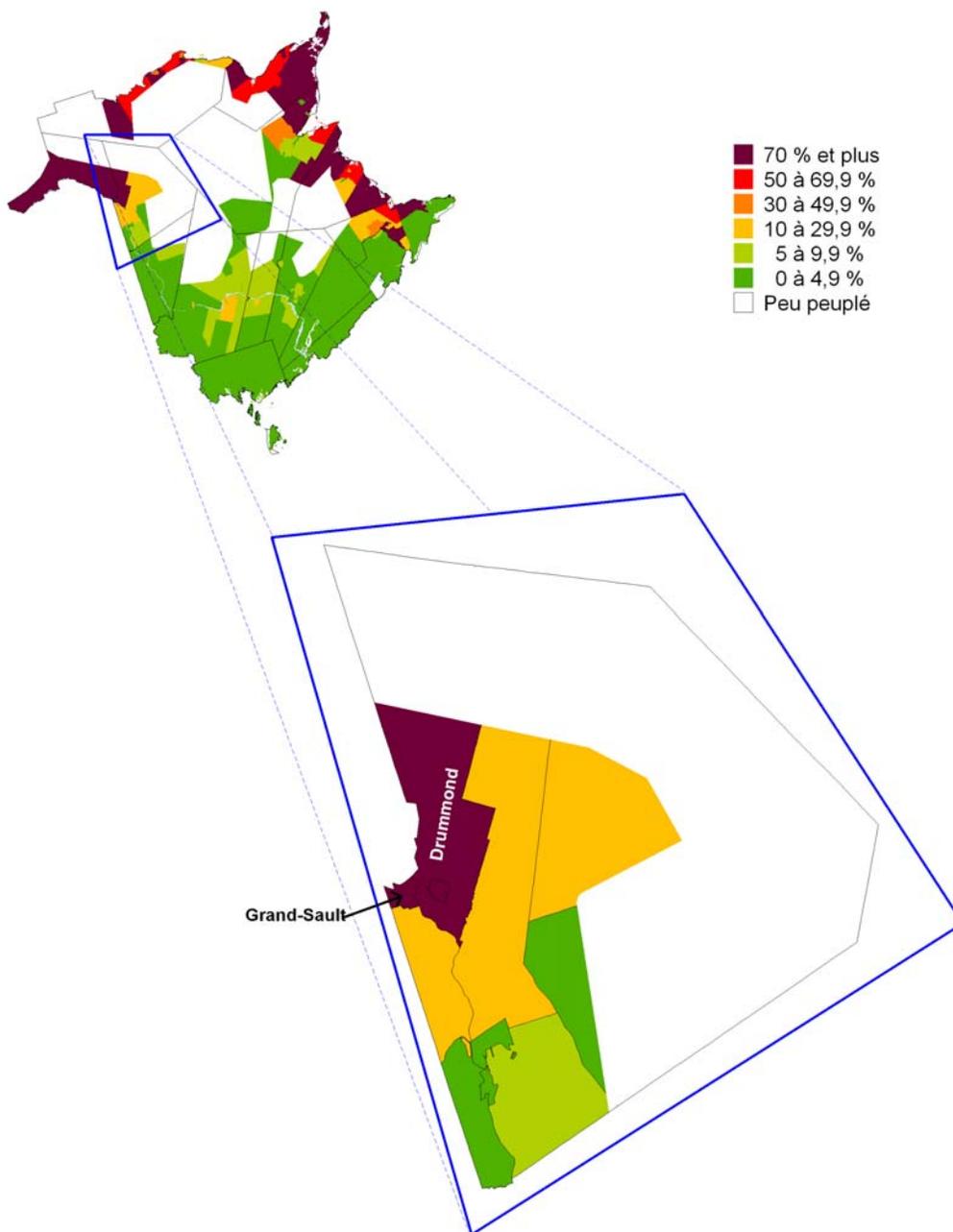


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

31. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.7

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)³² selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Victoria (1312), Nouveau-Brunswick, 2006

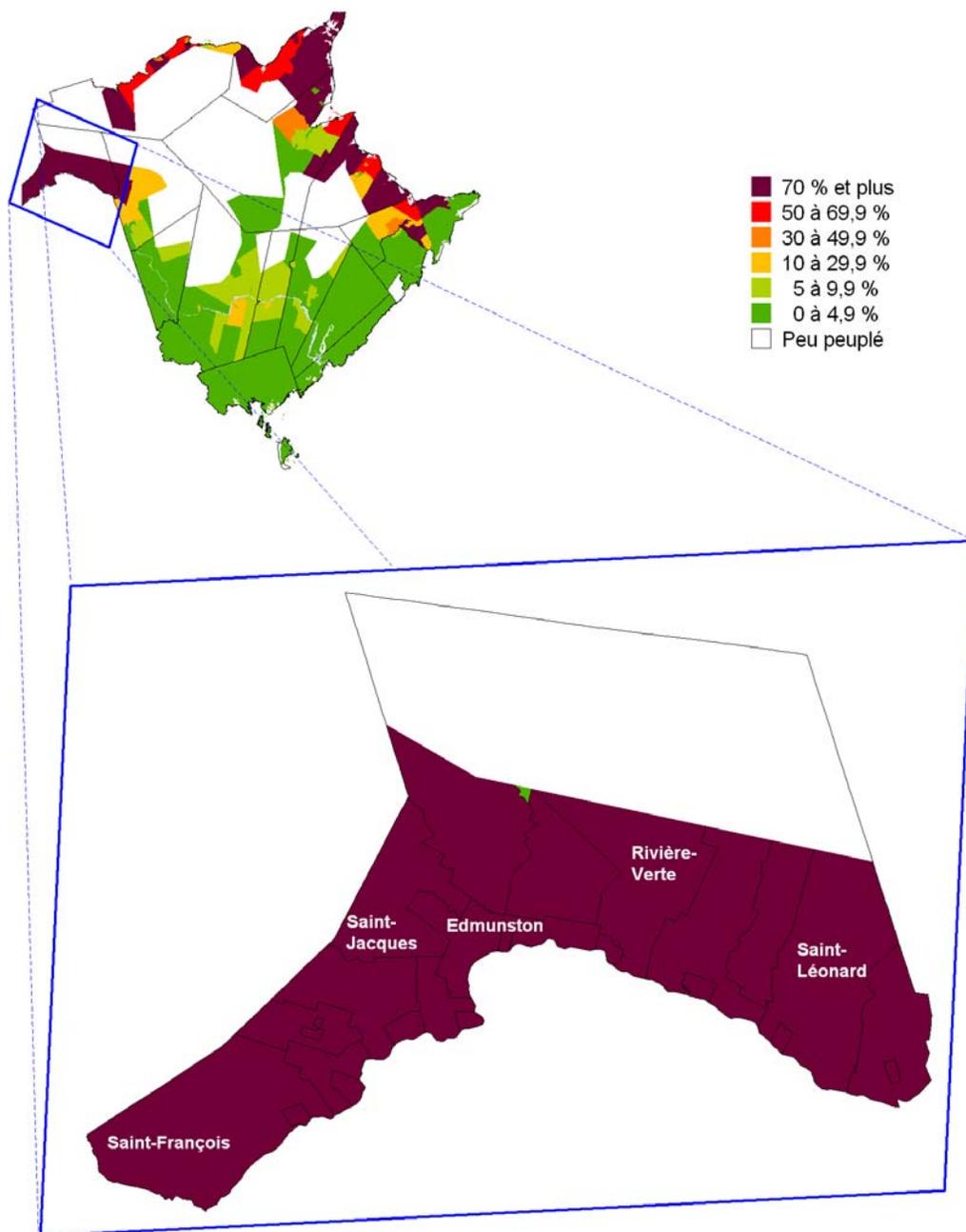


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

32. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.8

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)³³ selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Madawaska (1313), Nouveau-Brunswick, 2006

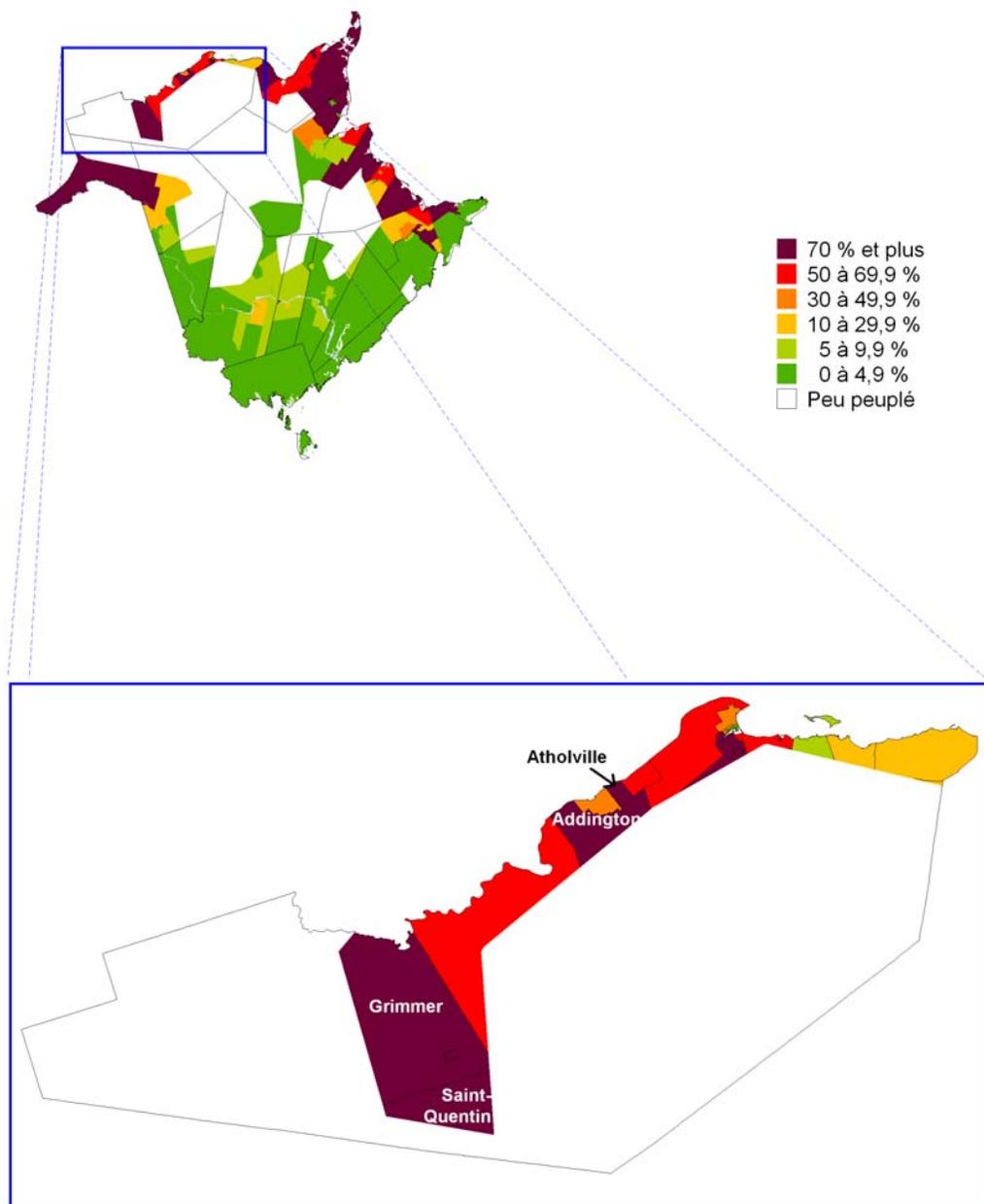


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

33. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.9

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)³⁴ selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Restigouche (1314), Nouveau-Brunswick, 2006

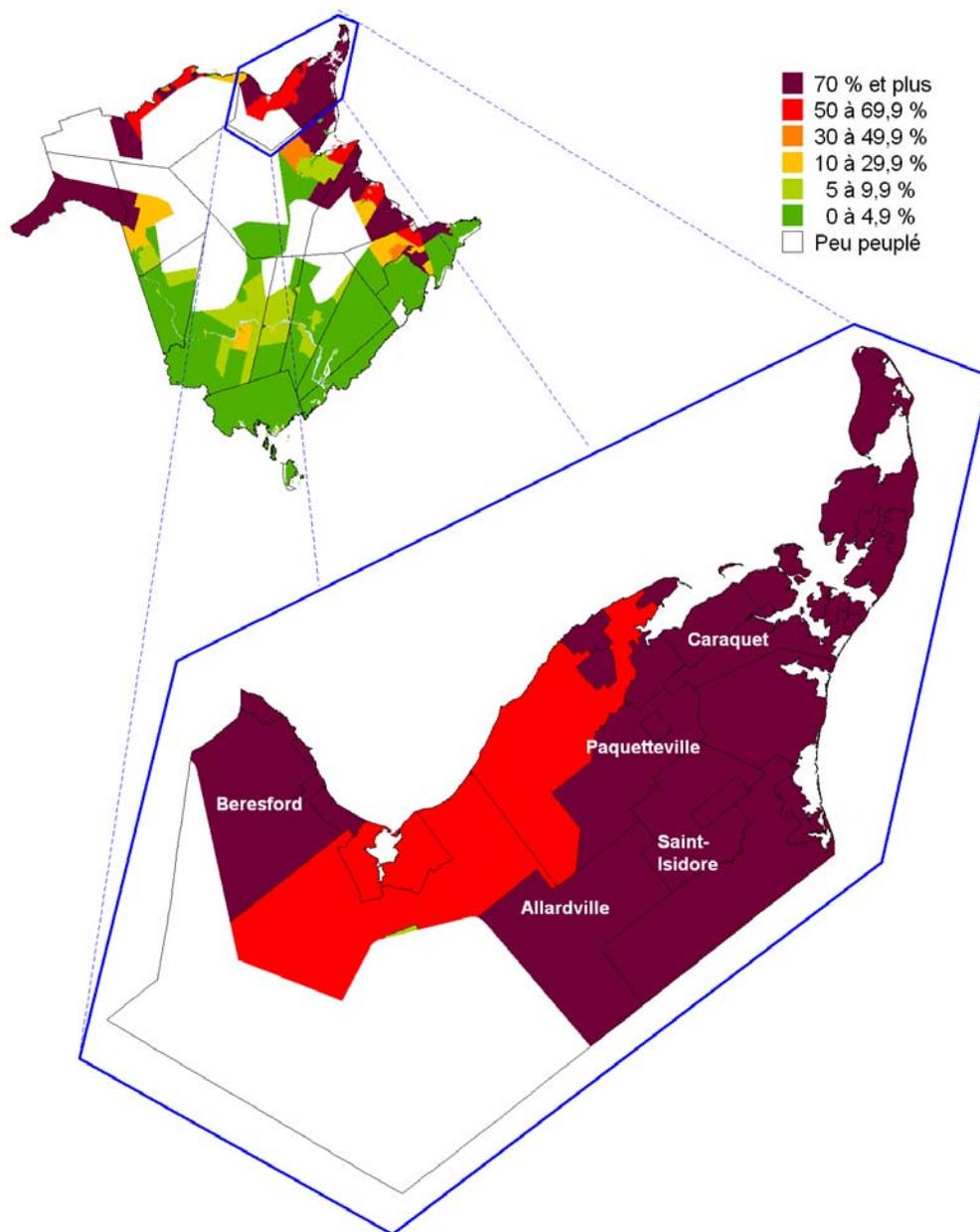


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

34. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.10

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)³⁵ selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Gloucester (1315), Nouveau-Brunswick, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

35. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Annexe A

Tableau A-1
Population francophone du Nouveau-Brunswick selon la région, la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006

Région, division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Sud-Est		
Westmorland	43,0	55 960
Westmorland	1,6	15
Botsford	2,1	25
Beaubassin East / Beaubassin-est	83,2	5 328
Cap-Pele	89,7	2 023
Sackville (1307008) P	3,8	45
Sackville (1307009) T	4,3	225
Dorchester (1307011) P	17,0	80
Dorchester (1307012) VL	7,4	35
Memramcook	85,8	3 930
Shediac	56,7	2 718
Moncton (1307019) P	25,9	2 290
Moncton (1307022) C	34,0	21 388
Salisbury (1307024) P	3,0	100
Salisbury (1307028) VL	3,5	70
Petitcodiac	0,7	10
Dieppe	75,6	13 845
Shediac	74,3	3 838
Kent	72,8	22 560
Dundas	86,8	5 463
Wellington	80,1	2 780
Bouctouche	93,6	2 120
Saint Mary	87,0	1 710
Saint-Antoine	91,4	1 390
Saint-Paul	78,5	675
Harcourt	22,4	95
Huskisson	30,0	15
Weldford	16,4	235
Richibucto 15	1,3	25
Richibucto (1308016) P	61,4	1 235
Rexton	23,6	195
Richibucto (1308018) TV	69,0	890
Saint-Charles	85,7	1 795
Saint-Louis	93,0	1 735
Saint-Louis de Kent	95,3	820
Acadieville	88,8	710
Carleton	75,7	685

1. La liste exclut les subdivisions de recensement où il y a très peu ou pas de francophones.

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée (total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A-2
Population francophone du Nouveau-Brunswick selon la région, la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006

Région, division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Nord		
Victoria	43,0	8 625
Andover	2,3	20
Aroostook	18,6	65
Perth	8,4	105
Perth-Andover	2,0	35
Tobique 20	2,0	18
Gordon	3,7	65
Plaster Rock	4,0	45
Lorne	14,6	90
Denmark	24,4	410
Grand Falls	27,2	323
Grand Falls / Grand-Sault	83,7	4 655
Drummond (1312021) P	91,3	2 045
Drummond (1312023) VL	91,0	760
Madawaska	94,1	31 550
Saint-André	85,5	1 390
St. André	96,3	385
Saint-Léonard	95,6	975
St. Leonard	91,7	1 183
Notre-Dame-de-Lourdes	96,5	275
Sainte-Anne	95,4	1 030
Sainte-Anne-de-Madawaska	95,8	973
Rivière-Verte (1313014) VL	95,6	755
Rivière-Verte (1313015) P	98,1	795
Saint-Basile	98,1	785
St. Basile 10	78,8	130
Saint-Joseph	96,1	1 615
Saint-Jacques	96,6	1 560
Edmundston	94,7	15 415
Saint-Hilaire	98,1	520
St. Hilaire	102,0	255
Baker Brook (1313034) P	91,4	160
Baker Brook (1313035) VL	95,2	500
Lac-Baker (1313036) P	92,0	520
Lac Baker (1313037) VL	78,6	110
Clair (1313038) P	82,5	235
Clair (1313039) VL	87,3	725
Saint-François	93,4	705
Saint-François de Madawaska	95,7	560

Tableau A-2
Population francophone du Nouveau-Brunswick selon la région, la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Région, division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Nord		
Restigouche	64,5	21 303
Durham	16,9	220
Colborne	4,3	10
Charlo	64,4	885
Balmoral (1314005) P	93,5	580
Balmoral (1314006) VL	96,3	1 608
Dalhousie	64,3	1 498
Eel River 3	6,5	20
Eel River Crossing	93,1	1 075
Addington	74,2	2 025
Atholville	72,3	915
Campbellton	56,3	3 923
Tide Head	39,1	420
Eldon	52,6	410
Dalhousie	50,1	1 780
Grimmer	98,6	1 085
Kedgwick	96,8	1 075
Saint-Quentin (1314021) P	92,2	1 458
Saint-Quentin (1314022) TV	99,1	2 115
Belledune	12,0	205
Indian Ranch	22,2	10

Tableau A-2
Population francophone du Nouveau-Brunswick selon la région, la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (fin)

Région, division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Nord		
Gloucester	84,5	65 653
Saumarez	97,5	6 645
Tracadie-Sheila	95,5	4 115
Allardville	95,6	2 045
Bathurst (1315008) P 00000	52,5	2 690
Pabineau 11	8,0	10
Bathurst (1315011) CY 01010	51,0	6 318
Beresford	91,5	5 678
Pointe-Verte	93,7	895
Petit Rocher	96,3	1 845
Beresford	85,4	3 620
New Bandon	54,6	775
Saint-Léolin	94,0	700
Paquetville (1315019) P	97,5	2 380
Paquetville (1315020) VL	97,5	595
Saint-Isidore (1315021) P	97,0	1 595
Saint-Isidore (1315022) VL	99,4	790
Inkerman	96,0	3 970
Caraquet (1315026) P 01000	97,0	1 450
Bas-Caraquet	97,3	1 435
Caraquet (1315028) T 00000	98,7	4 020
Shippagan (1315029) P	93,9	5 035
Le Goulet	98,9	895
Shippagan (1315031) T	96,9	2 510
Lamèque	99,3	1 330
Sainte-Marie - Saint-Raphaël	98,0	970
Bertrand	99,1	1 165
Nigadoo	93,0	860
Grande-Anse	98,0	720
Maisonnette	99,2	590

1. La liste exclut les subdivisions de recensement où il y a très peu ou pas de francophones.

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée (total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A-3
Population francophone du Nouveau-Brunswick selon la région, la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006

Région, division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Reste du Nouveau-Brunswick		
Saint John	4,7	3 458
Saint Martins	2,5	30
Simonds	2,1	80
Saint John	5,0	3 310
Musquash	2,9	35
Charlotte	1,9	498
Campobello	2,9	30
Lepreau	2,4	20
Pennfield	2,0	45
Blacks Harbour	7,0	65
Saint George	1,4	35
St. George	3,4	45
Saint Patrick	1,4	10
Saint Andrews (1302024) P	2,5	15
Saint Andrews (1302026) T	2,0	35
Saint Croix	1,5	10
Saint Stephen	1,2	25
St. Stephen	1,9	90
Saint James	1,1	15
Saint David	1,7	25
Grand Manan	1,0	25
Sunbury	9,3	2 370
Blissville	4,1	35
Tracy	4,0	25
Fredericton Junction	1,5	10
Lincoln	6,8	390
Burton	8,2	410
Oromocto	15,6	1 310
Sheffield	7,1	65
Maugerville	5,8	100
Northfield	2,1	15

Tableau A-3
Population francophone du Nouveau-Brunswick selon la région, la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Région, division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Reste du Nouveau-Brunswick		
Queens	5,0	570
Petersville	2,0	15
Gagetown	4,6	30
Hampstead	5,4	15
Wickham	4,4	20
Cambridge	3,4	20
Cambridge-Narrows	7,0	50
Johnston	2,9	20
Brunswick	8,3	20
Waterborough	1,7	15
Canning	2,1	20
Minto	9,8	255
Chipman (1304024) P	2,4	25
Chipman (1304025) VL	3,9	50
Kings	3,2	2 090
Upham	1,2	15
Hampton (1305006) P	3,1	85
Hampton (1305007) T	2,9	115
Rothesay	4,6	15
Westfield	2,0	40
Kingston	2,8	80
Grand Bay-Westfield	3,8	190
Norton (1305016) P	2,1	25
Norton (1305018) VL	0,8	10
Sussex (1305021) P	2,5	60
Sussex (1305022) T	1,1	45
Sussex Corner	1,1	15
Cardwell	2,4	35
Havelock	1,7	20
Studholm	0,4	15
Springfield	1,9	30
Greenwich	3,4	35
Rothesay	4,8	560
Quispamsis	4,6	698

Tableau A-3
Population francophone du Nouveau-Brunswick selon la région, la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Région, division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Reste du Nouveau-Brunswick		
Albert	5,7	1 550
Hopewell	1,3	10
Riverside-Albert	3,6	10
Harvey	3,6	15
Hillsborough	2,7	40
Coverdale	4,5	185
Riverview	7,2	1 260
Hillsborough	1,6	20
Northumberland	26,3	12 688
Hardwicke	68,8	1 710
Glenelg	5,5	90
Chatham	2,0	10
Derby	3,3	35
Nelson	2,5	20
Rogersville (1309016) P	92,8	1 160
Rogersville (1309017) VL	92,0	1 030
Blackville (1309018) P	0,9	20
Blackville (1309019) VL	2,7	25
Blissfield	1,8	10
Doaktown	1,7	15
Southesk	3,9	75
Northesk	3,4	85
Newcastle	32,0	385
Eel Ground 2	2,0	10
Alnwick	83,5	5 100
Neguac	89,9	1 430
Burnt Church 14	3,6	40
Miramichi	8,1	1 450

Tableau A-3
Population francophone du Nouveau-Brunswick selon la région, la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (fin)

Région, division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Reste du Nouveau-Brunswick		
York	6,5	5 863
New Maryland (1310001) P	6,2	145
New Maryland (1310002) VL	9,9	420
Manners Sutton	2,7	50
McAdam	0,7	10
Prince William	5,1	45
Kingsclear	10,0	663
Queensbury	4,1	50
Southampton	2,8	45
Bright	6,5	205
Douglas	5,9	340
Saint Marys	7,4	310
Fredericton	6,8	3 393
Devon 30	1,3	10
Stanley (1310036) P	2,2	40
Stanley (1310037) VL	2,5	10
Nackawic	13,3	130
Carleton	1,5	408
Richmond	1,1	15
Woodstock (1311004) P	0,5	10
Woodstock (1311006) TV	2,6	130
Northampton	1,9	30
Brighton	0,5	10
Hartland	1,1	10
Wakefield	0,7	20
Wilmot	0,9	10
Simonds	2,0	10
Florenceville	7,0	60
Aberdeen	5,2	50
Kent	1,1	25
Bristol	1,5	10
Bath	4,0	20
Wicklów	1,1	20

1. La liste exclut les subdivisions de recensement où il y a très peu ou pas de francophones.

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée (total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais). Voir la note de bas de page n°9 concernant l'inclusion de la division de recensement (DR) de Northumberland au reste du Nouveau-Brunswick.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe B

Tableau 3.7-a
Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Nouveau-Brunswick, 2006

Langue	Maison		Amis		Réseau immédiat		Travail		Institutions et commerces		Médias	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
	Français surtout ou seulement ¹	86	0,8	80	1,0	75	1,1	60	2,4	72	1,3	43
Anglais et français	4	12,4	9	7,7	14	5,8	19	5,9	13	6,0	26	4,7
Anglais surtout ou seulement ²	10	6,1	12	5,6	11	4,6	21	5,6	16	4,1	31	3,4
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0

CV coefficient de variation

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 3.8-a
Proportion de francophones selon l'indice général d'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Langue	Nord		Sud-Est		Reste du N.-B.		Nouveau-Brunswick	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
	Français surtout ou seulement ¹	85	1,5	52	3,5	28	6,8	67
Anglais et français	12	10,3	32	5,6	20	11,5	19	4,9
Anglais surtout ou seulement ²	3	14,9	16	9,0	51	5,1	14	4,6

CV coefficient de variation

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.1-a
Proportion d'enfants de moins de 18 ans dont au moins un parent est francophone selon la langue de l'école fréquentée, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Langue de l'école fréquentée par l'enfant ¹											
	Total		École anglaise : immersion		École anglaise : régulier		École française		École d'une autre langue		Ne sait pas	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nord	100	0,0	4 ^E	20,5	5 ^E	22,2	91	1,5	x	x	0	0,0
Sud-Est	100	0,0	8 ^E	19,5	7 ^E	21,1	86	2,1	0	0,0	0	0,0
Reste du N.-B.	100	0,0	28	14,3	16 ^E	17,0	55	6,7	x	x	0	0,0
Nouveau-Brunswick	100	0,0	9	10,3	7	11,5	83	1,3	x	x	0	0,0

CV coefficient de variation

1. Enfants pour lesquels les répondants ont le français comme première langue officielle parlée.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.6-a
Proportion de francophones selon la langue d'usage pour les activités communautaires, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Type d'activité	Langue d'usage										
	Total		Surtout ou seulement en anglais ²		En français et en anglais		Surtout ou seulement en français ¹		Autre ³		
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	
Bénévolat											
Nord	100	0,0	4 ^E	28,7	13 ^E	17,2	83	3,0	0	0	
Sud-Est	100	0,0	13	16,5	21	14,1	66	4,9	x	x	
Reste du N.-B.	100	0,0	52	10,0	12 ^E	22,7	36	13,1	0	0	
Nouveau-Brunswick	100	0,0	14	10,8	16	10,2	70	2,9	x	x	
Organismes associations											
Nord	100	0,0	F	F	13 ^E	21,8	80	4,3	x	x	
Sud-Est	100	0,0	16	16,2	15 ^E	21,0	65	6,0	x	x	
Reste du N.-B.	100	0,0	39	15,4	9 ^E	30,4	49	12,7	x	x	
Nouveau-Brunswick	100	0,0	14	12,6	13	14,1	70	3,5	2^E	29,3	
Soutien fourni pour les activités de tous les jours											
Nord	100	0,0	F	F	3 ^E	30,2	92	2,1	x	x	
Sud-Est	100	0,0	5 ^E	29,3	12 ^E	21,5	79	3,8	x	x	
Reste du N.-B.	100	0,0	33	16,4	F	F	53	10,0	x	x	
Nouveau-Brunswick	100	0,0	8^E	17,0	7	16,5	83	2,1	2^E	25,2	

CV coefficient de variation

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

3. Pour bénévolat, inclut les réponses inconnues (par exemple, Ne sait pas et Refus) ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 5.1-a
Proportion de francophones selon l'identification aux groupes francophone et anglophone, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Appartenance identitaire du répondant													
	Total		Au groupe francophone seulement		Surtout au groupe francophone		Aux deux groupes également		Surtout au groupe anglophone		Au groupe anglophone seulement		Aucun/ refus / ne sait pas	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nord	100	0,0	41	5,4	33	6,0	24	7,1	x	x	x	x	x	x
Sud-Est	100	0,0	23	6,6	30	5,7	44	4,5	2 ^E	26,6	x	x	F ^E	F
Reste du N.-B.	100	0,0	18	10,1	22	10,4	50	5,7	7 ^E	24,7	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	32	4,1	31	4,1	34	3,6	2^E	16,7	0^E	32,0	1^E	28,2

CV coefficient de variation

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 5.2-a
Proportion de francophones selon certains indicateurs de la valorisation de la langue française, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Indicateurs	Degré de valorisation de la langue française															
	Total		Très important		Important		Moyennement important		Peu important		Pas important du tout		Refus		Ne sait pas	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Importance que des organismes travaillent au développement de la communauté																
Nord	100	0,0	56	3,8	35	6,0	5 ^E	18,8	3 ^E	23,3	x	x	0	0,0	x	x
Sud-Est	100	0,0	51	3,8	38	5,0	6	14,2	3 ^E	19,9	1 ^E	30,2	0	0,0	2 ^E	29,8
Reste du N.-B.	100	0,0	45	6,0	43	6,5	8 ^E	18,4	1 ^E	30,3	F	F	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	53	2,5	37	3,7	6	10,4	3	15,6	1^E	22,9	x	x	1^E	24,0
Importance que les services gouvernementaux soient offerts dans langue de la minorité																
Nord	100	0,0	75	2,4	22	7,9	2 ^E	23,4	F	F	x	x	0	0,0	x	x
Sud-Est	100	0,0	60	3,2	32	5,8	4 ^E	18,2	2 ^E	23,8	x	x	0	0,0	x	x
Reste du N.-B.	100	0,0	65	3,5	25	8,9	6 ^E	25,1	1 ^E	32,5	x	x	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	69	1,7	26	4,5	3	12,6	1^E	18,9	1^E	30,6	x	x	x	x
Importance que les droits linguistiques soient respectés																
Nord	100	0,0	77	2,3	20	8,4	1 ^E	31,1	x	x	x	x	0	0,0	x	x
Sud-Est	100	0,0	68	2,7	26	6,5	3 ^E	23,2	2 ^E	32,4	1 ^E	32,6	0	0,0	x	x
Reste du N.-B.	100	0,0	73	3,1	21	10,0	F	F	x	x	x	x	0	0,0	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	74	1,5	22	4,8	2^E	17,0	1^E	23,4	1^E	30,6	0	0,0	x	x

CV coefficient de variation

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 5.3-a
Proportion de francophones selon la perception de la vitalité de la communauté de langue française dans la municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Perception de la vitalité de la communauté de langue française					
	Forte ou très forte		Ni forte ni faible		Faible ou très faible	
	%	CV	%	CV	%	CV
Nord	77	2,5	17	9,6	4 ^E	18,4
Sud-Est	68	2,7	22	7,6	8	12,3
Reste du N.-B.	57	5,2	20	12,0	20	11,5
Nouveau-Brunswick	72	1,8	19	5,9	7	8,1

CV coefficient de variation

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 5.4-a
Proportion de francophones selon la perception de l'évolution de la présence du français au cours des dix dernières années dans la municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Perception du répondant											
	Total		A augmenté		Est demeurée la même		A diminué		Refus / ne sait pas		Ne s'applique pas ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nord	100	0,0	9	14,0	71	2,7	17	8,7	x	x	2 ^E	30,9
Sud-Est	100	0,0	8	12,4	42	4,6	44	4,2	2 ^E	29,7	4 ^E	19,0
Reste du N.-B.	100	0,0	7 ^E	16,9	43	6,5	46	6,3	x	x	4 ^E	20,4
Nouveau-Brunswick	100	0,0	9	9,4	58	2,2	30	3,7	1^E	23,4	3	14,1

CV coefficient de variation

1. Inclut les répondants qui ont indiqué qu'ils habitent leur municipalité depuis moins de 10 ans.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 5.4-b
Proportion de francophones selon la perception de l'évolution de la présence du français au cours des dix prochaines années dans la municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick et ses régions, 2006

Région	Perception du répondant									
	Total		Va augmenter		Va demeurer la même		Va diminuer		Refus / ne sait pas	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nord	100	0,0	9	14,0	73	2,7	18	8,7	x	x
Sud-Est	100	0,0	9	12,3	43	4,5	46	4,1	2 ^E	29,7
Reste du N.-B.	100	0,0	7 ^E	17,0	45	6,4	47	6,3	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	9	9,3	59	2,2	31	3,7	1^E	24,4

CV coefficient de variation

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Annexe C

Construction des indices

Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par catégories linguistiques, l'autre par niveau moyen d'utilisation des langues. La seconde approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la première, nous avons regroupé les scores moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

Annexe D

Description de l'indice de concentration

Aire de diffusion : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population francophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population, soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 francophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des francophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population francophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population francophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population francophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux francophones de cette municipalité. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que 99 % des francophones vivant dans la région du Nord sont fortement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, cela signifie que 99 % d'entre eux résident dans des municipalités où, dans la majorité des cas, soit leur nombre est supérieur à 200 personnes soit leur proportion est supérieure à 50 % de la population au sein de l'aire de diffusion où ils résident.

Références

- Blaser, Christine, (2009), *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006*, produit n° 91-550-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 60 pages.
- Brockington, Riley, (2009), *Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007*, n° 78, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 55 pages.
- Corbeil, Jean-Pierre, (2003), « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 71, hiver 2003, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, pages 9 à 14.
- Corbeil, Jean-Pierre, (2006), « Le volet canadien de l'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 (EIACA) : état de la situation chez les minorités de langue officielle », n° 15, produit n° 89-552-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 91 pages.
- Corbeil, Jean-Pierre, Grenier, Claude et Sylvie Lafrenière (2007), *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006*, produit n° 91-548-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 169 pages.
- Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), (2009), *Profil de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick*, <http://www.fcfa.ca/profils> (site consulté le 24 janvier 2011).
- Houle René et Jean-Pierre Corbeil, (2010), *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, produit n° 89-641-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 106 pages.
- Lachapelle, Réjean (1988), « *Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada* » *Tendances sociales canadiennes*, n° 10, produit n° 11-008-F au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 8.
- Lachapelle, Réjean et Jean-François Lepage, (2011), *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine Canadien et Statistique Canada, 209 pages.
- Lord, Bernard, (2008), *Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles*, Ottawa, 49 pages.
- Martel, Angéline, (1991), *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 409 pages.
- Oreopoulos, Philip, (2006), *Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail*, n° 251, produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 44 pages.
- Rothwell, Neil et Martin Turcotte, (2006), « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol. 7, n°1, juillet, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 18 pages.
- Statistique Canada, (1989), *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, Ottawa.